Extraordinaire du Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Extraordinaire du Mercure galant. 1685-04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Dépouillé en octobre 1780

LC2
.A1 (523)
34

2400
M

EXTRAORDINAIRE
DU MERCURE
GALANT.

QUARTIER D'AVRIL. 1685.

TOME XXX.

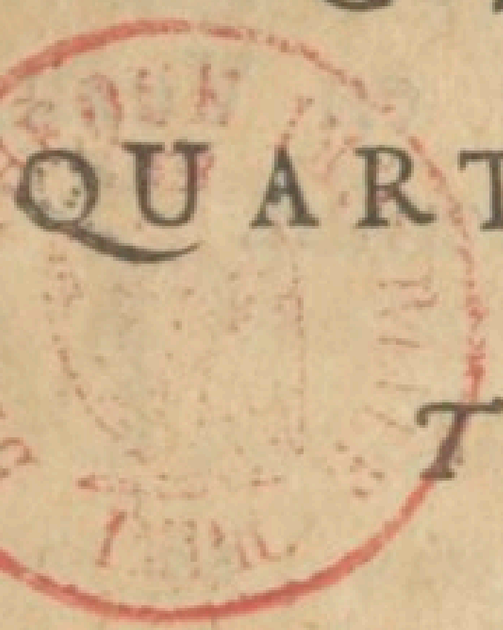

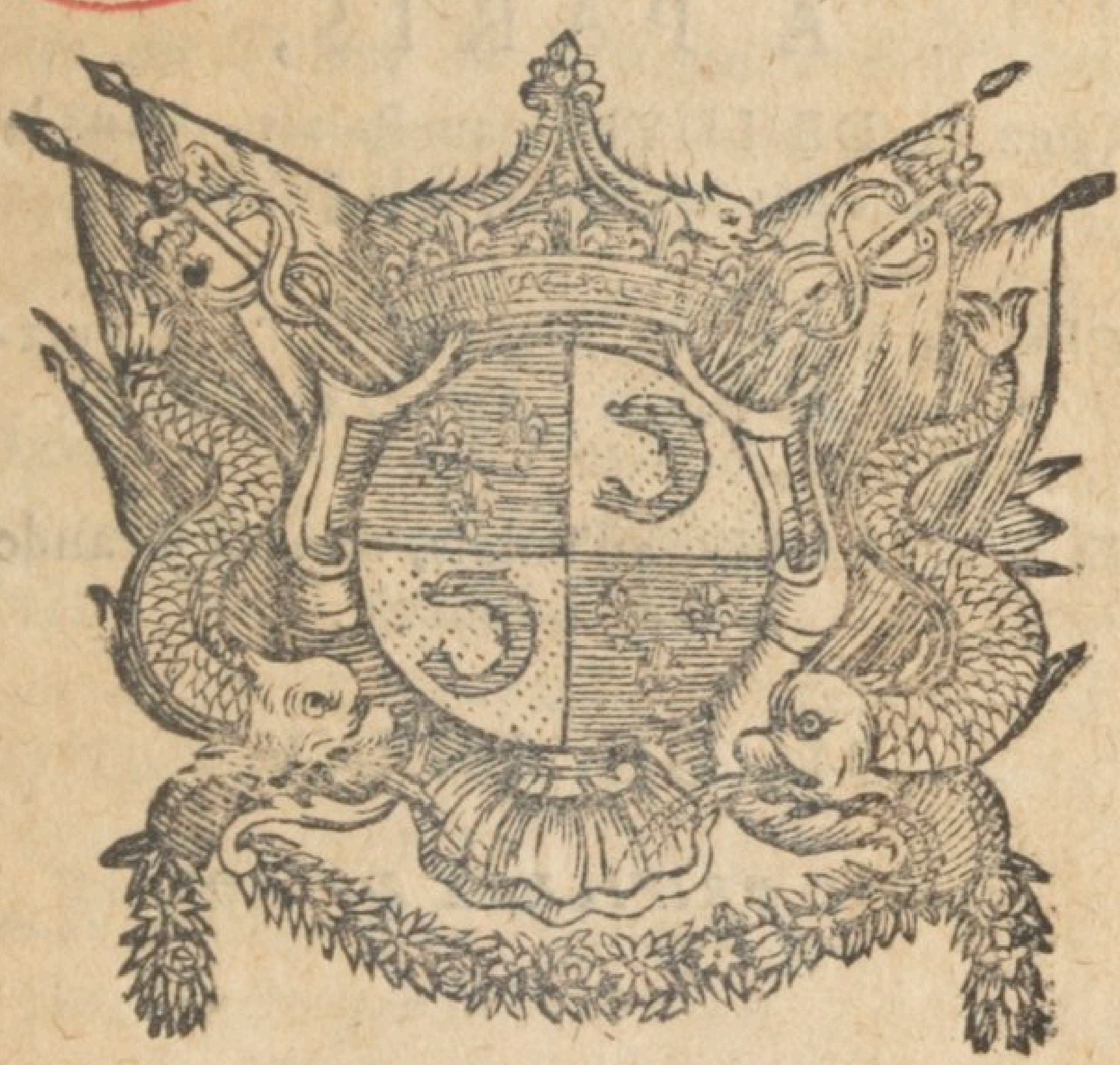

A PARIS,
AV PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, auſſi-bien que l'Extraordinaire, Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Juſtice.

Chez la Veuve C. BLAGEART, Court-Neuve du Palais, AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXV.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

TABLE DES MATIERES
contenuës en ce Volume.

METamorphose du Butor en Sabot, par Monsieur Jubert de la Doüanne de Lyon. page 1

Suite du Traité de la Sépulture & des Tombeaux, par Mr Rault de Roüen. 14

Divers Madrigaux sur les Enigmes de l'Orange de la Chine, & *de* la Perruque. 115

Dixiéme Partie du Traité des Lunettes, par Mr Comiers d'Ambrun. 121

Avis donné à Mademoiselle... de l'Infidelité que luy faisoit son Amant. 180

Explications en Vers des Enigmes de la Quenoüille & *de l'*Ecrevisse. 186

Les Nymphes de la Fontaine de S. Martin, au Berger de Bressoles. 194

Lettre de Mr de Vienne Plancy, sur l'Ecriture universelle. 204

TABLE.

Sentimens en Vers sur toutes les Questions du XXVII Extraordinaire, par Mr de la Fevrerie. 232

Explications des Enigmes du Flux & Reflux, *& du* Rat, *avec les noms de ceux qui en ont trouvé le vray sens.* 241

Eloge du grand Corneille, par Mr de la Fevrerie. 253

Sentimens en Vers sur les trois premieres Questions du XXIX. Extraordinaire, par Mr Diereville. 285

Dialogue entre les Muses de l'Académie de Villefranche en Beaujolois & Cupidon, sur le mariage d'un Académicien. 266

Questions à décider. 279

Fin de la Table.

ERRATA.

PAge 135. ligne 3. *ajoûtez* &.
Page 147. ligne 7. ajoûtez *Fig. IX.*
Page 164. lig. 7. *effacez*, ſe tenant.

Avis pour placer les Figures.

LA Planche XI. eſtant déployée, doit regarder la page 180.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil, JUNQUIERES. Il eſt permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choiſir; Et defenſes ſont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches ſervant à l'ornement d'iceluy, ny meſme de le donner à lire, pendant le temps & eſpace de dix années entieres, le tout à peine de ſix mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainſi que plus au long il eſt porté eſdites Lettres.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZE' a cedé ſon droit du préſent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en joüir ſuivant l'accord fait entr'eux.

EXTRAORDINAIRE
DU MERCURE
GALANT.

QUARTIER D'AVRIL. 1685.

TOME XXX.

A Métamorphose par laquelle je commence cette XXX. Lettre Extraordinaire, n'est point une de ces Fables que l'on a coûtume d'inventer, pour instruire le Lecteur par quelque trait de Morale. Une Avanture aussi plaisante que particuliere, en

a fourny le ſujet, & l'Autheur s'eſt diverty à la déguiſer ſous des noms d'Oyſeaux. Elle eſt écrite d'un ſtile fort naturel, & veritable dans toutes ſes circonſtances. Ie ne nomme point le lieu où la choſe eſt arrivée. Il ſuffit qu'on la rapporte de la maniere que tout s'eſt paſſé, & il ſeroit inutile de donner moyen aux Curieux de découvrir les Intéreſſez. Quelque averſion qu'on ait pour les Médiſans, ſur tout pour ceux qui ſe vantent de faveurs receuës des Belles, l'honneſteté veut qu'on les épargne, quand ils ont eſté punis auſſi rigoureuſement que le Cavalier qui a donné lieu à ce que vous allez lire.

METAMORPHOSE DU BUTOR EN SABOT.

DAns l'enceinte des Murs où la petite Canche
Semble par ses contours retourner sur ses pas,
On voit mille Beautez dont les brillans appas
Sont au dessus de l'art du Peintre & de la Planche.
Le Terroir abondant, les Prez, les Bois, les Eaux,
Font habiter ces Lieux d'un grand nombre d'Oyseaux.
Ce fut là que par avanture
Un Butor ébloüy de la vive beauté

Extraordinaire

D'une Fauvette, & de ſa propreté,
Fit un effort ſur ſa nature.
Quitant ſon nid au milieu du grand jour,
Pour luy conter l'excés de ſon amour,
Il s'enhardit, & luy rendit viſite;
Mais deſtitué de conduite
Il ne pût s'arreſter
Au choix de ſa bonne fortune;
Et ſans en faire cas, il alla fureter
Des Nids d'une Eſpéce commune,
Où pour certains égards il fut tres-bien
receu,
Comme un nombre d'Oyſeaux de diférent
plumage,
Dont il ne ſuivit pas la règle & le ménage,
Son deſſein avortant ſitoſt qu'il fut conceu,
En ſorte qu'il hauſſa ſon vol & ſa briſée,
Croyant trouver par tout une victoire
aiſée;
Et ce Brutal audacieux
Cherchant de Place en Place,
Oſa porter bien prés de ſes Cieux
Sa paſſion & ſon audace.
Qui pourra croire qu'un Butor

Ait voulu prendre un tel essor?
Sa chance luy sembloit trop bonne
Pour voir rien d'éclatant qu'il n'eust osé tenter,
Ce qui l'émût à visiter l'Aiglonne.
L'acueil qu'elle luy fit devoit le contenter:
Mais par des récits téméraires
Il Etourdy ruina l'état de ses affaires.
Les Amans d'aujourd'huy suivent cette leçon;
Moins ils ont de faveurs, plus ils en font paroistre,
Et tel souvent auroit peine à connoistre
Celle qu'il fait sensible à son affection.
Leur but n'est plus la déférence,
Le secret, ou la joüissance.
Ils se font de l'éclat un bonheur si parfait,
Que ces Extravagans préférent la Nouvelle
De ce que jamais ils n'ont fait
A la possession de la Cause réelle.
Mais sans plus m'arrester à leur legéreté,
Et les abandonnant à leur peu de conduite
Contre qui la raison s'irrite,

Revenons à noſtre Eventé.
Il fut à peine introduit chez l'Aiglonne,
Qu'il luy conta ſes progrés glorieux,
Et crût gaigner une Couronne
Par la deſcription des Lieux.
Cette Reyne du Volatile,
Comme un Eſpion tres-habile,
Feignit de l'écouter par admiration,
Pour induire ſon inſolence
A plus grande narration,
Et le punir de ſon offenſe.
Il dit que la Fauvette eſtoit à petit prix,
Que ſa baſſe Alliance attiroit ſon mépris;
Que deux autres Oyſeaux d'une Eſpéce
étrangere
Sur elle n'enchériſſoient guére;
Bref il oſa dans ſon raport
Inſulter à l'honneur d'une agréable Pie,
Diſant qu'il la mettoit au rang de la
charpie,
Pour eſtre ſans défenſe au plus petit effort.
L'Aiglonne aimant la Pie, eut peine à ſe
contraindre,
Toutefois elle crut qu'il faloit encorfeindre,

Eſpérant voir en peu de jours
Celles qu'il déchiroit par ſes lâches diſ-
cours.
Enſuite il revit ſes Maiſtreſſes,
Dont croyant obtenir quelques douces ca-
reſſes,
En ſuppoſant un traitement bien doux,
Il fit une ſeconde & ſemblable Nouvelle,
Mit par un faux récit l'Aiglonne en pa-
rallele,
Excepté qu'il parla de Jardin & de Choux.
Un jour elles ſe rencontrérent
Par un coup du hazard dans ſon Aparte-
ment,
Et comme elles cherchoient un éclairciſſe-
ment,
Leur commun intéreſt fit qu'elles s'accoſ-
térent,
Et qu'un pareil motif leur échauffant le
cœur,
Tout leur entretien fut du Calomniateur,
Dont l'une blâmoit le caprice,
L'autre condamnoit l'injuſtice;
Et de ſes entretiens toutes faiſant l'aveu,

Y trouvoient beaucoup d'insolence,
Lors que l'Aiglonne entra, qui reconnut un feu
Plus ardent que celuy qu'inspiroit sa présence.
J'ay, *dit-elle en raillant*, ce me semble, observé
Sur vos visages quelques flames;
Vous devez bien ouvrir vos ames
A celle qui pour vous n'a rien de réservé.
Hélas! *dit la Pie en colere*,
Vous avez part à ce mistere;
Le Butor hautement devant moy s'est vanté
Qu'il faisoit de vous à sa guise.
Une autre interrompit, C'est ce qu'il m'a conté,
Et j'en demeuray si surprise,
Que mon esprit en fut quelque temps obscurcy.
Certes, *dit la troisiéme*, il me l'a dit aussi.
Il vous l'a dit, *reprit l'Aiglonne?*
La Fauvette aussi-tost, d'un accent tendre & doux,

Luy répondit, Madame, je friſſonne
Quand je reſve aux diſcours qu'il avance
de vous.
Ah, l'Inſolent, le Temeraire!
Je le feray reſſouvenir,
Quoy qu'indigne de ma colere,
Des propos qu'il a ſçû tenir;
Et pour vous obliger à ſuivre ma van-
geance,
Apprenez que cet Indiſcret,
Bien loin de garder le ſecret,
M'a fait ſur vous pareille confidence.
O Juſtes Dieux! *dirent elles alors;*
Il faut luy mutiler le corps,
En prendre un châtiment qui luy-meſme
l'étonne,
Et le mette en état de donner de l'hor-
reur.
N'allons pas ſi loin, *dit l'Aiglonne,*
Il faut en toute choſe avoir ſoin de l'hon-
neur.
On doit meſme en Judicature
Agir avec proportion,
Et former la punition

Sur le rang de celuy qui commet une
injure.
Plus il eſt élevé, plus le crime commis
Exige de peines cruelles;
Mais quand il part d'un Sexe trop
ſoûmis,
On le punit comme des bagatelles.
Ainſi j'ordonne un châtiment
Digne d'un Butor inſolent.
Et ſe retournant vers la Pie,
C'eſt à vous, m'a-t-on dit, ſeulement
qu'il ſe fie;
Par là nous pouvons profiter
De ſa confiance crédule,
L'obligeant à vous viſiter,
Demain ſeul dans voſtre Cellule,
Où je feray porter trois ou quatre ba-
lais
Par mes plus robuſtes Valets.
Ce complot pris, on ſe retire
Dans le deſſein d'écorcher le bon Sire,
Qui ſuivant ſon tempérament,
Sa teſte vuide & ſans cervelle,
Ne pouvant demeurer en repos un mo-
ment,

Vint se bruler à la chandelle,
Ou-bien, si vous voulez, accomplit son
destin,
En rendant à la Pie un devoir clandestin.
Elle feignit d'estre affairée,
Et luy dit tendrement, Faites-moy le
plaisir
De me laisser toute cette soirée,
Demain nous nous verrons, seuls, &
plus à loisir.
Cet Idiot croyant sa fortune meilleure,
Dit, J'y viendray seul, ou je meure.
Il sortit, dormit peu, s'éveilla, se rendit
Au lieu qu'il présumoit tout remply de
délices.
Jugez quel trouble le saisit,
Voyant en tant de mains l'objet de ses sup-
plices.
Il sçavoit que tous ses raports
Estoient faux, ou peu veritables.
Aussi pour s'évader fit-il de grands efforts,
Mais il avoit à fai e à des Inéxorables,
Qui sans avoir égard à ses foibles raisons,
Crioient incessamment, Tuons, tuons,
tuons.

L'Aiglonne dit, Je ſçay ce qu'on doit
aux Impies,
La mort leur eſt un châtiment trop
doux;
Mes deux Servantes, ou Harpies,
Luy feront rëſſentir l'effet de mon cou-
roux.
Allons vîte, qu'on le dépoüille,
Et que dans ſon ſang on le moüille.
Alors ces barbares Oyſeaux,
Suivant leur naturel ſauvage,
Imprimérent aux reins de ce Roy des Lour-
dauts
Les ſanglans effets de leur rage,
Et par des coups de foüet fortement re-
doublez
Le mirent en l'état qu'on peint les Fla-
gellez.
En a-t-il aſſez, *dit l'Aiglonne?*
Non, *répondit cette Troupe félonne,*
Il faut recommencer, & ne ſe laſſer pas;
Montrez tout de nouveau la force de
vos bras.
Se levant elles empoignérent

Les membres qui ſe préſentérent.
L'une le ſaiſit par devant,
Celle-là par les pieds, celle-cy par les aîles.
Tandis que ſans ceſſer deux Mégeres
cruelles
Le mirent en moins d'un inſtant
Dans un état ſi pitoyable,
Que le récit ſembleroit une Fable,
Le dépit les tenant trop fort
Pour s'éteindre que par ſa mort,
Qui n'euſt pas fait ſans doute un plus long
intervalle,
Sans le Dieu Mars, qui par compaſſion
Changea l'eſtre de ce Bouffon
Dont il chériſſoit la Caballe,
En luy donnant la forme d'un Sabot *
Qu'il vous faut dépeindre en un mot.
Sans ceſſe il dort, ou s'il s'éveille,
C'eſt au ſeul bruit de ſa punition;
Nature en ce ſeul cas luy conſerva l'o-
reille,
Comme un ſurcroiſt à ſon affliction,

* Sorte de Toupie ſans fer au bout d'en-bas, dont les Enfans joüent, en la faiſant tourner avec un foüet de cuir.

Tant elle eſt rigoureuſe à punir les infa-
mes
Qui diſent les faveurs, ou le ſecret des
Dames.

JUBERT, de la Doüanne de Lyon.

SUITE DU TRAITE' DE LA SEPULTURE ET DES TOMBEAUX.

IL faut maintenant parler des Corps qu'on bruloit. Cette coûtume s'obſervoit chez diverſes Nations. Selon la Fable, Pluton a eſté le premier qui ait inhumé les Corps ; & Hercule a eſté auſſi le premier qui les ait brulez, comme dit Alexandre

Sardus, liv. 1. chapitre dernier. Argius, Fils de Licinius, a esté le premier des Grecs dont le corps ait esté réduit en cendre, ayant esté tué en la guerre que ce Peuple avoit contre Laomedon Roy de Troye. Quoy que cette coûtume soit tres-ancienne, elle ne laisse pas d'estre descenduë jusqu'au temps des Empereurs Romains; mais elle ne se pratiquoit presque que pour les Personnes de considération.

Quand le Roy des Scythes venoit à mourir, ils en vuidoient les entrailles, & rempliſſoient le Corps de benjoin, d'encens, de cinamome, & d'autres parfums broyez avec de la graine d'ache & d'anis, & enduiſoient tous les membres de cire, puis

l'ayant mis dans un Chariot, ils le portoient dans toutes les Provinces de la Scythie, & enfin, comme rapporte Herodote liv. 4. ils luy donnoient la ſépulture. Les Sepulcres des Roys de cette Nation eſtoient proche de l'embouchure du Boriſtene, où il commence à eſtre navigable, fort peu loin du Païs des Gerches. Ceux qui recevoient le Corps du Prince, eſtoient obligez d'en faire autant que faiſoient ſes Courtiſans & ſes Domeſtiques, c'eſt à dire, de ſe couper une oreille, de tondre leurs cheveux en rond, de ſe taillader les bras, de ſe déchirer avec les ongles le nez & le front, & de ſe percer la main gauche de fléches; ce qui ſe reïtéroit encore au bout de l'année. Mais ce qui

passe toute humanité, on étrangloit sa Concubine qu'il avoit chérie le plus, pour l'ensevelir dans le mesme Tombeau. De plus, tous ceux qui avoient esté au service du Prince, ne faisoient pas de difficulté de se donner la mort pour l'acompagner, comme son Echanson, ses Estafiers, & autres. C'est aussi ce que raporte Zuingerus, sur la Pompe des Funérailles de ces Roys.

Les Indiens avoient la coûtume de bruler les Corps de leurs Princes, & dans le mesme Bucher on mettoit celuy de la Femme qu'ils avoient le plus aimée, quoy que les Brachmanes qui estoient leurs Prestres, inhumassent les Corps de leurs semblables.

Les Thraces & les Gétes gar-

doient cette meſme coûtume, de mettre dans le même Sepulcre la Femme de leurs Princes la plus chérie, & c'eſtoient les Parens les plus proches qui luy donnoient le coup mortel, afin qu'elle les accompagnaſt en la mort, comme elle avoit fait en leur vie.

Les Ethiopiens obſervoient à peu prés la meſme coûtume, & mettoient avec le Corps dans le Bucher quantité de parfums, d'herbes odoriférantes, & d'encens, pour en rendre la flame plus agreable à l'odorat. Autant en faiſoient les anciens Allemans, mais ſans odeurs.

Les Gaulois, avant qu'ils euſſent eſté vaincus par Céſar quand il vint dans les Gaules, avoient auſſi la coûtume de bruler les

Corps, en mettant au meſme Bucher ce que le Défunt avoit eu de plus cher & de plus précieux.

Le Peuple commun chez les Thraces avoit une coútume opoſée à la plùpart des autres Nations, car on ſolemniſoit les Funérailles des Défunts avec grande joye, des Banquets ſomptueux, & l'harmonie des Inſtrumens, & ils pleuroient le jour de leur naiſſance, parce, diſoient-ils, qu'ils eſtoient délivrez des travaux & des périls de la vie en mourant.

La coútume de brúler les Corps & de les inhumer, eſtoit preſque égale chez les Romains; mais la premiere s'obſervoit le plus ſouvent pour les grands & les Principaux; & la ſeconde pour la Populace. Macrobe en ſes Sa-

turnales remarque que celle de réduire les Corps en cendres a duré jusqu'au temps des Princes Chrétiens, c'est à dire sous l'Empereur Theodose le jeune, à sçavoir 408 ans de la Naissance du Sauveur. Toutefois les Funérailles de Poppée, comme nous avons dit, se firent avec grande pompe à Rome. C'est au liv. 7. chap. 7. & Eusebe liv. 9. chap. 8.

L'on trouve que Numa Pompilius, qui fut le second Roy de Rome, donna la charge de la Sépulture & des Funérailles des Romains au Grand Pontife, & qu'il fut luy-mesme inhumé prés de l'Autel de la Fontaine Egerie, qui estoit la Déesse qu'on dit qu'il consultoit la nuit sur le Gouvernement de Rome. La Lignée

des Cornéliens fut inhumée juſqu'au temps de Sylla Dictateur, qui fut le premier dont on reduiſit le Corps en cendres à Rome, quoy qu'il fuſt de la meſme Race.

Le Corps du grand Pompée, qui fut vaincu en la guerre de Pharſale, & qui dans ſa retraite en Alexandrie fut perfidement tué par Photin & Achillas, Satellites de Ptolemée, & par ſon ordre, fut brulé ſans honneur & ſans pompe ſur le Rivage d'Alexandrie par un ancien Romain nommé Codrus, & Cornelie ſon Epouſe en alla recüeillir les cendres avec beaucoup de douleur & d'amertume.

Suetone, en la vie de Jules Céſar, nous fait une peinture aſſez lugubre de la mort de cet

Empereur ; car apres avoir eſté aſſaſſiné dans le Senat, ſon Corps fut porté dans le Champ de Mars, pour y eſtre réduit en cendres, & les cendres enfermées dans une Urne, comme c'eſtoit la coûtume, & de là eſtre portées dans le Monument qui devoit eſtre préparé. Mais la confuſion fut ſi grande, que les Senateurs ne púrent tenir aucun ordre en ſes Funérailles ; juſque-là même que la Populace animée alla rompre les Bancs du Sénat, pour en apporter les débris au Bucher où le Corps alloit eſtre conſumé.

Virgile, livre 6. de l'Eneïde, nous fait une autre peinture de tout ce que l'on obſervoit en cette ſorte de Funérailles, quand il fait la deſcription de ce qui fut

pratiqué en celles de Miſenus, qui eſtoit un Trompette d'Enée, & qui fut noyé. On luy dreſſa un grand Bucher, & l'on mit autour des Cyprés liez de Bandelettes noires ou bleuës, avec les Armes dont le Défunt s'étoit ſervy en guerre. Apres que le Corps eut eſté lavé & oingt, on le mit dans un Lit, couvert de ſes Veſtemens de pourpre, & il fut porté de cette maniere au Bucher. Selon la coutume des Anciens, on portoit en arriere des Flambeaux allumez, pour mettre le feu au Bucher.

ſubjectam more parentum
Averſi tenuere facem.

Puis on jetta dans le meſme Bucher, de l'encens, de l'huile, des viandes, & des odeurs ſuaves.

Thurea dona, dapes, fuſo crateres olivo.

Le Corps eſtant conſumé, on arroſoit les os & les cendres de vin noir, comme dit Tibul. liv. 3. Elégie 2. & on les enfermoit dans une Urne, pour eſtre miſe au Tombeau.

Le même Virgile, liv. 4. fait une ample & magnifique repréſentation de tout ce qui fut obſervé aux Funérailles de Didon, Reyne de Carthage, qui s'eſtant donné elle-meſme la mort, monta ſur le Bucher pour y expirer, y ayant fait porter les Veſtemens précieux qu'Enée luy avoit laiſſez, pour y eſtre conſumez avec elle.

Voicy encore une autre marque ſpécieuſe de ces Antiquitez. Cyrus, Roy des Médes & des Perſes,

Perſes, ayant vaincu Créſus Roy de Lydie, & l'ayant réduit en l'état d'un miſérable Eſclave, ne le fit-il pas expoſer ſur un Bucher, ſans aucuns ornemens Royaux, pour y eſtre brulé vif ? Ce fut alors que ce Roy ſe ſouvint des paroles que le Philoſophe Solon luy avoit tant de fois repétées en ſon Palais meſme, *Qu'aucun Mortel ne ſe peut eſtimer heureux avant la mort.* Mais lors que ce Roy alloit eſtre réduit en cendres au milieu des flames, le Ciel, comme s'il euſt eſté touché du malheureux eſtat de ce Prince, permit qu'il s'élevaſt un ſi prompt orage, qu'il éteignit le feu de ce Bucher, & Cyrus dont le cœur fut attendry, fit délivrer Créſus, qu'il renvoya en ſon Royaume

dont il l'avoit dépoüillé. C'eſt ce qui eſt rapporté par Juſtin.

Dans un ancien Tombeau, qui eſtoit celuy de Ciceron, pluſieurs ſiécles apres que ſes cendres y avoient eſté enſevelies, on trouva deux Urnes, dont l'une eſtoit pleine des cendres de ſon Corps, & c'eſtoit la plus grande ; & dans la plus petite ce n'eſtoit que de l'eau, que l'on tient avoir eſté les larmes de ſes Amis qui avoient aſſiſté à ſes Funérailles. Ce Monument eſt dans l'Iſle de Zante, autrefois Zacynthe, dans l'Etat des Venitiens, & fut ouvert l'année 1544. aux Calendes de Decembre, comme le remarque le Livre en Figures des Monumens des Perſonnages illuſtres, imprimé à Utrech. Ces mots ſont gra-

vez sur son Sepulcre, *M. Tulli Cicero, have, & tu Teptia Antonia.*

Mais voicy une remarque digne de consideration, sur la reduction des Corps des Roys des Indes en cendres. Les anciens Roys de ces Regions faisoient cüeillir une espece de lin qui resiste au feu, & que l'on appelle *Incombustible*, & l'on s'en servoit à faire des Suaires. Ces Suaires estoient d'un prix inestimable, & n'estoient employez que pour les Testes couronnées. Ce Lin se nommoit *Linum asbestinum*, Lin inextinguible. Solin en parle; & Pline liv. 19. chap. 1. dit qu'il ne croissoit que dans les Deserts, en des lieux extrémement chauds, & où les Serpens frequentent; ainsi c'estoit la difficulté de le

trouver, & d'en cüeillir. On couchoit les Corps de ces Princes dans des Toiles faites de ce Lin, & on les en envelopoit, de sorte que les cendres du Bucher ne se pouvoient mesler avec celles des Corps ; & comme ces Suaires ne se consumoient point dans le feu, au contraire ils en sortoient plus purs, il estoit facile d'en tirer les cendres & les ossemens pour les mettre en des Urnes d'or ou d'autre metal precieux, pour estre ensuite portées dans les Mausolées de ces Princes.

On donne la mesme vertu à la Pierre *Amianthos*, dont on tire une espece de Coton apres l'avoir batuë & froissée ; & on s'en sert pareillement pour faire des Suaires, & des lumignons de

Lampes, dont le coton ne ſe conſume point au feu.

Sur cette antiquité de bruler les Corps, on remarque pluſieurs choſes ; & il en arriva une étonnante dans le Bucher d'Etheocle & de Polynice, Freres & Fils d'OEdipe. Ces deux Princes eurent guerre enſemble pour la Couronne de Thebes. Etheocle, comme aîné, devoit regner la premiere année, & Polynice la ſeconde ; mais le plaiſir de regner ſembla ſi doux à cet Aîné, qu'il ne voulut pas que ſon Frere regnaſt à ſon tour. C'eſt de là que s'éleva cette ſanglante guerre entre les Thebains & les Grecs, car Polynice avoit épouſé Argie, Fille d'Adraſte Roy d'Argos.

Cette guerre fut ſi funeſte,

que tous les Princes Grecs furent tuez dans la Bataille, à l'exception d'Adraſte ; & comme elle ne ſe pouvoit terminer, Etheocle & Polynice furent contraints d'en venir aux mains l'un contre l'autre, & ſe tuerent tous deux, leur haine n'ayant pû s'appaiſer par les larmes de Jocaſte leur Mere, non plus que par celles d'Antigone & d'Iſmene leurs Sœurs. On leur prepara un Bucher commun pour reduire leurs Corps en cendres, à la veuë de Thebes & des deux Armées ; mais tous les Aſſiſtans furent ſurpris de voir la flame ſe ſeparer en deux, pour marquer que la haine de ces deux Princes duroit encore apres leur mort. C'eſt ce qui a fait triompher ſur le Thea-

tre ces ſçavantes Plumes qui ont donné la *Thebaïde*, l'*Antigone*, l'*OEdipe*, & les *Freres Ennemis*.

On jettoit auſſi dans le Bucher ce que le Défunt avoit chery le plus, ou ce qu'il avoit de plus precieux; comme on le voit aux Funérailles de Patrocle, liv. 17. de l'Iliade d'Homere, car on precipita dans le feu quatre de ſes plus beaux Chevaux, avec douze des plus nobles Troyens égorgez pour Victimes.

Cette barbare manie d'égorger des Hommes aux Funerailles des Roys, des Princes, ou des principaux Chefs d'Armée tuez en guerre, eſtoit uſitée chez les Grecs & chez les Troyens. C'étoit quelquefois de braves Capitaines, ou d'autres Priſonniers

de guerre, qu'on immoloit de cette sorte aux Manes de ces Princes. C'est ce que represente Virgile liv. XI. de l'Eneïde, aux Funerailles du jeune Prince Pallas, Fils d'Evandre Roy du Latium.

Vinxerat & post terga manus, quos mitteret umbris
Inferias, cæso sparsuros sanguine flammas.

On jettoit non seulement ces Victimes dans le Bucher, mais mesme les Armes dont le Mort avoit pû dépoüiller ses Ennemis. On y ajoûtoit les Vestemens les plus riches & les plus somptueux; comme Enée fit en celuy-cy, ayant vestu le Corps de Pallas d'un habit de pourpre enrichy d'or, & l'ayant couvert d'un autre sur le Bucher. Ces Vestemens

estoient ceux mesmes qui avoient esté faits des mains de la Reyne Didon, & qu'il avoit emportez avec luy, quand il l'abandonna pour venir de Carthage en Italie. Outre cela, une Toile pretieuse estoit encore l'ouvrage de cette Reyne, pour ensevelir le Corps de ce Prince.

Tum geminas vestes, ostróque auró-
que rigentes,
Extulit Æneas, quas illi læta labo-
rum
Ipsa suis quondam manibus Sidonia
Dido
Fecerat, & tenui telas discreverat
auro.

De plus, on portoit les Trophées d'Armes, & tout le riche Butin que le Défunt pouvoit avoir fait sur l'Ennemy, avec les

noms des Nations qu'il avoit prises ; & mesme on portoit les Armes renversées, comme dit Stace liv. 6. de sa Thebaïde. C'est ce qu'on observe encore aux Funerailles de nos illustres Guerriers, en les couvrant de Crespe. Virgile au mesme liv.

Indutôsque jubet truncos hostilibus armis
Ipsos ferre duces, inimicáque nomina figi.

Cette pompe estant achevée, on disoit le dernier adieu aux Manes du Défunt, ce qui se repétoit trois fois ; & ce que l'on observe encore aujourd'huy aux Funerailles des Roys & des Reynes.

Salve æternum, mi maxime Palla,
Æternúmque vale.

L'année eſtant expirée, les Parens & les Amis venoient offrir leurs Preſens ſur des Autels dreſſez prés du Sepulchre, & les Enfans honoroient les Manes de leurs Peres comme des Divinitez, & les tenoient pour tels, comme dit Plutarque en ſes Queſtions Romaines, & Cornelius Nepos en l'Oraiſon de Cornelie aux Graques.

Theophraſte dit, que ſouvent au lieu de mettre le Corps au milieu du Bucher, on le mettoit dans une Pierre circulaire & creuſe, pour en conſerver les cendres ſans aucun meſlange de celles du bois; mais cette circonſtance ne change point la coûtume ny la nature de la choſe.

On n'égorgeoit aucuns Priſon-

niers de guerre, ou Eſclaves, aux Funerailles des Princes ou des Chefs qui eſtoient morts chez eux ; comme l'on voit en la mort de Didon, dont on vient de parler.

Pour ce qui eſt des devoirs que les Anciens rendoient apres la mort, c'eſtoit que ceux de la Famille du Défunt, ſe raſoient la teſte, & jettoient leurs cheveux dans le Bucher avec le Corps, ou les mettoient dans le Sepulcre avec le meſme. On menoit enſuite un grand deüil. On répandoit auſſi des larmes dans les meſmes Tombeaux. C'eſt ce que remarque Homere, liv. 4. de ſon Odyſſée ; & Eurypide en ſon Iphigenie. Cet office de pleurs continuoit trois jours avant les

derniers devoirs que l'on rendoit aux Défunts, comme témoigne Apollonius, livre 2. des Argonautes.

Nous voyons de plus, que pour augmenter le deüil on loüoit des Femmes à prix d'argent, qu'on appelloit *Pleureuſes*, (*Præficæ.*) C'eſt ce que dit Virgile, liv. 3. de l'Eneïde, aux Funerailles de Polydore, que la Reyne Hecube luy fait faire apres avoir eſté tué en Thrace par Polymneſtor ſon Oncle, qui vouloit uſurper les richeſſes qui luy avoient eſté données en dépoſt durant la guerre de Troye; & les Troyens appelloient ces Pleureuſes *Iliades*, du mot Grec d'Homere. Elles avoient les cheveux épars, & jettoient de longs ſoûpirs, en

s'arrachant les cheveux & le visage avec les ongles.

Et circùm Iliades crinem de more solutæ.

On prenoit aussi des Hommes à gage pour le mesme effet, & qui en faisoient autant que ces Pleureuses ; mais cette coûtume fut défenduë aux Egyptiens par Moïse, comme il est marqué au Levitique, 19. & au Deuteronome, 14. Solon la défendit aux Atheniens. La mesme fut défenduë aux Juifs, & les Decemvirs la défendirent aux Romains. On se servoit aussi aux Funerailles, d'Instrumens lugubres, comme de Flutes, de Hautbois, & de Tambours.

Cette coutume de soüer des Pleureux & des Pleureuses, a

eſté fort uſitée chez les Romains, & a duré long-temps. Il en a paſſé meſme un certain uſage juſque dans noſtre ſiécle, que l'on prenoit à prix d'argent des Hommes qu'on reveſtoit de grandes Robes noires traînantes douze ou quinze pieds derriere, ayant en la teſte de longs Capuçons en forme de tuyau pendans ſur le viſage. Ce ſont ceux qu'on employoit aux Funérailles des Perſonnes de qualité, quelquefois au nombre de douze ou vingt en deux rangs, & quelquefois plus, avec un autre qui marchoit ſeul au milieu ſur le derriere, traînant une plus longue queuë que les autres. Ce ſont ces Hommes que l'on appelloit *Babeloux* ; mais à la fin cette coutume s'eſt éteinte.

Tertullien au liv. 13. de la Resurrection, tire la coûtume de bruler les Corps, de l'exemple du Phénix, qui se prépare un Buscher de bois aromatique, d'Encens, de Baume, & d'autres odeurs suaves, & se donne la mort luy mesme, pour s'y consumer ensuite, ressuscíter & se rajeunir; les Hommes, dit-il, devant un jour renaistre & revivre comme cét Oyseau. Lactance parle ainsi du Phenix à la fin de ses Ouvrages.

Construit inde sibi seu nidum, sive sepulcrum;
Nam perit ut vivat, se tamen ipsa creat.
Colligit hinc succos, & odores divite sylvâ,
Quos legis Assyrius, quos opulentus Arabs.

Tunc inter varios animam commendat odores,
Depositi tanti nec timet illa fidem.

Aprés avoir mis les cendres dans le Sepulchre, on y mettoit les marques de la Profession, fussent Hommes de Guerre, ou qui eussent excellé en quelque Art ; comme dit Homére d'Elpenor en son Odyssée, qui receut d'Ulisse en son Tombeau un Aviron en espece de trophée, pour avoir esté Homme de cœur, & avoir servy ce Roy sur Mer. Autant en dit Virgile liv. 6. en faveur de Misénus, à qui Enée fait dresser un Monument sur une Montagne, qui depuis a porté le nom de Miséne, où il luy donna une Trompette.

& une Rame, pour marquer qu'il avoit eſté de ſon temps excellent Trompette & Rameur.

Ingenti mole ſepulcrum
Imponit, ſuaque arma viro, remumque tubámque.

Archimede qui avoit une parfaite connoiſſance de la Geometrie & de la Sphere, comme dit Ciceron, au liv. 5. de ſes Tuſculanes, obtint de ſes Amis d'avoir ſur ſa Sepulture, pour marque de ſa profonde ſcience, une Sphere avec un Cylindre & un Compas. C'eſt ce que Plutarque confirme auſſi en la vie de Marcellius.

On tient pour aſſeuré que les Romains ont appris des Juifs & des Chrétiens à ne plus bruler les corps, comme ils avoient fait long-temps auparavant. C'eſt

Euſebe qui le dit au Paſſage cité.

Quand on faiſoit les Obſéques pour ceux qui eſtoient morts en des Pays étrangers, on leur dreſſoit des Tombeaux au lieu d'Autels, au pied deſquels on leur preſentoit du Vin & du ſang des Victimes, & quelquefois du Vin mêlé avec le ſang, & on invitoit leurs Manes pour en venir boire. C'eſt ce que fait Andromaque Femme d'Hector, qui avoit eſté tué par Achille à Troye. Elle qui eſtoit alors remariée à Helenus, qui regnoit en Epire, ne fait que les ſimples ſolemnitez que l'on rend aux Morts dont on eſt beaucoup éloigné.

Les coutumes d'inhumer ou de bruler les corps eſtoient differentes chez diverſes Nations, &

cela se pratiquoit en des lieux éloignez des Villes. A Athenes on portoit les Corps hors la Porte sacrée ; & la mesme Loy qui estoit observée chez les Athéniens, l'estoit aussi chez les Sicyoniens, comme rapporte Plutarque en la vie d'Aratus.

Les Habitans de l'Isle de Delos estoient encore plus religieux en cela, & leur superstition estoit telle, qu'ils tenoient que la Déesse Latone ayant accouché d'Apollon & de Diane en cette Isle, il n'estoit alors licite qu'aucun mortel y fust inhumé, ny qu'on y souffrist aucune Sepulture. Aussi faisoit-on porter les Corps des Défunts en des Isles voisines pour y estre ensevelis, tant la superstition avoit de pouvoir

ſur l'eſprit de ces Peuples.

Les Noſamons Peuples de la Lybie, ayoient tant de veneration pour les Sepulchres, & pour ceux qui y eſtoient, que quand il falloit jurer pour quelque choſe de douteux, ils mettoient la main ſur ces Monumens, & faiſoient leur Serment; ou s'il y avoit quelque choſe à deviner, ils ſe retiroient vers la nuit aux Tombeaux de leurs Anceſtres, & s'y eſtant endormis, comme dit Tertullien au liv. de l'Ame chap. 57. ils tenoient pour un Oracle divin le Songe qu'ils y avoient eu en dormant.

Les Celtes anciens Habitans d'une partie des Gaules, & proches voiſins de l'Eſpagne, n'en faiſoient pas moins, & ſe reti-

roient prés des Tombeaux pour y paſſer la nuit, & eſtre certains de ce dont ils eſtoient en doute; ſe perſuadant que les eſprits des Défunts qui y reſidoient, les viendroient tirer de perplexité.

Les Augiles habitans d'autour de Cyrene, conſultoient les Manes des Morts de cette maniere. Ils ſe couchoient ſur les Sepulchres, & aprés y avoir fait leurs prieres, & s'y eſtre endormis, ils tenoient pour réponſes les viſions ou les ſonges qu'ils y avoient eus.

Les Athéniens & les Megariens enſeveliſſoient les corps de diverſe maniere, & ordinairement les faiſoient porter en l'Iſle de Salamine pour les y inhumer. Mais ces deux Peuples eſtant

tombez en diſpute pour la propriété de cette Iſle, le ſujet en fut rapporté à Solon, qui n'en pût regler la poſſeſſion que par la pluralité des Corps enterrez, diſant que les Athéniens enterroient les cadavres des leurs le viſage tourné vers l'Occident, & les Mégariens vers l'Orient, & que le plus grand nombre devoit l'emporter. Les Mégariens au contraire répondirent que leur coûtume eſtoit de mettre deux, trois & quatre Corps enſemble en un meſme Tombeau. Mais Diogéne Laertius dit tout autrement, & que les Athéniens enterroient les corps la face tournée vers l'Orient, & les Mégariens vers l'Occident, & qu'il s'en falloit rapporter à ce que Thucydide en

avoit écrit pour réſoudre la que-
ſtion.

Les Cariens avoient une mé-
thode particuliere d'enſevelir les
Corps de leurs Compatriotes, en
laquelle ils ne ſe pouvoient trom-
per, ſi on en venoit à la diſpute;
car chacun affectionnoit ceux
de ſon Pays, & avoit ſa coutume
particuliere.

On trouve auſſi que chez les
Perſes, chez les Grecs, & chez
d'autres Nations, les Capitaines
aprés le Combat, prenoient ſoin
de renvoyer les Corps de leurs
Ennemis tuez dans la bataille,
pour leur donner la Sepulture.
C'eſt ce que fit Pauſanias chez
les Grecs envers ceux des Perſes,
qui eſtoient demeurez ſur la pla-
ce, quoy que Mardonius leur
Capitaine

Capitaine n'euſt pas rendu la pareille aux corps des Grecs qui avoient eſté tuez dans le combat.

Autant en fit Philippe, Pere d'Alexandre le Grand, envers les Grecs, qui avoient eſté vaincus prés de Cheronée, aux corps deſquels il rendit les honneurs funébres, & les renvoya à Athénes.

Alexandre le Grand ſe comporta de la meſme maniere que ſon Pere envers les Soldats de Darius, & envers la Mere de ce Roy, à laquelle il permit de rendre les derniers devoirs à ceux à qui elle voudroit ſelon la coutume des Perſes, ainſi qu'il les rendit luy meſme à Siſygambis Mere de Darius aprés ſa mort.

Homére Iliade 2. dit la meſme

choſe des Grecs ; car Neſtor perſuade aux Chefs de faire recherche des cadavres des leurs, pour les bruler & en enſevelir les cendres dans un meſme Tombeau: ce qui fut auſſi la coutume des Troyens, auſſi bien que des Athéniens, de rapporter les oſſemens de leurs Morts en leur Patrie, comme dit Thucydide liv. 2. & meſme on dreſſoit des Monumens communs aux Soldats qui avoient perdu la vie au ſujet de leur Pays ; où l'on ecrivoit leurs noms & la Tribu dont ils eſtoient.

Les Romains obſervoient encore la Loy des XII. Tables ; par laquelle il eſtoit permis d'aller chercher les corps des Soldats tuez, pour les rapporter chez

eux, afin d'y estre ensevelis ou brulez, comme remarque Appian liv. 1. des Guerres civiles.

Olaus Magnus Archevesque d'Upsal liv. 6. Chap. 45. de la Violation des Sepulchres, rapporte diverses Observations, entr'autres, qu'Hannibal ayant vaincu Marcellus, il en fit orner le corps avec beaucoup de magnificence, avant que de le reduire en cendres; puis il envoya ces mesmes cendres à son Fils, dans une Urne d'argent, y ayant fait ajoûter une Couronne d'or, pour avoir remarqué une generosité merveilleuse en ce grand Capitaine. Par là on voit que les Carthaginois reduisoient en cendres les corps aprés leur mort.

Mais Sylla agit bien d'une au-

tre maniere envers le Corps de Marius, dit le meſme Olaus, car aprés une cruauté épouvantable, il ne ſe contenta pas d'inſulter ceux qu'il avoit vaincus, mais il en fit arracher les os des Tombeaux & les jetter en la Mer. Ce fut avec la meſme barbarie qu'il traita le corps de ce grand Perſonnage, qui s'eſtoit ſignalé en tant de batailles par ſes faits héroïques. Mais luy meſme, comme dit Plutarque, craignant de ſervir de joüet à ſes Ennemis aprés ſa mort, il ordonna par ſon Teſtament que ſon corps fuſt brulé, ſi toſt qu'il auroit rendu l'ame. Ce fut le premier des Romains dont le corps ait entré dans le bucher.

Antoine ſe comporta avec

beaucoup de clemence envers Brutus ; car aprés avoir remporté la victoire sur luy, il en fit envelopper le corps dans une Cotte d'armes de pourpre, & aprés l'avoir fait consumer dans le feu, il prit soin d'en envoyer les cendres à Servilie sa Mere & à Porcie son Epouse.

Solon entre ses belles Loix, y en comprend une, par laquelle il estoit défendu de faire aucune injure aux Tombeaux, aux corps ou aux cendres, que l'on y avoit enfermées, disant que c'estoit un crime qui ne se pouvoit aucunement expier.

Alexandre le Grand, aprés avoir vaincu Darius, s'en vint en Perse, où il fit mettre à mort un Genéral d'Armée, pour avoir

osé ouvrir le Tombeau de Cyrus ; ayant esté touché de beaucoup de ressentiment de ce qu'il avoit leu en une Epigramme Grecque, qui estoit sur le Monument de ce Roy, & qui en expliquoit les actions & la fortune, voulant punir le crime de ce Général, & vanger les Manes du Défunt.

Pyrrhus Roy d'Epire ne vangea-t-il pas avec beaucoup de justice la mort d'un Voyageur, qu'il trouva tué dans une Campagne & sans sepulture, le Cadavre en estant gardé depuis trois jours par un Chien, hurlant incessamment & sans manger. Ce Roy fit donner d'abord la Sepulture au corps, & ayant amené ce Chien en son Camp, cét

animal ayant reconnu les Autheurs du meurtre se jetta sur eux, & les déchiroit. Pyrrhus averty de cela les fit prendre & punir du supplice qu'ils meritoient.

On voit donc, pour revenir au principe de la Sepulture, que ce droit ne peut estre refusé à qui que ce soit sans une extréme barbarie, & sans mesme en excepter les Ennemis. Les Philistins permirent aux Parens de Samson d'enlever son Corps, & de luy donner la Sepulture. Les Habitans de Jabes de Galaad furent loüez beaucoup, pour avoir au peril de leur vie enlevé le Corps de Saul & de Jonathan, pour les porter dans les Tombeaux des Roys leurs Ancestres.

Tobie se faisoit un devoir de pieté d'ensevelir les Corps, & les retiroit mesme chez luy, quittant le plus souvent son repas pour les mettre dans la Sepulture, & instruisant son Fils à ce mesme devoir.

Les Corps mesme de ceux qui avoient esté crucifiez, devoient estre inhumez avant le coucher du Soleil. L'Ecriture en l'Ecclesiaste 6. 3. Jerémie 36. 30. avec le chap. 22. 19. & 2. Roys 9. 10. envisage le defaut de Sepulture comme une peine & comme une malediction; & là-mesme exagere l'inhumanité des Chaldéens, en ce qu'aprés la prise de Jerusalem, ils n'accorderent pas la Sepulture à ceux qu'ils avoient massacrez. Et Josephe liv. 4. chap.

14. déplore la misere de ceux de la mesme Ville, d'estre privez de la Sepulture, & d'estre exposez aux Corbeaux & aux Bestes sauvages. Les Payens mesmes qui consideroient le droit de Sepulture, comme un droit & une loy de la nature, disoient que l'empescher estoit une barbarie & une fureur.

La Fable ne nous dit-elle pas que l'on souhaitoit passionnément que les Corps fussent inhumez, puis que les Ombres ou les Manes des Défunts n'estoient pas receus, pour aller aux Champs Elisées, à moins qu'ils n'eussent erré cent années le long des rives du Styx, avant que de le passer dans la Barque de Charon? Encore falloit-il por-

ter l'argent pour le paſſage, qu'on mettoit en la bouche du Mort, & qu'on appelloit *Naulus*, comme dit Lucien en ſes Dialogues des Morts, & Virgile liv. 6. de l'Eneïde.

Hæc omnis quam cernis inops, inhumatáque turba eſt;
Portitor ille Charon; hi quos vehit unda, ſepulti.

Et le meſme Virgile ailleurs;

Nudus in ignotâ Palinure jacebis arenâ.

C'eſtoit la courume de ſouhaiter que la Terre ou le Sable fuſt leger, qu'on mettoit ſur les Corps des Défunts; quoy que Martial s'en raille en l'Epigramme 30. du liv. 9.

Sit tibi terra levis, mollique tegaris arenâ,

Ne tua non possint eruere ossa canes.

L'on remarque encore que ceux qui entreprenoient des Voyages par Mer, avoient coutume dés leur embarquement de pendre à leur col quelque piece d'or ou d'argent pour le prix de leur Sepulture, dans la crainte de n'estre pas inhumez s'ils faisoient naufrage, comme dit Properce liv. 3. Eleg. 5. Homere Iliade 8. remarque la mesme chose. Aussi estoit-ce un grand malheur que l'on souhaitoit à une personne, & c'est l'imprecation que Thyeste fait à Atrée.

On privoit de la Sepulture les Corps des Parricides, comme n'y ayant point de punition plus rigoureuse que de n'en pas joüir.

Chez les anciens Romains & chez les Gaulois on les couſoit nuds dans des Sacs de cuir avec un Aſpic, un Chien & un Coq. D'autres y ajoûtent un Renard, pour eſtre enſuite précipitez à Rome du Tibre dans la Mer, & dans le Rhoſne chez les Gaulois, comme s'ils n'eſtoient pas dignes de toucher la Terre.

C'eſtoit la coutume en la Loy de Moyſe, d'inhumer les inſtrumens avec leſquels les Malfaicteurs avoient eſté punis de mort, ſoit le Bois, les Pierres, le Glaive, le Cordeau, ou quelque autre inſtrumens que ce fuſt, afin qu'il n'en reſtaſt plus aucune marque, comme rapporte Rabbi Moſes d'Egypte, pour preuve de la coutume des Juifs.

Le desir & l'affection d'estre ensevely avec ses Peres & ses Ancestres est encore une chose si naturelle, qu'on l'exprime dans le Livre des Roys en diverses manieres. En voila quelques-unes. *Il s'est rassemblé avec ses Peres.* Ou *il est retourné à son Peuple.* Ou *il a dormy avec ses Peres.*

L'exemple de Berfellaus est d'une grande authorité pour marquer ce desir ; car comme il est dit au 2 des Roys chapit. 19. quoy qu'il fust estimé intime amy de David, apres la mort d'Absalon son Fils, à la poursuite duquel il avoit esté envoyé, il ne pût estre retenu dans le Palais de ce Roy, ny pour le repos, la seureté, les honneurs, ny pour les richesses, ou les autres plaisirs

que David luy offroit ; mais eſtimant que la Sepulture de ſes Peres eſtoit à préferer à tout cela, il ne fit point d'autre réponſe au Roy que celle-cy. *Ie n'ay aucun beſoin de toutes ces choſes ; mais ſeulement que je retourne en ma Cité, & que j'y meure, pour eſtre enſevely prés du Tombeau de mon Pere.* David fut obligé de le laiſſer aller avec beaucoup de regret de ſa Perſonne.

La meſme choſe arriva à ceux de Jeruſalem, quand ſous l'Empereur Titus cette Ville eut eſté miſe à feu & à ſang : car la pluſpart trouvoient la mort plus douce & plus agréable dans leur Pays natal, eſperant joüir du Tombeau de leurs Peres, que de ſe ſauver ailleurs, comme chez les

Romains, comme ils pouvoient facilement le faire. C'eſt ce que Joſephe liv. 5. chap. 2. de la Guerre des Juifs, & Hegeſippe remarquent. Cette affection naturelle ſe voit en l'Epitaphe de Leonidas de Tarente. *Procul ab Itala jaceo terra, atque Tarento-Patria, hoc verò mihi acerbius morte.*

Les Grecs & pluſieurs autres Nations ne recevoient pas les Corps de leurs Ennemis dans leurs Tombeaux. Sophocle le rapporte en la vie d'Ajax, où Teucer ſon Ennemy prie fort Uliſſe qu'il ne meſle pas ſes cendres avec celles d'Ajax, à cauſe de leurs anciennes inimitiez: car ils tenoient que leur haine duroit aprés la mort, comme on a veu cy devant au Bucher d'Etheocle & de Polynice.

Selon l'ancienne coutume des Hebreux, comme disent Rabbi Jacob, & Rabbi Moses, dans les Funerailles les Hommes prenoient soin des Hommes, & les Femmes des Femmes. Le Fils ou le présomptif héritier fermoit la bouche & les yeux à son Pere ou à son Parent, & recevoit son dernier soupir. On coupoit les cheveux aux Défunts, on leur lavoit le Corps; on les oignoit & on les parfumoit d'odeurs. On les envelopoit de linceuls & on les serroit de bandes, & en cét état ils estoient portez au Sepulchre. La mesme coutume a passé chez les Grecs, chez les Juifs, & postérieurement chez les Romains. C'est d'où Ennius dit du Roy Tarquin.

Tarquinii corpus bona fœmina lavit & unxit.

Les Tyriens & les Sidoniens se servoient de Pourpre au lieu de linceuls. C'est pourquoy ordinairement on appelloit les Suaires *Sindones*, ou *Sidones*, du nom de la Ville de Sidon, & de la Pourpre qui y estoit en usage.

Comme les Gentils vestoient le plus souvent les Corps des Défunts, pour les porter au Bucher, couchez sur des lits somptueux, & préparez, ou dans le Sepulchre; où celuy qui avoit le plus grand nombre de lits estoit estimé le plus magnifique, comme il arriva au Corps de Sylla qui en avoit 60, les Romains & aprés eux les Chrétiens prirent la mesme coutume d'ensevelir les

Corps avec leurs vestemens. Bosius en parle amplement, & mesme à l'égard des Martyrs, puis qu'à Rome on a trouvé le Corps de Sainte Cecile, avec ses habits enrichis d'or, long-temps aprés son Martyre.

Saint Chrysostome reprend cette pompe & cette dépense excessive dans les Funerailles, à moins que ce ne soit pour les Pontifes, les Empereurs, les Roys & les Princes, ou du moins pour des Personnes illustres de l'un & de l'autre Sexe.

Cette coutume d'inhumer les Corps avec leurs vestemens Pontificaux dans le Sacerdoce, a esté toutefois observée dans l'ancienne Loy, comme on le remarque dans le Levitique chap. 10. par-

lant de Nadab & d'Abiu, qui faisoient la fonction du Sacerdoce, comme de Lyra l'a expliqué. La mesme coutume s'observe aussi en la nouvelle, puis qu'on laisse aux Evesques, outre leurs vestemens Pontificaux, leur Anneau Episcopal. C'est ce qui se voit dans les Actes d'Arnulphe Evesque de Soissons; car comme Everulphe son Frere avoit oublié à luy mettre son Anneau Episcopal au doigt, ayant disposé le Corps dãs l'état qu'il devoit estre porté à la Sepulture, il se souvint de cét Anneau, & par une merveille surprenante, la main du Mort, quoy que les doigts en la fussent rétrecis & resserrez vers paulme, s'estendit & presenta le doigt annulaire, & ayant receu

l'Anneau, par la meſme merveille, ſe reſſerra comme elle eſtoit auparavant Cela arriva aux yeux de tous ceux qui eſtoient au Convoy.

Les Egyptiens, les Hebreux, & enſuite les Juifs & les Romains, ſe ſervoient de Toile de Lin, qui quelquefois pour ornement avoit des filets d'or, ou de couleur de pourpre & d'azur aux extrémitez, pour enſevelir les Corps. Nous en avons rapporté des exemples au Corps du jeune Prince Pallas.

Nous dirons que les Juifs ont eſté toujours curieux de faire mettre les Corps de leurs Défunts en des terres neuves, & de n'inhumer pas pluſieurs Corps enſemble, & preſentement ils

ont encore la meſme Religion & coutume, qu'ils n'ont point changée ; ils ajoutent de petits Sacs remplis d'odeurs ſous la teſte du Mort en les portant au Tombeau.

Mais nous voila venus à un Suaire le plus prétieux de tout le monde, qui ſe garde encore en la Ville de Turin en Savoye. C'eſt celuy oú le Corps ſacré du Sauveur fut eſtendu & enſevely aprés ſa mort, & mis dans le Saint Sepulchre. On y voit l'étenduë du Saint Corps imprimée avec les Stigmates de ſes Playes. Il eſt en grande vénération en cette Ville-là, & à certaines Feſtes de l'année on l'expoſe à la veuë du Peuple, qui y vient de toutes les parties de la Savoye & du

Piedmont, comme auſſi de pluſieurs autres Provinces. Il eſtoit auparavant en la Ville de Chamberry, en la Chapelle du Château, lors que par accident le feu ayant pris en ce lieu l'an 1632. le 4. de Decembre, tout y fut conſumé par les flames, & que les Barreaux & les Grilles de Fer ne purent réſiſter à la violence du feu. La Chaſſe meſme d'argent où eſtoit le Sacré Treſor, fut fonduë, & le bois brulé; mais Dieu permit que ce ſacré Linceul ne receuſt aucune atteinte ny dommage, & que l'Image du Sauveur formée de ſon précieux Sang, & qui eſt imprimée au milieu du Suaire demeuraſt en ſon entier. Philibertus Pingonius de Savoye témoin oculaire, Al-

phonſus Paleotus Archeveſque de Boulogne ; Daniel Mallonius Théologien Dominicain, l'Eveſque de Vultubia, Chiffetius & Simon Majole, rapportent ce grand Miracle, en leurs Livres Latins.

Les Juifs ont emprunté des Egyptiens la coûtume d'oindre les Corps, & de les parfumer d'aromats & de bonnes odeurs, comme la Geneſe le dit chap. 50. En la ſepulture des anciens Patriarches ; & dans l'Egliſe naiſſante cette coûtume s'eſt obſervée à l'égard des Martyrs & d'autres, comme les Actes 8. des Apoſtres le remarquent, & Baronius en ſes Annales tom. 1. an. 69. mais Clement Alexandrin liv. 1. fait voir que l'excés

de ces parfums & de ces onctions a esté blâmé chez les Chrestiens, & principalement du temps des premiers, parce que les derniers ont beaucoup retranché de la coûtume des Hebreux, des Egyptiens & des Juifs. Ceux qui s'employoient au Ministere de ces Onctions, s'appelloient *Pollinctores.*

Cette mesme coûtume est reprise par les Loix des XII. Tables chez les Romains, aussi bien que la coutume de boire en la sepulture des Morts, & sur tout en inhumant les Esclaves. Elle le dit en ces paroles, *Uti servilis unctura, omnisque comporatio tollatur.*

Cette même Loy a voulu qu'on retranchast aussi cette magnificence

cence excessive, ces parfums precieux, & ces liqueurs de Myrrhe, aux Funerailles des Personnes libres, *ne sumptuosi nimirum respersio ferret, neque myrrhata potio mortuo inderetur.* Car comme en inhumant ou en brulant les Corps, on observoit cette coutume de mettre dans les Tombeaux, ou de jetter dans le Bucher ces bonnes odeurs, on en voit par tout des exemples, tant dans les Sacrez que dans les Profanes. Homere en son Iliade 6. Virgile liv. 6. de l'Enëide.

Lucien au chapitre du *Deüil*, discours 120. parlant de Stobée, fait mention de cette coutume. Apulée en son Traité de la *Sculture*; & Perse, satyre 3. se raille d'un Heritier offensé de ne trou-

ver pas une ample succession, & dit ainsi,

urnæ
Ossa inodora dabit.

Nicephore, liv. 10. chap. 46. dit qu'outre les onctions on employoit le miel, soit qu'il ait quelque qualité particuliere pour empescher la corruption, ou la mauvaise odeur. Maffée, en ses Narrations historiques, raporte qu'on se servoit de chaux dans les Indes, au lieu d'aromats, & que cette chaux a une vertu toute contraire à celle des autres Regions, car elle preserve les Corps de la putréfaction, & ailleurs elle les consume en mesme temps. Le mesme Autheur dit que la chaux s'employe en la Sepulture des Corps dans le Païs de Coromandel.

Turſellin rapporte auſſi, que la coutume des Chinois eſt de vêtir les Corps de leurs habits, & d'y mettre de la chaux dans le Cercueil ; que ce ſoin y eſt donné aux Pontifes & aux Preſtres de leur Loy, & ſouvent aux Perſonnes de pieté ; & que la plûpart des Corps y eſtoient enſevelis debout, le viſage tourné vers l'Orient, ainſi qu'on faiſoit à Rome aux Veſtales, qu'on enfoüiſſoit toutes vives debout, pour avoir laiſſé éteindre le Feu ſacré.

Corippus l'Africain, décrivant la Pompe & les Funerailles de l'Empereur Juſtinien, rapporte la diverſité d'Onctions & d'Odeurs aromatiques qui y furent employées.

Pour ce qui eſt des Chreſtiens,

on lavoit leurs Corps apres leur mort. Saint Luc raconte dans le chap. 7. des Actes des Apoſtres, que l'on en uſa ainſi envers Tabitha. Denis Eveſque d'Alexandrie, dans Euſebe liv. 7. chap. 22. rapporte la même coutume. Gregoire de Tours, en ſon hiſtoire chap. 104. de la gloire des Confeſſeurs, apprend que cette coutume s'obſervoit en France de ſon temps, c'eſt à dire, dans le ſixiéme ſiécle; on en voit des exemples dans la vie de Gregoire I, dans les Dialogues, & dans l'Homelie 38. ſur les Evangiles. Apres qu'on avoit lavé le Corps, on le laiſſoit quelque temps expoſé à la veuë de ceux qui vouloient le voir. Cela eſtoit accompagné de pleurs & de la-

mentations sur les Morts; comme on fit sur S. Etienne, au raport de S. Luc ch. 7. des Actes. De là vient que Saint Paul, dans le chap. 4. de l'Epître aux Tessaloniciens, console ceux qui pleurent sur les morts, par l'espérance de la Resurrection & de l'Immortalité.

L'Autheur des Commentaires de Job, parmy les Ouvrages d'Origene, fait mention dans le livre 7. des sept jours & des sept nuits de Deüil. S. Cyprien ne l'oublie pas dans le Traité de la *Mortalité*, où il tâche de le moderer. S. Chrysostome, dans l'homel. 61. sur S. Jean, ne condamne pas en ces occasions les larmes & les pleurs, mais seulement ce grand excez. Il en use

dans le discours 3 sur les Philistins, de la mesme maniere. Il reprend surtout fortement la coutume qui s'estoit introduite de son temps, & qui s'estoit enracinée, de prendre des Femmes à prix d'argent pour pleurer & lamenter aux Funerailles. Ce sont celles dont nous avons cy-devant parlé.

Le mesme S. Cyprien ne menace-t-il pas dans la 4. homelie sur l'Epistre aux Hebreux, d'en excommunier les Autheurs, s'ils n'arrestent le cours de cette dangereuse pratique ? Gregoire de Tours dans le chap. 34. liv. 5. de son histoire, & Alcuin sur le chap. 12. de l'Ecclesiaste, en parlent de la mesme maniere que les autres.

Comme l'excez de la pompe

& de la magnificence s'estoit beaucoup augmenté pour la Sepulture, Prudence titre 8. de la Bibliothéque des Peres, le décrit dans son Hymne des Funerailles, & parce que le plus souvent il alloit à une dépense excessive, Saint Augustin dans le chap. 12. du Livre de la Cité de Dieu, blâme cette superfluité. Gregoire I. défend de couvrir de quoy que ce soit le Cercueil du Pontife, & de rien recevoir pour la Sepulture des Morts liv. 4. Epistre 4. & 44.

Du temps des Apostres il y avoit de jeunes Gens destinez pour la Sepulture des Corps. Ce sont ceux que les Romains appelloient *Vespi*, ou *Vespillones*. Ils avoient soin de tout ce qui devoit

eſtre obſervé, & de l'ordre que l'on y devoit tenir. L'hiſtoire d'Ananias & de Saphyra nous en fait mention. Dans les temps ſuivans les Perſonnes les plus conſiderables, & les plus pieuſes, faiſoient gloire de s'employer à ce devoir charitable, & digne de pieté.

Gregoire de Nazianze remarque dans l'Oraiſon Funébre de Saint Baſile, qu'il fut porté en Terre par les mains de quelques Saints Perſonnages, & qu'alors on avoit eſtably un certain nombre de Perſonnes pour porter les Corps au Tombeau.

Les Flambeaux & les Torches ont eſté mis en uſage de tout temps, comme on le remarque du temps des Grecs & des

Troyens C'eſt ce qui s'eſt pratiqué aux Funérailles de Miſénus & du Prince Pallas, comme nous avons dit; & dans le temps des Chrétiens Saint Cyprien fut inhumé de cette maniere, comme on le voit dans les Actes de ſon Martyre, dont Ponce ſon Diacre fait mention en ſa Vie.

Mr Rigaut & Mr Lambert expliquant le mot Grec d'Origéne *Scolaces*, qui peut eſtre chez les Latins *Spartum*, veulent que ce terme ſignifie des Joncs, ou des cordes de Geneſt torſes, qui eſtoient couvertes de Cire tant au dedans qu'au dehors, pour y ſervir de Flambeaux. Euſeb. liv. 4. de la vie de Conſtantin le Grand chap. 66. y employe des Flambeaux, avec des Cantiques

comme dit Saint Chryſoſtome. Gregoire de Tours liv. 3. chap. 18. parle du ſon des Cloche ; & Beda dans l'hiſtoire Eccleſiaſtique d'Angleterre liv. 4. chap. 23. en parle de la meſme ſorte.

On faiſoit des Oraiſons Funébres le jour des Funérailles, ou quelques jours aprés ; comme la coûtume s'en obſerve encore pour les Roys, pour les Princes ou autres Perſonnes de haut rang & de merite, de l'un & de l'autre Sexe. Gregoire de Nazianze fit celle de ſon Frere Cesarius, de Gergonie ſa Sœur, & de Saint Baſile ſon Amy. Gregoire de Nyſſe prononça celle de Meletius Eveſque d'Antioche.

Mais pour ce qui eſt des Oraiſons Funébres ou Panégyriques,

& de leur antiquité, on tient que Valerius Publicola, qui fut déclaré le premier Consul de Rome, pour en avoir chassé les Roys par le secours que Brutus luy presta, a esté le premier qui les ait instituées aprés la mort du mesme Brutus. Quelques-uns sont d'opinion que dés les premiers Roys de Rome, ces Panégyriques avoient esté introduits, puis que Romulus mesme qui en estoit le premier, faisant une Harangue publique en pleine Assemblée du Senat, & de tous les Grands de Rome, & venant à s'emporter avec excez contr'eux, fut déchiré en pieces. Florus en parle ainsi. Les Romains ont esté les premiers qui ont commencé cette Cerémonie, & les Grecs

à leur imitation s'en ſont ſervis; aprés eux. Il eſt toutefois conſtant que dans les Guerres des Grecs, on voit Uliſſe & Ajax dans leurs Harangues en la diſpute des armes d'Achille, faire une grande énumeration des hauts faits de ce Prince, & des hautes qualitez de ſa Race, en la préſence du Roy Agammenon, & des autres Princes de la Grece, & qu'ainſi les Romains ne pouvoient pas eſtre les premiers Autheurs de ces Panègyriques.

Mais d'autres ſont de ce ſentiment, que le Philoſophe Solon, qui vivoit du temps de Tarquin l'ancien, inſtitua les Oraiſons Funébres ou Panégyriques. C'eſt ce que dit Anaximénes. Quelques-uns en donnent l'origine à

Theſée, & croyent que les Athéniens commencerent à loüer publiquement ceux qui avoient eſté tuez en la Bataille de Salamine, de Marathon, ou en celle du Peloponeſe.

Il eſt certain cõme on voit dans Suetone, & en d'autres Autheurs, que les Romains n'ont pas ſeulement loüé les Illuſtres Perſonnages tuez en Guerre, mais auſſi ceux qui eſtoient morts en Paix, & meſme auſſi les Femmes d'une qualité éminente ; comme fit Jules Ceſar âgé de 12. ans aux Obſéques de ſa Tante du coſté de ſon Pere, devant les Senateurs & dans le Barreau, & pareillement ſon Epouſe. Tibere en fit autant aux Funerailles de ſon Pere; & Mutius Scevola loüa en public auſſi ſa Mere.

Nous avons dit que les Funérailles estoient accompagnées de Cantiques. Chez les Grecs on appelloit ces Chants *Næniæ* & *Epicedia*. Les Latins les appelloient *Planctus* ou *Lamenta*. Il est certain que les Hebreux & les Juifs s'en sont servis dans leurs temps, ce qui est remarqué dans l'Ecriture Sainte, & que le Roy David les a employez en la mort de Saul & d'Abner. Les Romains ont voulu éteindre ces excez de Lamentations par leur Loy des XII. Tables qui le dit ainsi, *Mulieres ne genas raduntо*, parce que, comme nous avons dit, les Femmes s'arrachoient les cheveux & les jouës.

De plus, on faisoit des distributions d'aumônes, de Pains &

de Viandes, comme disent Origéne & Saint Hierôme en la Lettre 26. à Pammachius, pour le consoler de la mort de Pauline sa Femme, & Saint Augustin en l'Epistre 64. à Aurele Evesque de Carthage.

On faisoit pareillement des Banquets prés des Tombeaux des Défunts, qui s'appelloient *Agapes*, comme par une dilection fraternelle. C'est dont parle Saint Cyprien, & Tertulien en son Apologetique chap. 39. où les Pauvres estoient admis. Mais ayant remarqué que l'abus s'y estoit glissé, il les reprit aigrement, ainsi que Saint Gregoire de Nazianze. Ces Agapes se faisoient aussi bien en la naissance qu'aux mariages. Il semble que

la coûtume de faire des Banquets soit venuë des Gentils : car c'étoit leur ordinaire de préparer de grands Festins aux Funerailles en faveur des Manes des Défunts, ausquels ils se persuadoient qu'ils venoient assister, & prendre un grand plaisir, ou que du moins ils se repaissoient de la fumée des Viandes ; aussi c'estoit la coûtume de les y inviter, en criant à haute voix dans le Sepulchre.

Les Grecs appelloient ces Banquets *Peridipna*, & les Romains *Parentalia*. On laissoit souvent ces Viandes préparées sur les Tombeaux, ou on les consumoit au feu. Homere & Virgile en font mention, & ce dernier au liv. 5. de l'Eneïde.

Libavitque dapes.

Lucien en ſes Dialogues, dit que cette ſuperſtition s'eſtoit eſtenduë chez pluſieurs Nations, juſqu'au temps de Saint Auguſtin, comme ce Saint Perſonnage le rapporte au Diſcours 15. & il la reprend bien à propos en ces termes. *Quoy ? l'eſprit ou les ames qui ſont détachées des liens de leurs Corps, ont-elles beſoin de ces ſomptueux Banquets ?* Mais la pieté des anciens Patriarches eſtoit bien éloignée de la Gentilité & des ſuperſtitions des Anciens ; car ils employoient ces Viandes preſentées ſur les Tombeaux à la nourriture des Néceſſiteux ; & cette coûtume s'eſt religieuſement obſervée du temps des Iſraëlites, comme on le peut voir en la Sainte Ecri-

ture Tobie 3. 17. où le Pere la recommande solemnellement au jeune Tobie : selon que l'ont remarqué Lyranus & Turrianus.

Du temps des premiers Romains Numa Pompilius leur Roy, voulut que le grand Pontife eust le soin de rendre les honneurs aux Dieux Manes, & principalement à la Déesse *Libitina*, qu'ils tenoient présider à la mort; d'où vient que l'on appelloit ceux qui estoient employez à ces devoirs *Libitinarii*. Il y avoit aussi à Rome la Porte *Libitinensis*, proche l'Amphithéatre de Statilius, par laquelle on portoit les Corps des Gladiateurs dans le lieu de leur Sepulture. C'est dequoy parle Plutarque.

Les Jeux Funébres se cele-

broient aussi en la Ville de Rome. Celuy des Gladiateurs y estoit employé en l'honneur des principaux Romains, pendant que leurs Corps estoient dans le Bucher ; & de là les Gladiateurs qui y combattoient estoient appellez *Bustuarii*. Marcus & Décius Fils de Junius Brutus furent les premiers qui en célebrerent en faveur de leur Pere. Ces Jeux furent empruntez des Grecs & des Troyens, comme on le voit dans le liv. 5. de l'Eneïde, où Enée en l'honneur de son Pere Anchise, en fait representer de cinq sortes chez Acestes Roy de Sicile, où son Pere estoit inhumé, ce qui se faisoit le 9. jour aprés l'an finy.

Expectata dies aderat, nonámque serenâ

Auroram Phaëtontis equi jam luce ferebant.

Les Cyprez se plantoient ordinairement anx Funerailles des Princes & des grands Seigneurs, autour de leurs Sepultures & de leurs Tombeaux, & mesme devant la porte de leurs maisons. C'est une espece d'Arbre funeste, & qui est pris pour la mort; car estant coupé il ne renaist jamais. L'Ache servoit aux Sepultures de la Populace au lieu de cét Arbre. C'est ce que represente Alciat en ses Emblêmes par ce Distique.

Funesta est arbor Procerum Monumenta Cupressus,
Quale Apium plebis promere fronde solet.

De plus, on nettoyoit la Mai-

ſon du Mort avec une eſpece de Balay particuliere ; & ceux qui avoient ce ſoin s'appelloient *Everruncatores.*

Chez les Anciens on couvroit de guirlandes de Fleurs la teſte des Vierges, avant que de les mettre au Tombeau ; on y en jettoit auſſi de blanches en faveur de leur Virginité, comme Damaſcéne & Nyſſénus le remarquent. Chez les Romains quand une Veuve mouroit, qui n'avoit eu qu'un ſeul Mary, on la portoit au Tombeau de ſon Epoux, avec une Couronne de pudicité. On a ſouvent envoyé les Corps des Défunts vétus de blanc dans le lieu de leur Sepulture. Les Femmes meſme des Perſonnes de qualité, dans les Funérailles de

leurs Epoux ſe vétoient de la meſme couleur.

La meſme coûtume s'obſerve encore en Angleterre, de ſe ſervir de Fleurs blanches & de vétir les Corps des Défunts d'habits blancs. Cela ſe pratiquoit autrefois en France en la mort d'un Roy ; & la Reyne ſe vétoit de blanc, c'eſt d'où eſt venu le nom de la Reyne Blanche, comme Alexandre Surdus l'a remarqué, & Polydore Virgile liv. 6. chap. 7.

On avoit auſſi coûtume quelquefois aprés les Obſéques de répandre diverſes Fleurs & Parfums ſur les Sepulchres ; comme fit le Peuple Romain ſur celuy d'un des Scipions ; & ſi c'eſtoit un Guerrier, on attachoit autour du

Monument ſon Bouclier, ſon Caſque, ſon Epée & divers autres Ornemens. Cette coûtume n'eſt pas encore eſteinte preſentement, comme on peut voir dans nos Temples, où ſont les Drapeaux & les Armes de nos Généraux d'Armée, attachez aux Voutes. C'eſt ce que dit fort à propos Virgile liv. 9. de l'Enëide.

Suſpendive Tholo, aut ſacra ad faſtigia fixi.

On mettoit des feüilles de Laurier, de Myrthe, ou de quelques autres Arbres qui gardent leur verdure, dans les Tombeaux, ſous les Corps des Défunts; ce que Durantes remarque eſtre un Symbole myſtérieux de l'immortalité, en faveur

de ceux que l'on croit ne prendre qu'un doux ſommeil, pour revivre un jour mieux qu'auparavant.

Il y avoit de plus les Lampes ſepulcrales que l'on mettoit dans les Mauſolées. Ces Lampes avoient une vertu particuliere qu'elles ne s'eſteignoient aucunement, tant qu'elles n'avoient point d'air; ſoit que cette vertu vinſt du Lumignon qui pouvoit eſtre fait du Lin *Asbeſtos*, ou de la Pierre Amianthos dont nous avons parlé, ou que cela procedaſt de la matiere ou de l'Huile qui y eſtoit employée. Nous avons Saint Auguſtin pour témoin, de cette verité. Il dit en ſa Cité de Dieu liv. 1. chap. 6. qu'en foüillant dans les ruines

d'un

d'un ancien Monument, on y trouva une Lampe d'or, qui ſe-lon ſon inſcription y avoit de-meuré allumée prés de deux mille ans, & que quand l'air y eut en-tré, elle s'eſteignit. Il eſt encore certain que dans Rome on trou-ve aſſez ſouvent de ces Lampes dans les Catacombes & en d'au-tres lieux. *Roma ſubterranea* en peut fournir des exemples.

Quoy que nous ayons dit un mot des Epitaphes & de leur ori-gine, en parlant de la Sepulture d'Abel, il eſt à propos de les diſtin-guer des inſcriptions. Les inſcri-ptions marquent ſur des Pierres, Airain ou autre Matiere, certains Caractéres, Titres ou Lettres Majuſcules, qui deſignent à quelles Perſonnes les Sepulchres

ou Tombeaux appartiennent, & d'ordinaire les mots en estoient en abregé, comme on le peut voir en ces Lettres Sepulchrales. *H. M. N. H. S.* qui veulent dire, *hoc monumentum non hæredes sequitur.* Mais les Epitaphes comprenoient ordinairement les noms, les dignitez & les vertus, ou les hautes actions de ceux qui estoient en ces Monumens. On remarque que les plus anciennes avoient un style particulier, & une agréable varieté dans leurs termes, quoy que quelques-unes fussent simples & naïves; & comme elles ne sentoient ny les Vers ny la Prose; il y avoit un art ou une cadence dans les mots dont on les formoit qu'on appelle *Art Lapidaire*, & qu'Emanuel Thesaurus de Sa-

voye a fait revivre en la vie de ſes Patriarches. Ce ſçavant Perſonnage a fait des Peintures achevées de toutes les Perſonnes qu'il a écrites en ſon Livre, & on ne les lit qu'avec admiration. Son Livre a eſté imprimé depuis quelque temps à Rome avec deux fois autant d'augmentation ſur d'autres ſujets curieux & ſçavans.

La pluſpart des Epitaphes ſe faiſoient auſſi en Vers ; & pour voir les Eloges que l'on donnoit au merite, à la dignité & aux vertus des Perſonnes, le Livre intitulé *Rome Souterraine*, en fournit un grand dombre tant par inſcriptions que par Epitaphes, eſtant recueillies de divers Autheurs.

Plusieurs ont écrit leurs Epitaphes de leur vivant, comme le Cardinal Baronius le rapporte de Cassius, Evesque de Narnie.

Pierre le Diacre a fait un excellent Traité des Epitaphes & des Inscriptions, & mesme des marques Hierogliphiques ou Caracteres Romains, qui se trouvoient sur les anciens Tombeaux ou Sepulchres. Bosius est aussi un Autheur fort curieux de ces antiquitez, de mesme que Jean Severanus & Paul Aringhus.

Vvolphangus traitant cette matiere liv. 3. chapitre dernier, rapporte tant sur Rome, sur Naples, que sur le Portugal, & autres lieux, plusieurs Epitaphes & Inscriptions fort anciennes, & dit qu'on a trouvé plu-

ſieurs vaiſſeaux d'or, d'argent, d'Airain ou d'autre matiere dans les Sepulchres, dans leſquels les oſſemens & les cendres des Corps eſtoient encore enfermées, & il en marque ſouvent les temps.

Pauſanias en ſes Attiques marque de quel temps les Epitaphes ont commencé, & dit auſſi que l'on érigeoit des Autels à la Milice qui avoit eſté tuée pour la défenſe de la Patrie, & qu'on luy rendoit des honneurs annuels; ce que Lycurgue ordonna auſſi d'être obſervé.

Pour ce qui eſt d'inhumer les Corps couchez ſur le dos, la teſte vers le Couchant, & les pieds vers l'Orient, c'eſt ce que Quallard a remarqué dans ſes Voyages de la Terre Sainte, & ce qui ſe

pratique encore aujourd'huy. Le Concile de Macon, Canon 17. défend d'inhumer les Corps les uns sur les autres ; mais on doit les mettre à costé. Il le dit ainsi. *Non licet mortuum super mortuum mitti.*

Les Instituts de l'Empereur Justinien ne permettent pas d'ensevelir aucun dans le Tombeau d'autruy, sans son consentement. *Non licet inferre mortuum in tumulum alienum invito domino.*

Les Romains eurent leur temps limité pour regretter les morts; car Numa ajoûta aux Sacrifices qu'il avoit établis, ceux que l'on devoit faire aux Dieux Manes. Il défendit de regretter aucun enfant au dessous de trois mois, & ne jugea pas à propos qu'un

plus âgé fuſt regretté plus de mois qu'il n'avoit vécu d'années. Pour les Perſonnes mariées, le terme eſtoit fixé à dix mois au plus. Mais ſi quelque Femme ſe remarioit avant ce temps, elle en eſtoit repriſe, & c'eſtoit une honte pour elle, ſelon le Code & l'Ordonnance de ce Roy.

Il n'en alla pas de meſme de cette Veuve de la Ville de Lyon, qui ſans garder les temps preſcrits par l'Ordonnance, épouſa vingt trois Maris, & dont le dernier l'ayant miſe au Tombeau, fut couronné de Fleurs, ayant une branche de Laurier en la main, en marque de victoire & de triomphe, & accompagna le Cercueil en cette maniere, avec toute la jeuneſſe de la Ville, qui

pour honorer les Funerailles y fit venir les Violons, & les Hautbois, qui joüerent par concerts & avec mélodie, comme si c'eust esté une nopce au lieu d'un convoy de mort.

Plutarque dit en ses Problémes que les Veuves mettoient bas leur Pourpre, leurs Anneaux, leurs Bracelets, & qu'elles se vétoient de blanc; mais que le temps du deüil estant expiré, elles reprenoient leurs vétemens somptueux avec leurs Bijoux, comme le dit Tite-Live.

Chez les Juifs le deüil estoit de trente jours, & les Anglois observent la mesme coûtume à Rome, selon Horace en ses Epodes, on faisoit un Sacrifice le 9. jour d'aprés la Sepulture; & les

jeux commençoient le meſme
jour auſſi.

Novendiales diſſipare pulveres.

Il y avoit une coûtume chez les Romains, qui ſentoit fort ſon antiquité, comme le fait voir S. Auguſtin en la Cité de Dieu liv. 4. chap. 11. par laquelle cette Nation faiſoit mettre à terre les Enfans nouveau-nez par les mains des Sagefemmes, & les Peres les relevoient, pour ſe remettre en memoire que toutes choſes doivent retourner en leur principe. De là eſtoit pris le nom de l'adreſſe *Levana*, que les Gentils adoroient.

On a veu des Sepulchres miraculeuſement conſtruits en peu de temps. Sous l'Empereur Trajan, Saint Clement I. Ponti-

ſe Romain de ſon nom, ayant eſté précipité une Ancre au col, les Eaux ſe retirant à ſes prieres, les Anges luy érigerent un Monument au fond de la Mer, afin de luy donner la Sepulture en ce lieu. Cét Element par une merveille ſurprenante, ſe retiroit tous les ans la veille de ſa Feſte; en ſorte que tout le monde pouvoit aller viſiter ce Sepulchre que la Mer recouvroit aprés le jour expiré. C'eſt où un Enfant demeura endormy pandant un an par miracle.

Les Iaſiens érigerent un magnifique Mauſolée à un jeune Enfant & à un Dauphin, pour l'amour qu'ils avoient contracté enſemble. Ce Poiſſon avoit coûtume de porter cét Enfant

ſur la Mer en ſe joüant, & de le rapporter au rivage; mais ayant eſté piqué d'une des épines de ſon dos, il en mourut; ce qu'ayant apperceu le Dauphin, il en mourut de regret. Leurs Corps eſtant trouvez ſur le Sable, ils furent portez en ce Monument. Les meſmes érigerent une Statuë de Marbre en leur honneur, repreſentant un Dauphin qui portoit un Enfant ſur ſon dos, avec cette belle Deviſe.

Non pondus amori.

Ils fabriquerent meſme des Médailles d'argent qui repreſentoient leurs Images, & laiſſerent à la poſtérité l'hiſtoire de leur amour. Les Romains ſe vantent qu'il en eſt autant arrivé au Lac Lucrin, prés de leur Ville.

Il ſe trouve des animaux qui ſe rendent ce devoir les uns aux autres. Les Gruës, comme dit Elian livre 2. chapitre 1. partant de Thrace pour paſſer en Egypte, afin d'y trouver un Climat plus temperé, ſi quelqu'une de leur compagnie meurt en chemin, elles s'aſſemblent autour, la couvrent de Sable, & continuent leur route, aprés luy avoir rendu ce dernier devoir.

Les Abeilles, comme dit Virgile liv. 4 des Georgiques, ne ſe rendent-elles pas ce dernier devoir en leurs Funerailles, avec beaucoup de ſoin & de regret?

Tum corpora Luce carentum
Exportant tectis, & triſtia funera ducunt.

Mais voila une merveilleuſe

ſurpriſe qui arriva aux yeux des principaux Romains. Druſilla Epouſe de l'Empereur Caligula eſtant morte, comme on en brûloit le Corps avec la pompe & la magnificence accoûtumée, une Aigle qu'elle avoit élevée & nourrie de ſa main, & qui la ſuivoit en quelque part qu'elle allaſt en volant d'Arbre en autre, voyant que l'on mettoit le Corps de cette Imperatrice dans le Bucher, s'y précipita d'elle meſme & s'y conſuma à meme temps; tant la paſſion de cét Oyſeau eſtoit grande.

Avant que l'on inhumaſt dans les Villes & dans les Temples, on mettoit les Corps en des Grottes ſouterraines, ou dans les Champs en des lieux que l'on appelloit *Ai-*

res ; comme il eſt dit de Saint Cyprien, qui fut inhumé dans l'Aire d'un Procureur nommé Candide. Souvent on élevoit des Monumens & des Sepulchres ſur les lieux où les Martyrs avoient eſté enſevelis. Les Catacombes à Rome nous donnent un témoignage de ces Sepultures.

La Loy des XII. Tables défendoit de brûler ou d'inhumer aucun dans l'enceinte de Rome, & elle portoit ces mots, *In urbe ne ſepelito, neve urito.* Dans ce temps là il y avoit beaucoup de Monumens ou Tombeaux autour de cette Ville, tant vers la Porte Capene, au chemin d'Appie, que vers la Porte Nomentane. Les plus conſiderables eſtoient dans le Champ de Mars,

comme asſeure Clement Alexandrin liv. 1. des Guerres Civiles.

Mais enſuite de ces premiers temps, on a inhumé les Corps à la porte des Temples, & en leur circuit, & l'une a pris exemple ſur l'autre. L'Empereur Conſtantin le Grand fut enſeveli à Conſtantinople dans le Portique du Temple des Apoſtres; Clovis à Paris en celuy de Saint Pierre Saint Paul, aujourd'huy Sainte Geneviéve; Clotaire dans celuy de Saint Germain des prez; Charlemagne à Aix la Chapelle dans le Temple de Sainte Marie.

Enfin la coûtume ſe relâcha de n'inhumer pas dans les Villes, ny prés de leurs enceintes, & l'on permit à Rome, & principale-

ment à ceux qui avoient mériré le Triomphe, d'avoir leurs Sepulchres dans la Ville, comme auſſi à ceux qui par leur race ou par leurs vertus eſtoient illuſtres. De là eſt venuë la *Ruë Patricienne*, où il y au pied du Mont Viminal & Quirinal, quantité de Mauſolées pour ces Perſonnes conſiderées. Enfin l'uſage s'en eſt introduit par tout, & l'on n'a plus eu d'égard aux Loix qui le défendoient auparavant.

Mais avant que de finir ce diſcours, nous dirons que les Turcs, eſtant preſts de mettre au Tombeau les Corps des leurs, les raſent & les lavent, & que leurs Sepulchres ſont ſur le bord des chemins; & qu'il y a eu des Roys & des Princes qui faiſoient porter

leurs Tombeaux au front de leur Armée, pour avoir l'image de la Mort devant leurs yeux, & pour ne la pas redouter dans les combats; comme dit Calcondyle livre 3. Le Tombeau de Mahomet qui est à la Méque, & que quelques Autheurs disent estre de Fer, & soutenu en l'air par la vertu de l'Aimant, est visité tous les ans par de grandes Caravanes de quatre-vingt & cent mille Personnes, pour estre en asseurance contre les Arabes qui ont coutume de les détrousser sur le chemin, & où l'on porte un magnifique & riche Pavillon de la part du Grand Seigneur, pour en couvrir le Tombeau de leur Prophete.

Quoy que les & les Mausolées

leurs Tombeaux au front de leur Armée, pour avoir l'image de la Mort devant leurs yeux, & pour ne la pas redouter dans les combats; comme dit Calcondyle livre 3. Le Tombeau de Mahomet qui est à la Méque, & que quelques Autheurs disent estre de Fer, & soutenu en l'air par la vertu de l'Aimant, est visité tous les ans par de grandes Caravanes de quatre-vingt & cent mille Personnes, pour estre en asseurance contre les Arabes qui ont coutume de les détrousser sur le chemin, & où l'on porte un magnifique & riche Pavillon de la part du Grand Seigneur, pour en couvrir le Tombeau de leur Prophete.

Quoy que les & les Mausolées

magnifiques Sepulchres dont nous avons parlé, ayent esté pour les Roys & pour les Princes, voicy qu'un accident fait qu'une Fourmy est plus noblement ensevelie que Cleopatre Reyne d'Egypte. Cette Epigramme le dit, parce que ce petit animal fut enfermé dans de l'Ambre transparent, & cette Reyne dans du Marbre.

Quamvis myzdonio jaceat Cleopatræ sepulcro,
Hæc Formica jacet nobiliore loco.

Nous finirons par le Sepulchre de Timon, dit le *Misanitrope*, qui avoit esté construit sur le bord de la Mer, & que cét Element avoit tellement en horreur, qu'il vomissoit continuellement ses Flots contre, & avec le temps le re-

pouſſa fort loin ; car comme il avoit eu en haine les Hommes, la Mer n'en eut pas moins de ſon Corps & de ſon Tombeau. Voila l'Epitaphe qu'il s'eſtoit fait luy meſme, & que l'on voyoit.

Hic ſum poſt vitam miſerámque ineo-
pemque ſepulrus;
Nomen non quæras, dii lector, te
malè perdant.

L'Orange de la Chine, & la Perruque, *eſtoient les vrais Mots des deux Enigmes de Mars. En voicy quelques Explications en Vers.*

I.

DE ces heureux Climats, de ces Lieux enchantez,
Où le Soleil répand ſes premieres beautez,
Nous vient l'Orange de la Chine.

Sa réputation fait bruit.
Que benite soit la Machine
Qui nous apporte un si bon Fruit.

L. Bouchet, ancien Curé de Nogent-le-Roy.

II.

NOn, l'esprit n'est plus de saison,
Les Belles n'en font aucun cõpte,
Elles luy preferent sans honte
Un Homme qui n'a pas seulement la raison.
Pourveu qu'il ait l'air du beau Monde,
Et qu'il sçache bien grimacer,
Sous la Perruque *brune ou blonde,*
Belle montre le fait passer.
Un Amant de ce caractere
Sçait admirablement se taire;
Sa bestise le rend discret,
Et c'est tout ce qu'on veut dans l'Amoureux mistere;
Point de plaisir, s'il n'est secret.
Un Homme d'esprit au contraire

Eſt ſujet à faire des Vers,
Et l'on craint qu'à tout l'Univers
Il ne faſſe récit d'une ſecrette affaire.
Enfin il ſe voit mépriſé,
Lors qu'un Sot eſt favoriſé.

DIEREVILLE.

III.

ON *dit que depuis le Carême*
Celimene fait voir une ſageſſe extrême,
Et qu'elle ne veut plus qu'on luy parle d'amour.
Mon pauvre Rival l'autre jour,
La Perruque *poudrée, & la barbe bien faite,*
Enfin comme un Amant qui veut faire ſa cour,
Mettoit tout ſon eſprit à luy conter fleurette.
Jamais diſcours ne fut plus touchant que le ſien,
Sans qu'il en puſt obtenir rien.
Ce qui ſçavoit jadis luy plaire

Ne faiſoit plus que l'irriter.
Un changement à ſes vœux ſi contraire
Entre les dents le faiſoit bien peſter,
Mais il ne pût ſe rebuter.
Il voulut voir la fin de ce miſtere,
Deuſt-il ſe faire encor plus maltraiter.
Ce qu'il craint arrive, de ſorte
Que badinant comme autrefois,
La Belle contre luy s'emporte,
Et l'égratigne avec ſes doigts,
L'obligeant au plus vîte à regagner la porte.
Quel traitement pour un Galant?
Fy d'un amour ſi violent;
De la main de cette Cruelle
Je ne veux point eſtre batu;
Ainſi je croy que ſa vertu
Me va rendre auſſi ſage qu'elle.

Le meſme.

IV.

SUr l'Enigme du mois mon eſprit ſe partage;
Prenant vers l'Inde ſon eſſor,

En faveur de la Poudre d'or,
Il tient d'abord pour cette heureuse
Plage;
A la Grenade ensuite il voudroit s'attacher;
Le Portugal, par son Orange
Vient enfin pour l'en arracher,
Et l'oblige à prendre le change.

C. HUTUGE d'Orleans,
demeurant à Metz.

V.

DE l'usage de la Perruque
J'approuve la commodité;
Mais à l'égard de la santé,
J'aime mieux moins couvrir ma nuque.
C'est la réponse qu'en ce mois
Je fais, comme déja je l'ay faite une fois
A ta question, cher Mercure,
Sans penser à l'Enigme obscure
Que tu proposes en ce jour.

Mon Quatrain, par cette avanture
Pourroit eſperer un retour.

Le meſme.

VI.

CErtes Mercure eſt délicat;
On dit que jamais il ne mange
Aucune Perdrix ſans Orange,
Et qu'il fait tout avec éclat.

Mademoiſelle DE LAUNAY-BURET,
de Vitré en Bretagne.

DIXIEME PARTIE DU TRAITE' DES LUNETES,

DEDIE' A MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE

Par Mr COMIERS *d'Ambrun, Prevoſt de Ternant, Profeſſeur és Mathematiques à Paris.*

NOus avons demontré dans le dernier Mercure Extraordinaire, l'ancienneté des Binocles, & avons donné leur facile Conſtruction, de leur premier Inventeur *Daniel Chorez*, qui les préſenta au Roy en l'année

1625. Nous avons auſſi demontré que le R. P. Antoine Maria *de Rheyta*, ce ſçavant Religieux Capucin Alleman, avoit donné la derniere perfection aux Binocles, compoſant de deux verres convexes chaque Lunete du Binocle Aſtropique, pour contempler les Aſtres, & mettant quatre verres convexes, un objectif & trois oculaires à chaque Lunete du Binocle, pour voir les objets terreſtres. C'eſt de ces Binocles du P. Reyta, dont toute l'Europe a admiré le ſurprenant effet depuis 1642. auſquels on en fit de ſemblables en pluſieurs Villes de l'Europe, dez lors que ce grand Homme en eut publié la Conſtruction, dans ſon docte Livre intitulé *Oculus Enoch & Eliæ*, im-

primé à Anvers en l'année 1645.

Mais parce que plusieurs doctes Allemans se plaignent contre un nouvel Autheur grand Adioptricien, & avec les termes de Mr de Balzac dans sa 26. Lettre à Hydaspe, disent, *Que la maladie qui se prend au bout des doigts, ayant frapé une teste*, pour s'attribuer l'invention des Binocles, *a composé plusieurs volumes de Visions, où il n'y a pas une pensée raisonnable. Ils ne s'étonnent pas* (ajoûtent-ils avec Mr de Balzac) *qu'il y ait des Hommes qui donnent de la réputation à des Sots, puis qu'ils ont fait des vœux & brulé de l'encens à des Singes.* Je dois justifier tous les Sçavans de nostre Nation, qui n'ont jamais hésité à reconnoistre le grand merite & sçavoir du R. P. de

Reyta, & l'admirable effet de ces Binocles.

Pour faire le panegyrique du P. de Reyta, celuy de son Livre & de ses Binocles, il me suffit de choisir & rapporter quelques témoignages tres-authentiques. *Fabius Chisius*, grand Astronome, Nonce Apostolique & Légat à Cologne, & depuis Pape *Alexandre VII.* apres avoir tres-souvent admiré le grand effet des Binocles du P. Reyta, & examiné en manuscrit son Livre *Oculus Enoch & Eliæ*, luy écrivit du 17. May 1642. *Dignum existimo ut typis tradatur, &c.* Vous trouverez cette Lettre dans la Préface dudit liv. imprimé en 1645.

Jean *Caramuel* ce grand Evêque Mathematicien, qui seul a

composé autant de livres qu'il en faut pour faire une Bibliothéque choisie, écrivant au mesme Legat *Fabius Chisius*, dans sa Lettre datée de Louvain le 3. Juillet 1643. que vous trouverez au long dans la 1605. page de son *Mathesis Nova*, imprimé à Lyon en 1670. parle en ces termes.

ILLVSTRISSIME DOMINE,

Vir omni exceptione major, Pater Antonius Reyta, sanguine, ut audio, nobilissimus; clarissimus, ut video, Vitâ & Moribus; ditavit Astronomiam, Geometriam, Arithmeticam, Physicam novis inventis, Europæ admirationem promeritus, patriam & Ordinem illustrat. Innumeros fautores & patronos adeptus, in hoc prudens quòd te Mœcenatem elegerit, in hoc

felix quòd sub umbræ tuæ patrocinium adeptus sit. De ipsius instrumẽtis variæ sunt Astronomorum opiniones, varia de ipsius observatis judicia; sed quia tu illa exacta (voila une preuve palpable de la bonté des Binocles du P. Rheyta.) *has fœlices dijudicas, vulgus Astronomorum non moratur, quis enim posset vulgaribus ingeniis satisfacere? Amo virum & veneror, crudè à multis impetito opem non tuli, quod crederem majorem æmulis lædi non posse.*

Le R. P. Gaſpar *Schotth*, de la Compagnie de Jeſus, au premier Tome de ſon *Magia Univerſalis Naturæ & Artis*, imprimé en l'année 1657. dans le liv. x. c. ii. *De Teleſcopii Aſtronomici tam Monoculi quàm Binoculi, Origine ejuſque Authore*, dans la page 494. parle en

ces termes. *Anthonius igitur Maria de Reyta vir æquè religiosus ac doctus, mihique familiariter notus... Neque hoc Monoculo tubo contentus fuit, sed alterum socium Oculum ei adjunxit, & quidem fœlicissimo ausu, felicioque successu, ut mecum fateri cogantur quotquot hujus rei experimentum sumpserunt. Talis quippe inter hunc & priorem est differentia, qualis esse communiter solet inter Monoculum & Binoculum hominem. Experimentum feci in tubo Binoculo ab ipso authore elaborato, atque hoc Binoculo tubo sperat Rheyta multa adhuc latitantia in cœlo arcana detectum iri.*

Le mesme R. P. Schott, dans le mesme Volume cap. 3. *De insignibus hoc tempore Telescopiorum Artificibus*, dans la page 496. dit, *Tertius est Ioannes Vuisel, Augustæ*

Vindelicorum instructus à Reyta, facit tubos tam Monoculos quàm Binoculos. Quartum adde Patrem Antonium de Reyta, qui non tantùm in ea arte excellit, eamque scriptis tradidit, sed & alios etiam instruxit, & cùm humanissimus sit, non paucis sua communicavit.

Le R. P. Millet Dechales, aussi Jesuîte, dans le 2. Tome de son *Mundus Mathematicus*, imprimé à Lyon, en l'année 1674. au Théorême *Telescopium Binoculum*, page 672. dit, *Fiant duo Telescopia omnino similia, quæ conjungantur ita ut sint sibi invicem parallela, & distent eâdem quâ oculi distantiâ, ut uterque oculus objectum tamen videat. Expertus sum in Telescopio duorum pedum, & certum est distinctius incomparabiliter & majus & vicinius*

objectum apparere, & quod mirum est, non duo Telescopii gemini foramina videbantur, sed unicum. Et il ajoûte, *Pater Reyta insigne Telescopium Binoculum circumferebat, erat autem decem circiter palmorum ejus longitudo.*

Comme à travers les artifices étudiez de ceux qui veulent étouffer la verité, elle s'y montre du moins en quelqu'une de ses parties, & verifie le dire du Prophete Roy xxvi. 12. L'Autheur Adioptricien de la Vision parfaite de l'année 1677. y laissa échaper les termes suivans dans la 47. page. *Le P. Reyta se contentoit*, dit-il, *de faire voir tellement quellement des deux yeux quelques objets du Ciel, comme la Lune.* Tous les Gens de probité ont leu encore avec in-

dignation les termes suivans dans la 7. page de l'Epitre dedicatoire de la Vision Parfaite de 1681. *Il estoit avant moy absolument inoüy, que l'on pust observer tous les objets, soit de la Terre soit du Ciel des deux yeux conjointement.* Et les semblables termes à la fin de la 6. page de la Préface. *J'effectuë*, dit cet Autheur, *avec autant d'ouverture d'esprit que de bonheur, le Binocle, qui a toûjours reellement esté inconnu.*

Enfin on demande comment il a osé écrire dans les termes suivans dans les pages 190. & 191. de la Vision Parfaite de 1681. *Que toutes les Nations étrangeres n'ont jamais pû faire de Binocle, n'y en ayant jamais paru aucun jusques à l'impression du Livre de la Vision Parfaite de 1677. dans lequel*, ajoû-

te-t-il, *j'en avois donné l'invention.* Il faut donc que mille Sçavans qui ont admiré tant d'années auparavant l'année 1677. les prodigieux effets des Binocles de *Chorez*, de *Reyta*, de *Vuisil*, & du Pere *Dechales*, de Monsieur *de Cassini*, & mille autres Sçavans, n'ayent rien veu qu'en songeant, & n'ayent écrit du Binocle qu'en dormant.

Lors que je travaillois au Journal des Sçavans, je rendis justice au R. P. de Reyta, que j'avois connu particuliérement en l'année 1654. dans le grand Convent des Capucins à Lyon, où avec Mr de Regnaud & cent autres Sçavans, nous avions admiré le surprenant effet de son grand Binocle pour les objets terrestres,

J'en parlay donc dans le Journal du 2. Decembre 1677. page 249. en ces termes. *Le P. Cherubin donne un nouveau jour au Binocle ou double Lunette, dont le P. Reyta a parlé amplement dans son Livre Oculus Enoch & Eliæ*, en 1645. Le nom du P. Reyta & de ses Binocles a produit à son Emule le mesme effet que la Canicule à un Autheur Cinique contre le Journal des Sçavans, bien que tout ce qu'il en dit dans la Préface de la Vision Parfaite de 1681. depuis la 25. ligne de la 11. page, & dans les trois pénultiémes articles de la Table des Matieres, en la Lettre *I*, concerne l'interest & l'avantage de la Republique des Lettres ; c'est la seule chose qui merite d'estre bien leuë, & meu-

rement examinée. Revenons à noſtre ſujet.

LA CONSTRUCTION des Binocles du R. P. de Reyta Capucin Allemand, immée en 1645. dans ſon Livre Oculus Enoch, & Eliæ.

JE rapporteray icy les termes de cét Autheur ſi eſtimé parmy tous les Sçavans de l'Europe, & feray en quelques endroits les remarques neceſſaires, comme celle-cy, que le P. Reyta parlant en ſçavant Homme & ſans verbiage, *ne s'eſt pas arreſté à déduire pluſieurs petites particularitez, que la pratique enſeigne mieux à l'Artiſte, que les paroles, & que ſon indu-*

strie luy fournit abondamment. Perſonne n'y peut trouver à dire, puis que le *Graculus* de ce grand Homme, le R. P. Cherubin d'Orleans a employé les meſmes termes en l'année 1671. en parlant de l'Oculaire double, dans le commencement de la 208. page de ſa Dioptrique oculaire.

Dans le iv. livre qui a pour Titre, *Oculus Aſtropicus Binoculus*, le R. P. de Reyta rend raiſon du Titre genéral, *hujus oculi*, dit-il dans la 336. page, *Enoch & Eliæ Binoculum Teleſcopium, quod ejus praxi & ope magnalia Dei & ſi remotiſſimè in cœlo à nobis elongata, non amplius ſemicæco, ſed novo modo ambobus oculis*, à travers deux Teleſcopes aſſemblez phyſiquement paralelles, la diſtance des

centres des verres estant phisiquement égale à la distãce des centres des Prunelles pour voir les Astres, pour voir les objets terrestres qui sont fort éloignez. Ce que nous démontrerons, *quasi inspectanda inducamur*, & dans la page 338. il ajoûte, *neque hoc monoculo Tubo contenti fuimus, verum & alterum socium oculum*; un autre Tube monocule ou Lunette, que P. Cherubin luy mesme appelle un oculaire, *adjunximus, & quidem fœlicissimo ausu. Igitur*, ajoute-il dans la page 339. *praxim utriusque jam dicti Telescopii facillimam, & quidem non nisi propriâ experientiâ tradituri, benevolum lectorem rogatum volumus, ne scilicet nobis vitio vertas, si quædam arcana, quasi quibusdam ænigmaticis nodis ob gravio-*

res quasdam causas, certasque considerationes atque respectus usque ad suum tempus ligata tradantur, semble-t'il pas que le P. de Reyta avoit préveu que 32. années aprés quelque singe luy voudroit ravir l'honneur de l'invention des Binocles ou *assemblage de deux Lunettes en tout semblables, dont les deux axes concourent à un mesme point de l'objet*, puis que dans la 19. lig. de la 5. page de la Préface des visions parfaites de 1677. l'Autheur a osé dire, *je l'ay inventé moy le Binocle*, & dans la 27. page avec un cœur conforme à sa vignette dit, *j'avoüe que mon génie se plaist à l'invention des belles choses*. Ses termes & sa vignette sont peu conformes à l'esprit de Saint Paul aux Philippiens chap. 4. vers. 5. *Mo-*

destia vestra nota sit omnibus homi-nibus.

L'Autheur des Visions ne peut blâmer le P. Reyta, d'avoir adverty qu'il avoit fait quelques réserves en donnant la construction des Binocles, puis que luy mesme en a toûjours usé lors qu'il protestoit de n'en user pas, par exemple, en l'année 1671. dans la 237. page de sa Dioptrique oculaire, il proteste *de donner sincerement & sans reticence aucune*, son Telesgraphe qui est le mien qu'il rendit faux, l'ayant déguisé pour s'en dire l'Inventeur, neanmoins en l'année 1677. dans la 144. page de ses Visions parfaites, il asseure d'y *suppléer librement les reticences dont j'avois*, dit-il, parlant de soy-mesme, *esté*

contraint d'uſer en 1671. en impri-mant la Dioptrique. Qui n'auroit hazardé de le croire cette ſecon-de fois ; lors qu'il dédioit ſes Vi-ſions au plus Auguſte des Monar-ques de la terre, c'auroit eſté un crime de croire qu'il eut voulu fai-re quelque reſerve. Neanmoins aprés avoir obtenu de moy de nou-velles connoiſſances, il les publia ſous ſon nom dans ſes Viſions de 1681. & pour pouvoir s'attribuer l'invention des nouvelles lumie-res qu'il avoit obtenu de moy par l'importunité de ſes ſuppli-cations, & dit ſans ſcrupule dans la 9. page de la Préface, *j'ay eſté obligé d'uſer de quelque précaution dans le Volume de la Viſion parfaite addreſſée au Roy en l'année 1677.* C'eſt pourquoy dans la page 201.

il fait une *section de supplément* de ce qu'il dit avoir reſervé en 1677. au lieu de parler juſte, & dire de ce qu'il avoit depuis appris de moy, enfin dans la page 216. *Voila*, dit-il, *tout le ſecret ſans aucune reſerve*. Cependant il ne ſceut bien employer ce que j'avois eu la bonté de luy communiquer, & il commit encore des fautes tres-eſſentielles que j'ay démontré dans la 333. page du xxii. Tome du Mercure Extraordinaire.

Je conclus donc que le P. Cherubin s'en doit prendre à ſoy-meſme, s'il n'a peu comprendre la bonne & facile conſtruction des Binocles du P. de Reyta, & ſuppléer à quelques mots de ſon Diſcours, comme ont fait tant de ſimples Ouvriers auſquels

Dieu n'a pas donné un esprit si sublime, mais plus humble, que celuy de son grand genie, qui se plaist à l'invention des belles choses, & qu'il a dépeint dans sa Vignette, & expliqué en la Table des Matieres dans l'article penultiéme de la Lettre N. par ces mots, *le nom exprime la réalité de la chose*, j'en crois plutost S. Paul 2. aux Corinthiens chapitre xi. vers. 14. *Nec mirum ipse enim S.*

Voyons maintenant dequoy il s'agit.

Le R. P. de Reyta dans son *Oculus Enoch & Eliæ*, imprimé en 1645. au Livre *Oculus Astropicus Binoculus*, page 354. parle en ces termes.

Præceptum vii.

Cuncta quæ hactenus, &c.

Fiat canalis figuræ oblongæ, un tuyau prisme rectangle oblong. Le P. Cherubin en 1671. pour déguiser dans sa Dioptrique oculaire le nom de Binocle, l'appelle *Oculaire double*, & dans la Planche 21. page 208. donne la figure Elliptique à ce tuyau ; ce qu'il explique en la page 209. mais luy ayant depuis fait connoistre que ce tuyau exterieur ne pouvoit estre Elliptique ou ovalaire, & qu'il valoit mieux passer à plomb sur un plan les deux Lunettes, dont l'une soit mobile, comme font encore tous les Binocles de *Daniel Chorez*, dont vous avez veu la construction & la figure dans le dernier Mercure Extraordinaire. Voicy une particuliere Machine, *Figure I.* que Chorez fit

en cuivre doré pour feu Mr de Monmaur, Maiſtre des Requeſtes, où il mit ſes Armes, & que j'eus depuis de ſa liberalité ; & enfin, qu'il ſuffiſoit que les deux Lunettes des plus longs Teleſcopes fuſſent miſes ſur les branches de ma ſimple Machine, de laquelle vous avez veu la *Figure 13.* dans la 3. Planche du XXI. Tome du Mercure Extraordinaire ; & que pour orner & cacher le miſtere de la conſtruction du Binocle, il faloit enfermer comme le P. Reyta les deux Lunetes dans un tuyau parallelipipede rectangle oblong, ou qui fuſt du moins ſur un plan horizontal, la forme ſuperieure eſtant indiférente. Le P. Cherubin profita de mes avis, car dans la page 66. de ſa Viſion

Parfaite de 1677. il dit, *l'on voit dans la premiere figure de cette Table, que j'ay fait le tuyau exterieur de noſtre Binocle de la forme d'un Priſme rectangle oblong; l'expérience,* à ce qu'il dit, *m'ayant fait voir que ſa figure eſtant de la ſorte tres-reguliere & facile à faire, elle contribuoit beaucoup à faciliter toute la conſtruction mécanique de cet oculaire, donnant une ſituation ſeure & juſte aux deux verres qui le compoſent, ſans laquelle l'Artiſte intelligent experimentera qu'il eſt impoſſible d'en obtenir la perfection.* D'où je conclus, que puis qu'en 1671. il vouloit que les Ouvriers donnaſſent la figure Elliptique au tuyau exterieur du Binocle, il n'en avoit encore point fait faire, outre qu'en l'année 1681. dans la 191.

page de ſes Viſions il dit, *n'ayant jamais paru aucun de ſes Binocles, juſques à l'impreſſion du Livre de la Viſion parfaite de 1677.* Cela eſt ſi vray, que par ſa Lettre du 2. Decembre 1676. écrite au S^r *Guerreau* M^e Lunetier, aux trois Croiſſans, ſur le Quay de l'Horloge, il parle en ces termes. *Lundy Sa Majeſté me commanda de luy faire un Binocle. Je me ſerois trouvé en peine pour ſatisfaire au commandement de Sa Majeſté, y ayant plus de vingt ans que j'ay deſiſté de travailler au Verre ; mais je me ſuis ſoulagé l'eſprit au ſujet de ce travail, ſur l'eſtime que je fais du voſtre ; c'eſt pourquoy je vous prie de me faire la grace de me faire les verres pour les oculaires que le Roy deſire, qui ſont un Oculaire Binocle, & un autre pour deſſiner.*

finer. Esperant cette grace de vous, je demeure avec affection sincere, Vô-tre, &c. Il est donc par luy-même constant, qu'il n'a jamais fait de Binocles, ny les Verres, ny les Etuys; & neanmoins dans la 38. ligne de la 202. page de ses Visions de 1681. il dit hardiment, *Il ne se trouve aucun Binocle au Monde, avant ceux que j'ay faits, depuis l'impres. sion du Livre de mes Visions de l'année 1677.*

Le R. P. de Reyra parloit plus sincerement en 1645. Voicy ces termes dans la 339. page de son *Oculus Enoch & Eliæ. Praxim facilimam & quidem non nisi propria experientia tradituri. Benevolum lectorem rogatum volumus, ne scilicet nobis vitio vertas si quædam quasi quibusdam nodis, ob gra-*

ves quasdam causas & considerationes, usque ad suum tempus ligata tradantur, neque etiam tempora cuncta indifferenter permittunt, quod si ingenium applicueris satis fœlicem adipiscaris. N'avoit-il pas juste raison de ne s'expliquer suffisamment qu'aux Sçavants, puis que celuy qui 32. années aprés s'est voulu attribuer l'honneur de l'invention des Binocles, a dit dans la 9. page de la Préface de ses Visions de 1681. *I'ay esté obligé pour ce sujet d'user en 1677. de précaution, expliquant la construction positive de l'oculaire Binocle, encore,* dit-il, *que je m'y sois suffisamment expliqué pour la faire concevoir à des Personnes tres-intelligentes.*

Revenons aux termes du P. de Reyta, *Fiat canalis figuræ oblongæ,*

ètà ut oculis applicatus ambos oblongè tegat, ex cujus orificii superioris margine oculis admovenda, tantus arcus excindatur, ut frontem capiat, infernè verò similiter, ex medio marginis particula excavetur, pro nasi éminentiâ inmittandâ. Le P. Cherubin qui a par tout copié le P. de Reyta, dit dans la 215. page, *le fond de la Boette immediate du tuyau exterieur du Binocle, doit avoir au moins un demy poulce d'épaisseur, à cause qu'il doit porter une entaille profonde pour recevoir le nez, & estre mesme entaillé doucement par le haut pour placer l'éminence du front, afin qu'ils n'empeschent les yeux d'approcher des Verres immediats, pour voir commodément par le Binocle.* Ita ut *hoc modo oculi*, dit le P. Reyta ; mais le P. Cherubin a adroitement transf-

porté la Virgule pour la mettre aprés le mot *respect* qui suit, afin de rendre le sens inexplicable, *respectu convexorum ocularium*, afin que les deux Lunettes du Binocle estant disposées à l'usage d'une Personne, pour voir le mesme objet immobile, ou du moins toûjours dans un mesme éloignement, *perpetuo firmum statum & situm suum retineant, quod omnino fieri necesse erit*; afin que les axes visuels qui sont les axes des deux radiations, qui du mesme point principal de l'objet couvrent la surface du Verre objectif des deux Lunettes, tombant à plomb sur les centres des surfaces de tous les Verres, comme aussi sur les centres des prunelles du regardant, par la pointe des pinceaux

optiques des leurs radiations renversées par les loix de la refraction, aprés avoir penetré l'humeur cristallin concouvrent & s'uniſſent pour la peinture du meſme point de l'objet ſur le fond de chaque Retine, & la peinture des autres points en des endroits ſemblables, afin que l'objet eſtant veu en un meſme endroit par les deux yeux, il ne paroiſſe qu'un, & non pas double, ce qui arrive lors qu'il paroiſt en differens lieux, eſtant peint en differens endroits ſur les Retines, lors que les deux axes viſuels ayant ſuivy les axes des deux Lunettes, ne vont pas concourir ſur un meſme point de l'objet, mais qu'ils croiſent & s'entrecoupent, au deçà, ou plus loin que l'objet.

Comme le P. Reyta écrivoit pour les Sçavans, il n'avoit pas cru devoir faire tout ce détail: *Car les Intelligens*, comme a fort bien reconnu le P. Cherubin en l'année 1679. à la fin de la 397. page du livre de sa contiguité des corps, trouvant mauvais que dans les pages 249. & 250. du Journal des Sçavans du 20. Decembre 1677. j'eusse trop bien & trop au long expliqué l'essenciel de la construction du Binocle, *n'ont pas besoin qu'on leur explique, que ces deux oculaires* Lunettes *y sont ajustez à la distance des centres des ouvertures des deux yeux, de celuy qui regarde par le Binocle, ou pour lequel il est préparé, ny que ces deux axes concourent en un seul point.*

Suivons donc le P. Reyta. *Muniatur deinde rubi quilibet canalis* de chacune des deux Lunettes, *suo Assario, ut supra in tubo monoculo fieri debere docuimus, quibus factis necesse est te habere duo convexa objectiva, in eadem patina elaborata omnino ejusdem æqualitatis, longitudinis* de foyer solaire, *ac crassitiei & alia duo ocularia prorsus æqualia, atque in iisdem scutellis parata.* Comme le P. Reyta ne parle icy, suivant le titre, que de son *Oculus Astropicus Binoculus*, il ne met que deux Verres convexes à chaque Lunette de ce Binocle Astropique. *Quæ ita in canalem disponantur*, chaque Verre oculaire dans le tuyau particulier de sa Lunette, *ut supra*, avoit-il déja dit, *in tubo monoculo fieri debere docuimus.*

Ut ocularium vitrorum centra pupillæ oculi tui semper diametraliter directement & à plomb *respiciant*. Le P. Cherubin parle de mesme en la 54. page des Visions de 1677. *que les Verres immediats estant centralement ajustez aux pupiles des yeux, qui est l'essenciel de la construction parfaite du Binocle.*

Hoc est, comme la distance des centres des oculaires pour les objets, est moindre que celle des centres des Prunelles, qui est pour les objets éloignez ordinairement au plus de deux pouces & demy, & leur diamettre de trois lignes, il faut d'abord que, *tantum ocularium centra ab invicem distent quãtum una oculi tui pupilla ab altera remota est*, de deux pouces & demy au plus pour les objets les plus éloignez,

& cela afin de donner enſuite tres facilement la diſtance requiſe des centrse des Verres oculaires, en écartant peu à peu les Lunettes au plus de trois lignes, afin que les cẽtres des oculaires ſoient vis à vis des centres des prunelles, par le moyen d'une petite rouë qui engrainant dans les avances des deux diafragmes entraînent lateralement ſur un meſme plan, & contournent les Lunettes, dont les extrémitez ſont paſſées dans des anneaux de Cuivre ou de Leton verticalement mobiles, dans les quatre trous un peu horiſontalement elliptiques de ces diafragmes lateralement mobiles, & dont les ouvertures répondent aux quatre ouvertures faites aux fonds du tuyau exte-

ricur du Binocle. Voyez le tout dans la *Figure 11.* car par ce moyen elles ſe contournent pour faire concourir les axes viſuels à un meſme point de l'objet, ce que j'ay pratiqué à Lyon en l'année 1654. me ſervant du Binocle du P. de Reyta, dont chaque Lunette eſtoit compoſée de quatre Verres convexes pour voir les objets terreſtres dans leur ſcituation naturelle.

Il eſt neceſſaire de remarquer icy qu'aux Binocles Microſcopiques, & aux Binocles Teleſcopiques, que j'ay enſeigné en 1665. de faire ſervir de Miſcrocope, en allongeant ſuffiſamment les tuyaux, ſuivant que le foyer ou image aërienne de l'objet plus proche ſe forme plus loin au der-

riere du Verre objectif, dont j'en
ay donné en 1683. les regles au
long dans les pages 121. & suivan-
tes du xxi. Tome du Mercure Ex-
traordinaire, la distance des
centres des Verres oculaires, doit
estre fort sensiblement moindre
que la distance des centres des
prunelles, la démonstration en
est facile. Voyez la *Figure III.*
car puis que les axes des deux ra-
diations du point ⚜ principal de
l'objet, doivent en ligne droite
traverser sans souffrir aucune re-
fraction, tous les centres des
Verres & les centres des prunel-
les, la distance des centres des
Verres oculaires, *C. D.* est moin-
dre que la distance des centres
des prunelles des deux yeux *A. B.*
bien que tout cela soit tres-evi-

dent par la ſeule inſpection; neanmoins le P. Cherubin a écrit le contraire en termes tres formels dans la 73. page de ſes Viſions de 1677. *L'on ajoûtera premierement les centres des Verres immediats, exactement à la meſure à laquelle l'on aura obſervé les centres des pupiles des yeux, tournant ou détournant la vis de la conduite immediate avec ſa clef, juſques à ce que les points correſpondent perpendiculairement aux centres des ouvertures des pinnules des deux Verres immediats, que l'on aura marqué ſur leur bord inferieur, ſoient exactement poſez avec le compas à cette diſtance l'un de l'autre*, il dit la meſme choſe dans la 204 page de ſes Viſions de 1681. Voicy ces termes. *I'ajuſtay les Verres immediats par le moyen de la vis de leur*

onduite ; en ſorte que la diſtance de curs centres convint parfaitement avec celle de mes deux yeux .... puis j'ajuſtay la partie objective de ces deux oculaires, avec la vis de leur conduite propre, à la diſtance que l'experience me fiſt connoiſtre, pour réünir parfaitement les deux eſpeces d'un meſme objet, que je regardois des deux yeux enſemble, par les deux oculaires appuyez ſur la table de la machize. Voila toute la meſme pratique du P. de Reyta, horſmis que ce dernier Autheur dit, *que la diſtance des centres des Verres oculaires, doit eſtre égale à la diſtance des centres des prunelles*, ce qu'il dit encore tres formellement dans la 205. Voicy les termes. *Mes deux oculaires eſtant diſpoſez de la ſorte pour voir des objets éloignez, j'en*

voulus regarder d'autres objets successivement jusques à estre notablement trop proches, & je reconnus peu à peu successivement..... qu'il me falut premierement allonger également les tuyaux de mes deux oculaires dans la proportion requise, pour voir de chacun separément ces objets proches, & secondement approcher doucement les verres immédiats, par le moyen de la viz de leur conduite, pour égaler la distance de leurs centre entre eux, à celle des centres des ouvertures de mes yeux conjointement contournez sur cet objet proche.

Suivons le P. de Reyta. *Quam quidem distantiam*, des centres des prunelles, *beneficio circini & speculi habere poteris*, avant que le Pere Cherubin se fust avisé de se prôner l'Inventeur des Binocles il ne

faisoit que copier le P. Reyta. C'est pourquoy dans la 204. page de sa Dioptrique oculaire de 1671. il disoit, *En cette maniere je me suis trouvé les centres des deux ouvertures de l'Vuëe assez préciſément distans de 2 pouces & demy.* Suivons Reyta.

Vitra vero duo objectiva paulò sint sibi viciniora, prout objectum longius, aut propiùs distabit à vi-dentis loco, quò magis enim remotum fuerit, eò magis oportet jam dicta objectiva convexa, in tubo esse ad invicem deducta & remota; & quò minus, tantò magis etiam necesse est ea sibi mutuò appropinquare. Voyez la *Figure IV. Hoc autem*, cet approchement des centres des verres objectifs, aussi bien que des verres oculaires des deux Lunetes du Binocle, *ad omnem Objecti di-*

ſtantiam rectiùs & commodiùs fiet, unicâ rotulâ dentatâ, interutrumque vitrum ita artificiosè collocanda, ut dẽtes ipſius ſupernè, alterius verò aſſarii mobilis proram ſeu prominentiam dentatam infernè, modò contrahant, modò denuò diducant; quo modo convexa, paſſez & ſuſpendus au travers des quatre anneaux verticalement mobiles dans les ouvertures des quatre diafragmes, *dictis aſſariis, aut aurichalco, aut alia ſolidiori materia fabricandis infixa.* Fig. V. & VI. *facillimè pro cujuſcumque objecti diſtantia, magis ab invicem dimoveri, aut contrahi poterunt.* Ainſi les verres de chaque Lunete ſe contourneront en ſorte que les deux axes viſuels iront aboutir à un meſme point de l'objet, qui ſera enſuite le centre du cercle ou baze du cone viſuel.

La conſtruction des conduites des parties objectives & oculaires des Binocles du P. Reyta eſt naturelle & tres-facile ; le Pere Cherubin l'a renduë tres-compoſée en la déguiſant pour s'en attribuer l'Invention. Nous demontrerons le Phyſique paralleliſme des axes de deux Lunettes du *Binocle Aſtropique*, comme auſſi du *Binocle Teleſcopique*, pour voir les objets terreſtres qui ſont fort éloignez. C'eſt pourquoy j'avertis que pour ces deux Binocles il ſuffit d'enchaſſer les quatre verres du Binocle Aſtropique, comme eſtoient dans celuy que le P. Reyta décrit icy dans les quatre planchettes de leur conduite. Que ſi les Lunettes du Binocle pour voir les objets terreſtres qui

ſont fort éloignez, ſont compoſées de quatre verres convexes, comme eſtoient celles du Binocle Teleſcopique du P. Reyta, qui faiſoit voir les objets terreſtres dans leur ſituation naturelle, il ſuffit que le tuyau qui porte le verre oculaire, eſtant attaché à la longue regle, *Figure V I I.* paſſe dans l'anneau verticalement mobile, comme dans la *Fig. V I.*

Il n'eſt donc pas neceſſaire d'enfermer les verres dans des tuyaux, leſquels par leur aſſemblage n'en forment qu'un ſeul tuyau particulier, c'eſt dequoy j'avois donné avis dans les 498. & 499. pages de mon *Traité des grandes Lunettes à quatre verres convexes*, imprimé à Lyon en l'année 1665. avec mon Livre de *la Nature &*

préſage des Cometes, ce que j'ay depuis encore expliqué dans les pages 127. & 128. du XXI. Tome du Mercure Extraordin. Quartier de Janvier 1683.

Mr de Caſſini, ce ſçavant & infatigable Aſtronome, a déja reconnu la route des cinq Satellites de Saturne, ſans employer depuis quelques mois les tuyaux des Lunettes, s'eſtant ſervy du verre objectif de 76 pieds de Foyer ſolaire, travaillé par Mr Borelly de l'Academie Royale des Sciences, & du depuis, du verre de 136 pieds, travaillé par Mr Campani Romain. Il arreſte fixement le verre objectif ſur l'ouverture ronde d'une Lame de cuivre. La piece qui porte cette lame, eſt meuë par le mouve-

ment d'une Horloge à reſſort, comme l'aiguille de la Montre, ſur le plan de l'Equateur ou du Parallele, en ſorte que la ſurface du verre objectif regarde toûjours à plomb le Planete, que l'on ſuit & que l'on voit, ſe tenant à travers le verre oculaire mis dans un tuyau de cuivre d'environ quatre pouces de longueur, à la diſtance d'environ le Foyer ſolaire du verre objectif.

Toute la Machine qui fait contourner le verre objectif, n'a qu'un peu plus d'un pied de hauteur. Lors que la Tour de Bois de Marly, qui ſervoit pour l'élevation des Eaux de la Seine pour Verſailles, ſera apportée à l'Obſervatoire Royal, tous les

Sçavans ſeront ravis de contempler les Aſtres, ſans l'embarras des tuyaux ſi difficiles pour les tres-longues Lunettes.

On trouvera encore à Lyon à S. Joſeph, Maiſon Profeſſe des RR. PP. Jéſuîtes, deux fort longs & larges tuyaux priſmes rectangulaires, chacun formé de quatre planches, que je fis faire en 1654 pour examiner avec le R. P. François de S. Rigaud, l'un des plus grands Theologiens & Mathematiciens du ſiécle, ſi mes Binocles ſeroient auſſi bons que ceux du P. Reyta.

Au lieu de monter les quatre verres de chaque Lunette dans un tuyau particulier, je fis faire pluſieurs regles d'un pied & demy de longueur. J'en formois deux

longues régles, que je rendois fort longues & fermes par le moyen d'une nouvelle espece de charniere. Voyez-en la construction dans la *Figure VII.* & dans la *Figure VIII.* voyez la monture solidement ferme des verres. La monture de chacun des objectifs doit couler le long de la regle, afin d'estre suivant l'éloignement de l'objet, dans la deuë distance du tuyau qui porte les trois verres oculaires toûjours stables à l'autre extremité des régles.

Le Pere Reyta m'avoüa qu'il s'en servoit de mesme avec deux simples longues régles, pour s'épargner les ports des tuyaux de Lunettes, ou leur construction, dans le lieu où il ne faisoit pas long sejour, & qu'ainsi par les

deux petites Rouës dentées dont il avoit parlé dans son Livre, qui engrenoient dans les quatre avances de montures objectives & oculaires passées dans les anneaux verticalement mobiles, il contournoit toûjours conjointement les verres oculaires avec leurs objectifs, pour faire concourir leurs axes à un point de l'objet terrestre.

Le tres R. P. Cherubin, qui n'ayant peu achever ses Etudes de Logique, se contenta du degré de *Baloche*, a dit en l'année 1671. dans la page 208. de sa Dioptrique oculaire, *Que plus les objets de la Terre sont proches, il est necessaire d'approcher* LATERALEMENT *les Verres objectifs à proportion pour les voir.* Il a repeté son

LATERALEMENT dans la 81. page de ſes Viſions de l'année 1677. & dans la derniere ligne de la 206 page de ſes Viſions de 1681. dit, *En approchant ou en éloignant* LATERALEMENT *les Verres l'un de l'autre*. C'eſt donc contre la bonne Logique qu'il accuſe & blâme le P. de Reyta de ne donner qu'un mouvement lateral aux Verres oculaires de ſon *Binocle Aſtropique*, puis que le P. de Reyta n'a jamais employé le terme *lateraliter*.

Le P. de Reyta en 1645. dans la 339. page de ſon Livre *Binoculus Aſtropicus*, avoit prié ſes Lecteurs de ne trouver pas mauvais, *Si quædam arcana ob graviores cauſas, certaſque conſiderationes atque reſpectus, ad ſuum tempus ligata tradantur*. Et il ajoûtoit immédiatement, *Quòd*

ſi

si ingenium applicueris satis fœlicem adipisceris. C'est pourquoy il ne donne pas les figures de toutes les parties de ses Binocles, pas meime des deux Lunettes. Le P. Cherubin n'a pas dû se plaindre si le P. Rheita, qui n'écrivoit que pour les Sçavans, luy a esté ininteligible par le manque de figures & d'explication, puisque luy-mesme qui s'est transformé en Apollon dansles Culs de Lampe des pages 75. 131. & 168. de ses Visions de 1677. avec l'Anagramme de son nom, CHERUBINUS AURELIANENSIS. UNA IN VERIS HABERIS LUCENS. Je suis le seul veritable Sçavant, pour démontrer qu'il estoit d'un rang pardessus les autres hommes, autant relevé que

ſon nom CHERUBIN. C'eſt pourquoy dans la Table des Matieres de ſes Viſions de 1681. en l'article penultiéme de la lettre N. il aſſeure que le Nom exprime ſouvent la Realité de la choſe. Enfin comme il a jugé des autres par ſa maniere d'agir, ayant uſurpé *l'Invention des Binocles* de *Chorez* & de *Rheita*, & *l'Invention de mon Teleſgraphe*, forcé par la verité, a reconnu dans la 99. page, *le peu de ſeureté que l'on a*, auprés de luy, *de produire des choſes nouvelles. M'ayant*, ajoûte-t il, *obligé à prévenir la diligence de ceux qui ont*, comme luy, *aſſez d'adreſſe pour intercepter les Inventions d'autruy. I'ay eſté contraint*, dit-il, *pour ce ſujet d'uſer par précaution de quelque reſerve dans la*

Dioptrique de 1671. il en devoit du moins avertir son lecteur, *comme lors*, ajoûte-t-il, *que j'ay donné*, à ce qu'il dit, *l'invention pour dessiner de loin avec l'Oculaire Dioptrique, n'en ayant representé la Machine dans les Tables 28 & 29 que fermée, & sans l'Oculaire.* En voicy la veritable raison, il ne pouvoit la donner autrement, puisqu'il n'avoit pour lors pû apprendre de moy la maniere d'ajuster au foyer du verre objectif de la lunete, la pointe de l'Index de mon Telesgraphe, qu'ayant voulu déguiser il a donné faux en 1677. Et ne l'ayant sceu corriger és années 1678. & 1681. dans ses Visions parfaites l'a rendu tres. composé, & avec cela faux ou inutile. Ce que j'ay démontré dans la 333 page du

22 Tome du Mercure Extraordinaire, voyez-en les Figures & les Démonſtrations dans les deux Planches du meſme Mercure.

Tous les Sçavans ont toûjours veu & reconnu que les Binocles du P. *Reyta* pour les objets de la terre, eſtoient compoſez de deux lunettes chacune dans ſon tuyau particulier. Il ſuffit de rapporter les termes ſuivans d'une Lettre du R. P. *Balthaſar Conrard* Jeſuite, écrite de *Glacio 7. Ianuar. anni 1660. De diſtantiis objectorum meriendis, ſine dubio Rheita Capucinus id voluit tentare per TVBVM DVPLICATVM. Voco eum, per quem uterque oculus hominis ſimul & ſemel tranſpicere poteſt.* Le R. P. Gaſpar *Schott*, a publié cette Lettre dans la 857 page de ſon *TE-*

CHNICA CVRIOSA, imprimé en 1664. Il eſt donc conſtant que les Binocles pour les objets terreſtres, tant de *Chorez* que de *Rheita*, eſtoient compoſez de deux lunettes, & que le Pere Rheita s'en ſervoit pour meſurer la diſtance des objets de la terre, lorſque leur diſtance eſtoit ſi mediocre, qu'il pouvoit remarquer la differente diſtance d'entre les centres des verres objectifs, &c. ainſi il faiſoit en 1645. ſes *Binocles Microſcopiques*, de meſme que *Chorez* en 1625.

Pourſuivons avec les termes du P. de Reyta, *Et forte etiam hoc modo objectorum ab oculo*, fort peu éloignez, *diſtantiæ non ineptè dimetirentur*, par les differens angles que les deux axes viſuels feroient

par leur concours au principal point de l'objet, qu'on pourroit reconnoistre par la differente distance d'entre les centres des verres objectifs, à la distance d'entre les centres des verres oculaires immediats.

Itaque oportet in hanc Binoculum tubum ita convexa quatuor; car il parle icy suivant son titre, *Oculus Astropicus Binoculus; sive etiam duo concava, & duo convexa, modo ordinario*, dans les deux tuyaux particuliers, *pro terrestribus objectis conspiciendis disponere: ita ut uterque conus visorius per illa vitra, ab objecto utrinque ab oculo immittendus extra tubum, in unum amplum conum, & foramen luminosum colligatur: & sic cuncta objecti puncta ab oculis, non duplicata, sed unita*

conſpiciantur, haud aliter ac perſpicilijs ordinarijs fieri ſolet.

Le P. Cherubin, qui n'a jamais bien rencontré, que lorſqu'il ne s'eſt pas écarté du ſens du Pere Reyta, a parlé juſte en 1681. dans la 204. page de ſes Viſions, par les termes ſuivans: *I'ajuſtay les centres des verres objectifs, & les centres des verres oculaires, à la diſtance que l'experience me fit connoiſtre pour réünir parfaitement ces deux eſpeces d'un meſme objet éloigné, que je regardois des deux yeux enſemble, par les deux oculaires appuyez ſur la Table de la machine, & qu'ils ne me le fiſſent voir, que par une ſeule ouverture, non croiſée l'une ſur l'autre, mais parfaitement ronde & uniforme.* Voilà-t-il pas la pure verſion du dire du Pere

Reyta, & ce que Chorés avoit publié dans son Ecrit en 1625. Il a encore, suivant le P. Reyta, bien rencontré en 1677. dans la 74. page de ses Visions, en avoüant que *cette épreuve est la plus certaine démonstration positive que l'oculaire Binocle est monté dans sa derniere perfection, toutes les autres n'estant que des consequences de celle-cy.*

Le P. Cherubin 32 ans aprés le P. Reyta, s'est voulu attribuer l'invention des Binocles; c'est pourquoy il a, sans scrupule, dans ce qu'il rapporte du Livre du P. Reyta, dans la 48. page de sa Vision parfaite de 1677. il en a, dis. je, religieusement tronqué les termes suivans, *Tali profecto tubo Binoculo à nobis confecto*, disoit le P.

Reyta en 1645 *objecta duplò, triplò, imò quadruplò majora lucidiora atque clariora compeximus, quam per tubum monoculum & certe nisi ipsemet experti fuissemus quæ scribimus, utique scribere puderet quæ ad praxim redacta non subsisterent.* C'est parler en veritable homme d'honneur & en bon Religieux.

Enfin, tous les Curieux & tous les Sçavans de l'Europe, ne reconnoissent pour l'Inventeur des Binocles que *Daniel Chorez* en France, dés l'année 1625. & *le R. P. de Reyta* en Allemagne, depuis l'année 1645. à cause qu'il composa les lunettes de ses Binocles terrestres, de quatre verres convexes, & celles de ses Binocles Astropiques de deux verres convexes, telles qu'il les a cy-dessus

décrit. Nous démontrerons que les *Binocles Astropiques* ont les axes des verres oculaires avec leurs objectifs, toûjours Phisiquement paralleles, à cause du grand éloignement des objets celestes, puis mesme que les axes des deux lunettes de trois pieds de longueur du Binocle du tres R. P. Cherubin, tel qu'il la décrit en l'année 1678. dans la 66. page de ses parfaites Visions Latinisées avec augmentation, par les termes suivans. *Totum Binoculi nostri exteriorem Tubum trium duntaxat Pedum, quot scilicet Binoculi hujus tubus esse volui, qui usus commodioris, & nihilominus ad terrestria singularis effectus sunt.* *Porrò*, ajoûte-t-il, *Binoculum hunc tres tantum pedes longum, etiam distinctum, ad sex Leu-*

carum, lieuës communes de France, *intervallum, objectum preberè, curioſus quilibet artiſta poterit experi-ri.* Les deux axes, dis-je, de ce Binocle, forment un angle tres-inſenſible, puiſqu'il n'eſt au plus que la 6884 partie d'un degré, & que la diſtance d'entre les centres des verres objectifs des lunettes de ce Binocle *Figure XI.* n'eſt pas la 913. partie d'une ligne moindre que la diſtance d'entre les centres des verres oculaires immediats. Aucune Machine ne peut donner cette petite difference, qui eſt infiniment moindre pour les objets terreſtres tres-éloignez, & encores infiniment moindre pour la Lune & les autres Planettes. C'eſt pourquoy je ſoûtiens que pour les Binocles Aſtropiques, il ſuffit

d'enchaſſer fixement les quatre verres, deux objectifs & deux oculaires convexes dans les quatre Planchettes ſeulement mobiles lateralement. Voyez les *Figures I. & II.* car lorſqu'il eſt neceſſaire, la nature ſupplée facilement à ces prévisions, en y conformant les yeux;

COMIERS.

AVIS DONNE' A MADEMOISELLE ..... de l'infidelité que luy faiſoit ſon Amant.

ON croit peu tout ce qu'on nous dit
Contre le cher Objet de noſtre tendre flâme,
Et la Verité meſme, à convaincre noſtre Ame,
Auroit bien de la peine, & ſeroit ſans credit.

PLANCHE. XI.

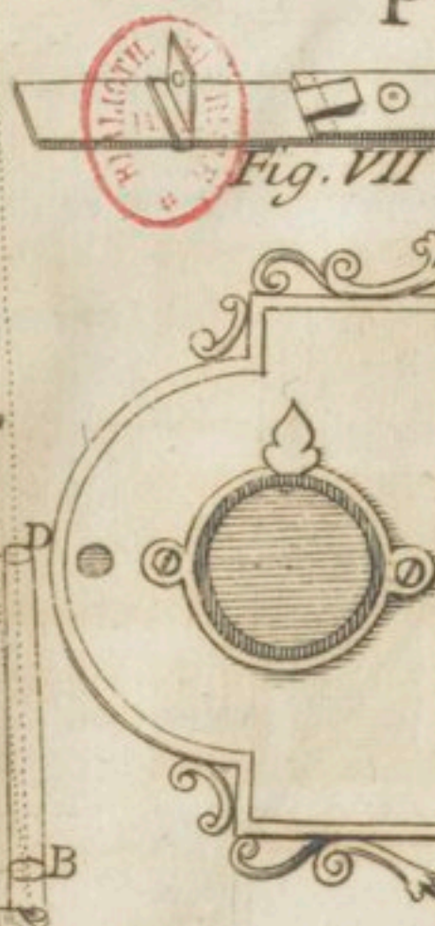

Fig. III et IV

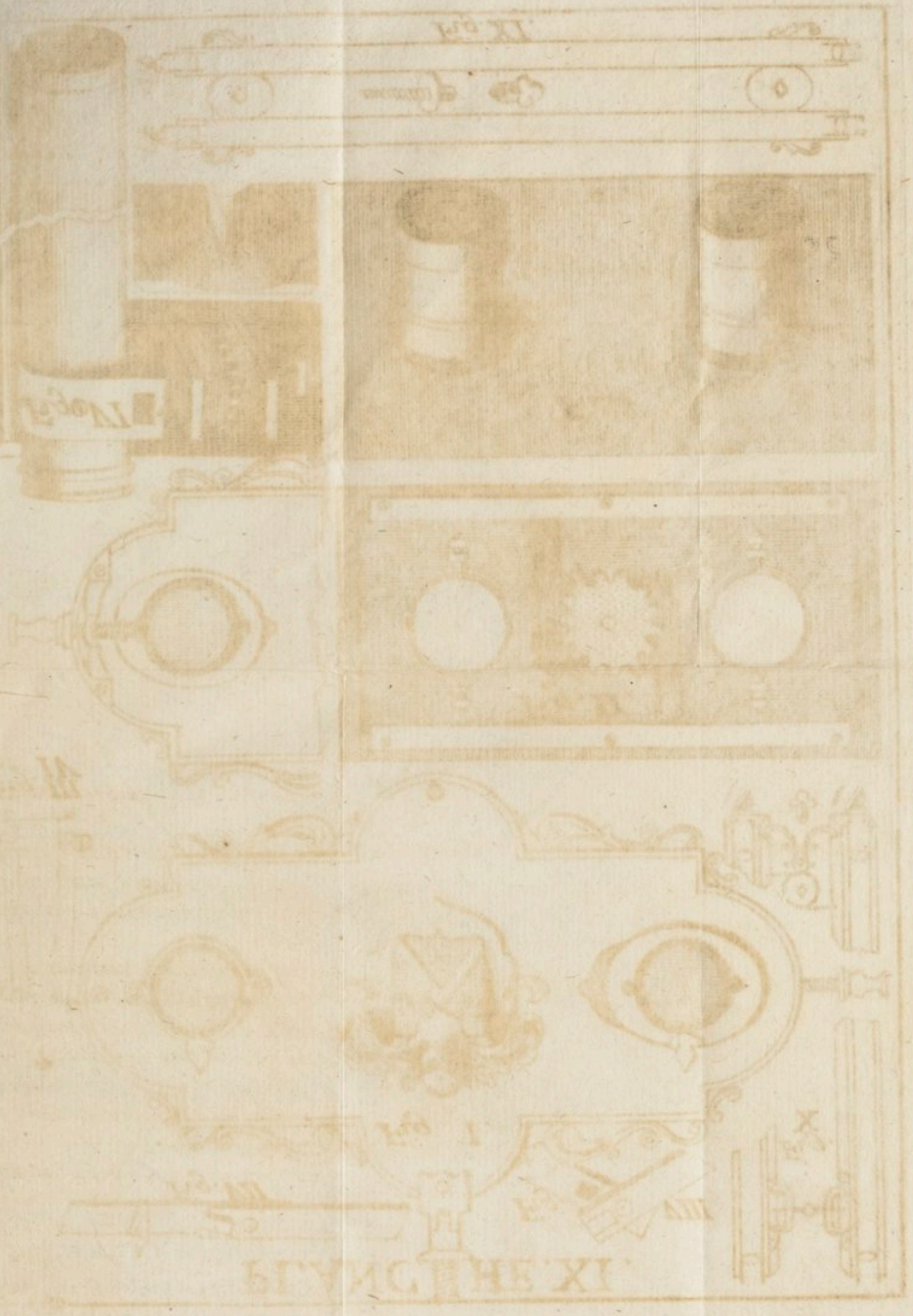

PLANCHE XI

Noſtre cœur en ſecret qui pour luy s'intereſſe,
Nous dit que c'eſt peut-eſtre un piege que luy dreſſe
Vn fourbe, un calomniateur,
Que tout ſon crime eſt ſon malheur,
Qu'on luy fait injuſtice, & qu'à tort on l'accuſe.
Nous ſoupçonnons ſouvent le Dénonciateur,
Ou de haine, ou d'envie, ou de jalouſe ruſe;
Nous le jugeons toûjours trop credule à l'erreur
D'une apparence, ou vaine, ou trompeuſe, ou confuſe.
Tout eſt ſuſpect, tout eſt abus,
On le juge innocent parce qu'on le ſouhaitte,
On demande une preuve & plus claire & plus nette,
On ſe flatte, on balance, on doute tout au plus,
Au plus homme de bien nôtre foy ſe refuſe;

Et de ce crime enfin, malgré nous con-
vaincus,
Un reſte de tendreſſe ou l'abſout, ou l'ex-
cuſe.

Je ne connois que trop le peril que je cours,
Mais bien plus que la peur voſtre intereſt
me touche,
Et ne pouvant de quelques jours
Vous faire entendre par ma bouche
L'inconſtance de Clidamis,
J'ay crû qu'au moins par cette Lettre
Je devois au plûtoſt vous en donner avis,
Et que vous pouviez me permettre
Cette petite liberté,
Qu'aprés tout je ne prens que pour voſtre
ſervice.
Heureux dans mon deſſein pourveu qu'il
réüſſiſſe!
Cependant je me ſuis flatté
Que mon zele ardent & ſincere,
Et meſme à voſtre cœur utile & ſalutaire,
N'avoit rien qui dûſt vous déplaire,
Ny qui pûſt contre moy vous cauſer du
dépit.

Voicy donc, belle Iris, ce secret d'importance,
Et le veritable recit
De sa prodigieuse & nouvelle inconstance.

Tantost rien n'est si doux, rien si beau
que vos yeux,
Tantost ce sont vos blonds cheveux
Qui meritent cette loüange;
Tantost si l'on en croit cet infidelle Amant,
Vostre teint est celuy d'un Ange;
Qu'il revienne dans un moment,
Par un contraire sentiment
Il dira qu'il n'est rien qui vaille,
Et vostre port & vostre taille;
Aujourd'huy vostre belle humeur
L'enchante & luy ravit le cœur;
Ce sera demain autre chose,
Il voudra mesme que la Rose
N'ait point ce brillant coloris
Qu'à vostre bouche; que le lys
Vous le cede d'abord, & confesse à sa honte
Que vostre blancheur le surmonte.

Vous diray-je ce qu'il me dit
Lundy matin de voſtre eſprit?
Ce n'eſtoit que delicateſſe,
Que lumiere, que politeſſe,
Que complaiſance, que douceur,
Et le ſoir changeant de langage,
Que rien n'égaloit voſtre cœur,
Qui pour ſes vrais amis eſtoit plein de chaleur;
Que le tour de voſtre viſage
Avoit je ne ſçay quels appas
Que toutes les autres n'ont pas.
Helas! mon cher Tircis, *ajoûta-t-il encore*,
Que la charmante Iris que j'aime, que j'adore,
A de grace en ce qu'elle fait!
Mais pour achever ce Portrait
Qui me ſemble peu digne d'elle,
Ah! que ſon Ame eſt grande! Ah! qu'elle eſt bonne & belle!

Enfin c'eſt ainſi chaque jour
Que ce trop aimable volage

Entre vous meſme ſe partage,
Et que tous vos appas l'engageans tout à
tour,
Il change & d'objet & d'amour.
Hé bien, Iris, hé bien d'une telle incon-
ſtance
Que dit tout bas voſtre couroux?
Le zele qui m'attache à vous,
Devoit il garder le ſilence?
Mais je le dis encor, tout criminel qu'il
eſt
On a peine à punir un coupable qui
plaiſt,
Et le cœur en ſecret qui veut ſon inno-
cence,
Peſant ſon crime & ſon amour,
Met tant de feux dans la balance,
Qu'avec cette prompte aſſiſtance
Le Baſſin qui levoit ſe rabaiſſe à ſon
tour
Vers le coſté de la clemence.

Ie vous fais part des Explications en Vers que j'ay receuës, des deux Enigmes du mois d'Avril, dont les mots estoient la Quenoüille *&* l'Ecreviſſe.

I.

INcomparable Trône, où nos Auguſtes Rois,
Ont droit ſeuls de donner des Lois,
Sans que le beau Sexe s'en picque;
Où l'on ne peut monter par brigue, force, ou choix,
Selon la Loy Salique.

A voir cette ſplendeur, qui fait briller nos Lys,
Et qu'aucune tache ne ſoüille,
On connoiſt que l'éclat qui les rend embellis,
Leur vient de ce qu'ils n'ont ny fuſeau, ny quenoüille.

RAULT, de Roüen.

II.

ON croit que c'eſt pour vous railler
Que vous nous envoyez, Mercure,
Une Quenoüille *pour filer;*
Les Lys ne filent point, dit la ſainte
Ecriture,
Les Sujets de LOUIS ne la recevront
pas,
Ses Exploits, ſon Exemple inſpirent du
courage,
Et nous avons cet avantage,
Son Royaume n'eſt point comme d'autres
Eſtats.
Dans la France voit-on des lâches &
des poules?
Non, non, par la Valeur ſon Regne eſt
Tout-puiſſant;
Renvoyez-donc voſtre preſent
Aux lieux où vous ſçavez qu'on fait cas
des Quenoüilles.

LA PETITE ASSEMBLEE G.
du Havre.

III.

LE preſent de Mercure eſt une Que-
noüillette.
Eſtant legere & courte, elle plaiſt ce-
pendant,
Le beau ſexe en ſera content,
Pour moy, j'en ſuis tres-ſatisfaite.

LA BELLE NOURRITURE
du HAVRE.

IV.

O L'inconſtant reflux des choſes d'icy-
bas!
Ce qui plaiſt aujourd'huy demain ne nous
plaiſt pas,
Rien n'eſt permanent, rien ne dure.
Quel changement, Galant Mercure!
Vous regniez chez tous les Galants.
Vos preſents juſqu'icy leur ſembloient ex-
cellents:
Mais ſçachez qu'avec eux voſtre dernier
vous broüille,

Ils n'auront plus pour vous le meſme ſen-
timent,
Preſque tous diſent hautement
Que la Galanterie eſt tombée en Que-
noüille.

La meſme.

V.

LA Quenoüille *n'eſt plus l'appanage*
des femmes;
Cher Mercure, pour un Galant
C'eſt mal faire ſa cour aux Dames,
Que de leur en faire un preſent.
Il eſt vray qu'autrefois par des loix trop
cruelles
On les obligeoit à filer,
Et c'eſtoit-là tout ce qu'on vouloit d'elles.
Mais aujourd'huy qu'on les voit exceller
Dans les Sciences les plus belles,
Ne peuvent-elles pas, eſtant univerſelles,
De toutes choſes ſe meſler?
Elles ſont ſi ſpirituelles
Qu'elles triomphent dans les Arts,
Et meſme l'on en voit s'expoſer aux ha-
ſards

Auſſi hardiment qu'aux ruelles ;
Enfin des hauts emplois deſcendant aux
plus bas,
Des ſoins de la maiſon avoir tout l'em-
barras.
Et je puis dire en leur rendant juſtice,
Sans faire tort à Meſſieurs les Maris,
*Que le ménage iroit comme va l'*Ecreviſſe,
Sans le ſecours de leurs eſprits.

DIEREVILLE.

VI.

LA Parque pour filer les jours du
Grand LOUIS,
A beau tourner le fil que ſans ceſſe elle
moüille,
Les Lys ſont au deſſus des loix de la Que-
noüille,
Et par mille Exploits inoüis,
Plus que Ceſar & qu'Alexandre,
A l'immortalité ce Heros doit preten-
dre.

L'Arcange de Lion, Amant
d'Arianne.

VII.

MOn Dieu, que je ſeray battuë !
Diſoit Celimene en pleurant :
Et comment diray-je à Maman
Que ma Quenoüille *s'eſt perduë ?*
ICHON, de la ruë de la Harpe.

VIII.

DEs affaires d'Eſtat heureux qui ne
s'embroüille !
Qu'en dites-vous, mes chers Amis ?
Le Royaume des Lys tombe-t-il en Que-
noüille ?
Non, la Salique Loy ne l'a jamais per-
mis ;
Et cette Politique utile
A pour fondement l'Evangile.

Hercule receut (grand ſcandale !)
Des coups de canne & de chapeau,
Pour s'eſtre ſervy prés d'Omphalle
De la Quenoüille *& du fuſeau.*
On n'a plus de reſpect ny plus d'amour
ſincere

Pour un Heros qui dégenere

Je ſçay bien que la complaiſance
Va bien loin ſe mettant en frais ;
Mais faut-il que ce ſoit jamais
Aux dépens de la bienſeance?
Pour les vivans & pour les morts
On a beſoin de garder les dehors,

Narſés ce fameux Capitaine,
Qui dans la Nation Romaine
Fut d'un merite diſtingué,
Se voyant autrefois morgué
Par une injuſte Imperatrice,
Qui luy rendit mauvais office ;
Et qui pour luy faire un preſent
Aux Braves qui n'eſt pas plaiſant,
Et qui peut les mettre en bredoüille,
Luy fit offre d'une Quenoüille,
Tout à deſſein de le railler,
L'invitant à venir filer
A Stamboul ou Conſtantinople,
Ville plus grande qu'Andrinople,
Où dans ces temps-là, de la Cour

Eſtoit

Eſtoit l'ordinaire ſejour.
Ce Capitaine remply d'ire,
Percé juſqu'au cœur, luy fit dire
Aprés ce fade compliment,
Qu'il viendroit filer voirement ;
Mais qu'il ourdiroit une toile
Auſſi fatale qu'une Eſtoile
D'une queuë à faire trembler,
Qu'elle auroit peine à démeſler.
Cependant ce grand Perſonnage
Brûlant de fureur & de rage,
Voyant ſi mal récompenſez
Ses ſoins & ſervices paſſez.
(Car c'eſt luy qui de l'Italie,
Contrée admirable & jolie,
Aux dépens de tout ſon repos,
Avoit chaſſé les Oſtrogots,
Tuant Totila Roy barbare,
Qui tout brûloit ſans dire gare,
Traiſnant par monts & par gueretz
Cinq cens mille Coupe-jarrets.)
Pouſſé d'un eſprit de vangeance,
Fit non ſans grande diligence
Entrer dans le Pays Latin

Les Lombards & leur Chef Albin,
Roy, qui d'une façon hardie
S'empara de la Lombardie,
Où les Lombards fiers & puissans
Regnerent plus de deux cens ans.
C'est ainsi que l'on se barboüille
Sur le sujet d'une Quenoüille.

L. Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy.

LES NYMPHES de la Fontaine Saint Martin, au Berger de Bressoles.

BErger, ton soin est grand d'envoyer les Mercures
Exactement aux Nymphes de ces bois;
Mais peux-tu deviner les Enigmes obscures,
Qu'a proposé celuy du dernier mois?

RE'PONSE.

Ce n'est pas difficile chose

En tous les Mercures Galans,
De trouver auſſi-toſt le ſens
Des Enigmes qu'on y propoſe;
Et pour la premiere d'Avril,
Je veux que l'on me chante poüille
Si l'on n'y parle d'un outil
Aſſez ſemblable à la Quenoüille,
Où le fuſeau tient attaché.
Le ſens de l'autre eſt plus caché.
Mais j'y ſuis, & que je periſſe,
*Si ſon vray mot n'eſt l'*Ecreviſſe:
Car ſçachez que ſon nom de Cancer en Latin,
Eſt un nom en Grammaire appellé Maſculin.
De plus Cancer eſt un Signe celeſte,
Et c'eſt encor un mal dangereux comme peſte.
Nymphes, ſi j'ay bien deviné
Qu'à vos charmans appas l'honneur en ſoit donné;
Et que le doux ſoin de vous plaire
Soit toûjours ma plus grande affaire.

Le Berger de Brelolles.

X.

DE tous, comme l'on dit, on ne peut
estre aimé,
Et je viens d'éprouver que pour la chose
mesme,
L'un vous hayt, & l'autre vous
aime;
Je suis contre des gens encor bien animé,
J'ay pris vostre party, Mercure,
Autant que je l'ay pû j'ay repoußé l'in-
jure;
Mais contre vostre Livre ils se sont dé-
chainez,
Jusqu'à luy chanter mille poüilles.
Ces railleurs soûtenant (ne vous en cha-
grinez)
Qu'en ce mois il estoit le Livre des
Quenoüilles.
Ignorans, ay-je dit, je le veux, qu'il
soit vray,
Vous contez de grandes nouvelles,
Apprenez qu'on l'envoye aux belles,

Et que d'une Quenoüille *elles ſçauront bon gré.*

GYGE'S, du Havre.

XI.

QUel affront ! & quel contretemps
En ce mois faites-vous, Mercure !
Beaucoup en ſeront mécontens.
Entr'autres Alcidor en gronde, peſte, jure,
Et l'on croit qu'il a bien raiſon.
Quoy ! dans dans le meſme jour qu'un
Mars, qu'un Apollon
Le choiſit pour porter & l'épée & la
pique,
Vous luy mettez vous meſme une Que-
noüille *en main !*
Pourquoy cet inſtrument ? Quel eſt vôtre
deſſein ?
Eſt-ce à cauſe qu'il eſt d'une humeur pa-
cifique,
Et qu'il eſt de cœur humble & doux ?
Apprenez que pour eſtre ſage
Il n'en a pas moins de courage,

Une Quenoüille, *direz-vous,*
Fut bien donnée au grand Achille,
Et l'on vit ce fameux Guerrier
Né pour la guerre & le laurier,
S'en ſervir en habit de fille ;
Hercule en fit de meſme, on ne peut le nier,
Mais tout cela ne peut appaiſer noſtre bile,
Le preſent eſt trop bas, & paroiſt inſultant,
Mercure, vous déviez rendre plus de juſtice
A noſtre Gouverneur plus ſubtil qu'un Uliſſe,
Dont le choix eſt toûjours prudent.
Si du brave Alcidor il fait un Capitaine,
Il connoiſt ſon merite, & veut que l'on apprenne
Que malgré voſtre don outrageux, peu Galant,
Il va dans les perils devenir un Roland.

Le meſme.

XII.

ET de l'Epoux, & de la Femme,
Si les emplois ne ſont divers,
Le ménage va de travers,
Ou je n'entens rien à la gamme.

Comme Maiſtre de la Maiſon,
Le Mary ne doit entreprendre
Que tout ce qui pourroit dépendre
Des lumieres de la raiſon.

Le ſoin de la Femme au contraire,
Selon meſme les ſaintes Lois,
C'eſt, travaillant de ſes dix doigts,
De chercher par tout à luy plaire.

Aux mains du jeune & du griſon
Une Quenoüille *eſt ridicule;*
Et quand il ſeroit un Hercule,
Cet outil le feroit paſſer pour un oiſon.

C. Hutuge d'Orleans, demeurant à Metz.

XIV.

HE', Mercure, à quoy ſongez-vous,
De nous envoyer des Quenoüilles,
A nous qui trouverions plus doux
Un preſent de jambons, de paſtez, & d'andoüilles?
Ma foy, nous ne les prendrons pas,
Ce ne ſeroit pour nous qu'un facheux embarras,
Dont nous ne voulons point la charge;
Gardez-donc ce preſent, ou le portez ailleurs,
Et ne vous rendez point ſi large
Si vous ne voulez pas en faire de meilleurs.

LA PETITE ASSEMBLEE A. du Havre.

XV.

QUand noſtre voiſin Maiſtre Antoine
A pris ſon picotin d'aveine,

Et qu'il retourne à la maiſon,
Jacqueline luy chante poüille,
Et le charge avec ſa Quenoüille.
Hé bien, n'a-t-elle pas raiſon?

Le Rival du Charbonnier de Reims.

XVI.

DAns un charmant ſejour, où l'on voit les Zephirs
D'une haleine innocente & pure
Careſſer en tout temps les fleurs & la verdure,
Je goûte mille doux plaiſirs;
C'eſt-là que des beautez que contient le Mercure
Je fais tous les mois la lecture:
Et c'eſt dans cet endroit ſi propre pour réver
Que d'une Enigme fort obſcure
Je cherche le vray ſens, & ne puis le trouver;
Plus je rêve, plus je m'embroüille,
Alors à mon eſprit je ne puis rien celer,

Je ne fais que le quereller,
L'injurier, luy chanter poüille:
Va, luy dis-je en courroux, va prendre
une Quenoüille,
Tu n'és propre que pour filer.

Larcange de Bourbon l'Archambaut,
Amant de Climene.

XVII.

QUand je devrois paſſer pour ſot;
Pour un Ecolier, un Novice,
*Jose avancer que l'*Ecreviſſe
De l'autre Enigme eſt le vray mot.

Le meſme.

XVIII.

QUoy! dans le temps que le Dieu
Mars
M'enrolle ſous ſes Etendars,
Pour me faire porter & la pique &
l'épée;
Mercure veut-il m'inſulter,

Venant ce mois me presenter
Vne Quenoüille *encor couverte de pou-*
pée ?
Qu'il la porte, s'il veut, à quelqu'au-
tre qu'à moy,
Je ne veux point de ce regale ;
Et s'il trouve quelqu'un qui prenne cet
employ,
Ce doit estre l'Amant d'une nouvelle
Omphale.

ALCIDOR, du Havre.

XIX.

J'Ay veu que j'avois mal pensé
Des Enigmes du mois passé ;
Mais bien facilement j'ay connu le my-
stere,
Que vous avez caché dans l'Enigme
premiere :
Mercure, & sans beaucoup me fatiguer
l'esprit,
J'y reconnois une Quenoüille.
Si quelqu'un me le contredit,

Vous tomberez d'accord que ſon eſprit
ſe broüille,
Puiſqu'il faut convenir que c'eſt le ju-
ſte ſens
De ſes détours embarraſſans.

SYLVIE, du Havre.

Voicy, Madame, une nouvelle Lettre de Mr de Vienne Plancy, ſur l'Ecriture univerſelle.

A Fau-Cleranton le 4. Iuin 1685.

CE n'a pas eſté ſans raiſon, Monſieur, que j'ay differé ſi long-temps à m'acquitter de ce que je vous ay promis à la fin de ma derniere Lettre, ſur mes projets d'Ecriture univerſelle, rapportée dans le 23 Extraordinaire. Diſpenſez moy neanmoins

moins de vous apprendre aujourd'huy la cauſe de ce retardement ; c'eſt un myſtere qui ſera plus propre à eſtre éclaircy une autrefois. La promeſſe que je vous en ay faite a deux parties. La premiere, m'engage à donner du jour à mes deux Lettres précedentes ; & la ſeconde, à fournir des moyens d'abréviation pour ces ſortes d'Ecriture. Le jour que je leur puis donner, ne ſe tire que des reflexions qu'il eſt à propos de faire ſur leur compoſition ; ſur l'enchaînement general & naturel de leurs Dictionnaires ; ſur le grand nombre de mots ſimples, dont je les ay enrichies ; ſur l'exacte diſtribution de leurs Chiffres en neuf & en trois, pour le rapport particulier

de ces mots ; sur la facile distinction des manieres differentes, dont elles marquent les neuf parties du discours ; sur la reduction de leurs noms à une seule façon de les décliner, & de leurs verbes à une seule façon aussi de les conjuguer ; & enfin sur la regle d'équité que j'ay observée par tout autant que j'ay pû, qui veut *qu'on traite également les choses égales.* Moyens qui ont pour fondemens la nature, la raison & l'ordre ; & qui par consequent ne sçauroient manquer de rendre ces Ecritures tres-propres à s'imprimer dans l'esprit, & à y conserver sans embarras le souvenir de leurs caracteres, tant à l'égard de l'expression, que de la signification ; mais comme il suffit de proposer

aux Perſonnes intelligentes les ſujets ſur leſquels elles doivent refléchir, pour les leur faire approfondir, & y voir clair, ſans qu'il ſoit beſoin de les étendre, je laiſſeray, Monſieur, à voſtre penetration l'accroiſſement des lumieres que j'ay données, & je ne vous en diray rien davantage.

Quant aux moyens d'abreviation, vous ſçavez que toute Ecriture, comme toute Langue, conſiſte dans ſon Dictionnaire & dans ſa Grammaire; & qu'il eſt impoſſible dans le fonds, d'abreger le Dictionnaire, parce qu'il doit contenir les expreſſions de tous les eſtres, & de tous leurs accompagnemens; ſoit qu'on les détaille directement, comme j'ay fait par un grand employ de

Chiffres primitifs, dans celuy que j'ay dreſſé, ſuivant la methode commune; ſoit qu'on en marque une partie directement, & l'autre indirectement, en rapportant les choſes ſubalternes aux principales, comme j'ay fait par le ſecours des Chiffres auxiliaires, dans celuy que j'ay propoſé ſelon la methode particuliere.

Il n'en eſt pas de meſme de la Grammaire; on peut abreger les expreſſions qui en dépendent, j'entends les variations de ſes mots. Noſtre langue & ſes voiſines réduiſent par exemple, toutes les déclinaiſons, à celles de l'article définy, ou de l'indéfiny, & ne leur attribuent que deux genres, & quatre cas. Elles expriment les degrez de compa-

raiſon, par des adverbes ; ceux de diminution & d'augmenta-tion, par des adjectifs ; les verbes paſſifs, par le verbe ſubſtantif avec un participe ; & les verbes meſlez, par la jonction d'un pronom perſonnel, au verbe actif & au paſſif.

On peut imiter ces abreviations, & meſme encherir ſur elles, puis qu'on peut reduire les deux articles à un ſeul, tel que l'article general de ma methode particuliere ; marquer par luy, le ſingulier & le pluriel de tout ce qui ſe décline, auſſi bien que les genres & les cas, comme je l'ay déja propoſé dans cette Methode ; joindre dans ſa déclinaiſon le vocatif au nominatif, comme je l'ay pratiqué dans ma Me-

Q. d'Avril 1685. S.

thode Commune ; employer les adverbes *plus* & *moins*, *le plus* & *le moins* à exprimer les degrez de diminution & d'augmentation, auſſi bien que ceux de comparaiſon ; & former les verbes actifs par le verbe ſubſtantif avec leur participe du temps preſent ; comme nous compoſons les verbes paſſifs par luy, avec leur participe du temps paſſé, ſelon ma premiere idée, expliquée dans ma Lettre de voſtre 19. Extraordinaire p. 304. & dire par ex. je *ſuis aimant*, tu *es aimant*, il *eſt aimant*, j'ay *eſté aimant*, je *ſeray aimant*, &c. au lieu de dire, j'aime, tu aimes, il aime, j'ay aimé, j'aimeray, &c.

On peut ajoûter d'autres abreviations à celles-là, & par ex. ne

point donner de variations aux genres des adjectifs & des participes, comme en ont *beau* & *belle*, *approchant* & *approchante* ; mais les traiter comme *sage*, *brave*, *estant*, *ayant*, dont les genres ne sont point distincts ; reduire la conjugaison, aussi bien que la declinaison, & à cét effet ne la composer que de trois mœufs & modes à l'imitation de l'Hebreu, sçavoir, de l'infinitif, de l'impératif, & de l'indicatif, qui sera aussi subjonctif & optatif, moyennant quelques prépositions dont on l'accompagnera au besoin telles que sont *si*, *quand*, *comme*, *pluſt à Dieu que*, &c. ne luy laisser que les trois temps principaux, & exprimer les autres, par des Adverbes, comme *autrefois*, *dernie-*

rement, l'autre jour, recemment, &c. ny distinguer les Personnes, que par les pronoms personnels comme on fait en nostre Langue, lors qu'on dit, *j'aime, tu aime, il aime,* & comme on feroit si l'on y disoit *nous aimons, vous aimons, ils aimons*, & exprimer mesme sans variation le singulier & le pluriel des personnes, & en marquer seulement les nombres par le moyen des mesmes Pronoms personnels, à qui on les attribuëra, comme j'ay dit qu'on les pouvoit attribuer à l'article, pour marquer ceux des Noms.

On peut enfin à l'imitation de la Langue Franque bannir mesme l'article; reduire la déclinaison à un seul Cas commun, & la conjuguaison au seul Infinitif, &

en representer encore les temps principaux par les Adverbes *déja*, *presentement*, *tantoſt*, *hier*, *aujourd'huy*, *demain*, &c. & dire comme elle par ex. *ſi vous vouloir preſentement aimer moy*, *moy donner auſſi toſt vous mil écus or*, au lieu de dire, *ſi vous me voulez aimer, je vous donneray mille écus d'or.*

Je ne vous propoſe pas de mettre les conjonctions & les prépoſitions au rang des Adverbes, comme les Grecs font à l'égard des interjections; d'unir les participes avec les adjectifs, ſous le titre de noms, & de ne compter ainſi que cinq parties du diſcours, au lieu de neuf, ſçavoir l'article, le pronom, le nom, le verbe & l'adverbe. Cette reduction ne feroit rien à l'abreviation de l'E-

criture ny de la Langue, parce que les Caracteres ny les mots n'en feroient pas en moindre quantité, quoy qu'ils fussent distribuez en moins de Classes, estant tous également nécessaires pour l'expression du discours, & devant par consequent estre distinguez en quelque sorte l'un de l'autre. D'ailleurs j'ay marqué dans mes deux Ecritures, les parties invariables par une barre sur elles, les déclinables par une barre inserée & droite ; & celles qui se conjuguent par une barre inserée & courbe : & c'est avoir reduit toutes les parties du discours en trois Classes au lieu de cinq ; mais il ne s'agit pas de cela, comme je viens de dire.

Le retranchement des Cara-

cteres & des mots ne peut proceder que des moyens précedens, & je n'en vois point d'autres que ceux que je viens de rapporter. On peut les employer, le champ eſt libre, l'interprete en échapera. J'ay laiſſé au choix de l'Ecrivain, dans le cours de mes Lettres, l'uſage de la pluſpart de ces moyens, & j'en ay expliqué mon ſentiment, mais à examiner la choſe à fonds, ils ſont plûtoſt à rejetter qu'à mettre en pratique. La nature donne trois genres aux Eſtres, & les ſepare; pourquoy quitter ſon exemple, & mettre en un, le Maſculin & le Neutre? La raiſon nous montre que le Verbe a ſix manieres d'influer ſur le nom, & cinq de témoigner ſon action;

Pourquoy donc confondre les Cas & les Modes qui les diſtinguent ? Eſt-ce une affaire à la memoire, d'apprendre trois genres au lieu de deux, ſix Cas & cinq Modes au lieu d'un plus petit nombre ? Non ſans doute, un quart d'heure de plus, eſt plus de temps qu'il ne faut pour s'inſtruire pleinement de toutes ces choſes.

On dira peut-eſtre, que ſi les mots ſimples font l'abondance & la richeſſe des Langues, ils en augmentent auſſi la peine, au lieu que les phraſes la diminuent; qu'ainſi ſçachant en noſtre Langue décliner l'article, on en ſçait décliner tous les noms, puis qu'on n'a qu'à placer cét article devant eux, pour en marquer les

Cas;

Cas ; que ſçachant quatre ou cinq adverbes de comparaiſon, on ſçait compoſer tous les comparatifs & tous les ſuperlatifs, puis qu'on n'a qu'à aſſocier ces Adverbes avec les Adjectifs, pour les former ; que ſçachant conjuguer le Verbe eſtre, on ſçait conjuguer tous les Verbes paſſifs, puis qu'on n'a qu'à joindre leur participe paſſé à cette conjuguaiſon, pour avoir toutes les autres.

Je réponds à cela, que je remarque plus d'éclairciſſement que de verité, dans l'opinion qu'on a que ces ſortes d'uſages abregent plus l'inſtruction d'une Langue, que ceux que j'ay propoſez dans mes deux dernieres Lettres. J'y fais décliner tous les

Noms, tous les Pronoms, & tous les Participes d'une meſme maniere, puis que je leur donne à tous les meſmes terminaiſons, & j'en uſe ainſi à l'égard des Verbes; & je maintiens que toutes ces déclinaiſons & toutes ces conjuguaiſons ne ſont pas plus difficiles à retenir, que la déclinaiſon du ſeul article, & que la conjuguaiſon du ſeul Verbe ſubſtantif; parce qu'on ne ſçait pas plûtoſt décliner un Nom & conjuguer un Verbe, qu'on ſçait décliner tous les autres Noms, & conjuguer tous les autres Verbes.

Il en eſt de meſme de la compoſition de degrez de comparaiſon, de diminution, & d'augmentation. Qui en ſçait former un,

ſçait former tous les autres ; & ces compoſitions ne ſont pas moins aiſées que les aſſociations des Adverbes pour leurs expreſſions. C'eſt le fruit & l'avantage des régles genérales, & des régles d'équité, que j'ay ſuivies par tout le plus exactement qu'il m'a eſté poſſible. L'un revient donc à l'autre, mais ce qui réſulte de mon uſage me ſemble bien important ; c'eſt qu'il me fait exprimer les choſes par la ſimplicité des mots, au lieu qu'on tombe preſque à tout moment par l'autre maniere dans l'embarras des phraſes; car enfin je ne croy pas m'étre trompé d'avoir préferé juſqu'icy les mots ſimples aux phraſes, & par ex. l'*Urbs Roma* des Latins, à *la Ville de Rome* des François ; l'*a-*

matur, à *il eſt aimé*; le *deambulavimus*, à *nous nous ſommes promenez*; le *doctior illo*, à *plus ſçavant que luy*, &c. Je me ſuis fondé ſur l'exemple de la nature, qui n'employe jamais les lignes courbes, lors qu'elle peut venir à ſes fins, par les lignes droites; & ſur la Sentence des Sages, qui témoignent qu'en vain on fait avec beaucoup, ce qu'on peut faire avec peu. Ces raiſons m'ont ſceu perſuader qu'il falloit éviter les détours & les longueurs dans l'Ecriture & dans la Langue univerſelle, autant qu'il eſtoit poſſible.

On dira peut-eſtre encore, que l'Article, le Verbe ſubſtantif, les Adverbes, les comparatifs, &c. deſquels ſe forment les petites

phraſes ou conſtructions allongées, ſont des marques qui aident à juger de ce qui les ſuit ; mais j'ay à répondre que les terminaiſons, ou les Chiffres auxiliaires de mes Caracteres, ſont des ſignes qui aident auſſi à juger de ce qui les précede, & qu'ainſi l'un revient encore à l'autre ; ſi bien que le mot ſimple eſtant plus au gouſt de la nature & de la ſageſſe que la phraſe, il eſt ce me ſemble à préferer à elle dans cette occaſion. Mais encore une fois, j'en laiſſe le champ libre, comme je l'ay laiſſé dans tout le cours de mes lettres, en y donnant aux Nations le choix de toutes ces differentes manieres de s'exprimer ; je ne prétens les obliger qu'à ce qu'elles trouveront de plus com-

mode ; une élocution allongée, quoy qu'ennuyeuſe, ne laiſſe pas d'eſtre intelligible. La concordance eſt arbitraire, & bien que le defaut de ſes agréables rapports oſte beaucoup de la grace & de la perfection du ſtile, il ne luy fait pas perdre toute ſa clarté. Le ſoin néceſſaire eſt de prendre garde ſeulement qu'il ne ſe gliſſe point d'équivoque dans cét uſage: La barbarie ſe peut ſouffrir, mais l'équivoque eſt inſupportable ; elle rend le ſens propre à décevoir, & le met quelquefois hors d'intelligence.

Voila, Monſieur, ce que je penſe des moyens d'abrévia-tion. Pour peu que vous les examiniez, vous jugerez avec moy, qu'ils ſont plus propres à ébloüir,

comme j'ay dit, qu'à ſervir; & que le meilleur party eſt de s'en tenir aux bornes que j'ay données à l'Ecriture univerſelle dans mes deux dernieres Lettres, ſans y innover aucune choſe.

Je n'aurois plus rien à vous dire de cette Ecriture, ſans la ſingularité que je luy ay attribuée, dans ma Lettre de voſtre 14. Extraord. p. 345. où j'ay avancé *qu'elle n'étoit pas ſujette à équivoque, & que meſme on ne luy en cauſeroit pas, quand on en figureroit les Caractères ſans ſeparation, tant ils eſtoient aiſez à démeſler.* Vous ſçavez, Monſieur, que par ce mot de *Caractere*, je n'entens pas un Chiffre ſeul; mais un Chiffre ou pluſieurs avec une enſeigne, comme je l'ay expliqué dans ma Lettre de voſtre 19. Ex-

traord. p. 323. & c'eſt de la maniere dont cette enſeigne eſt faite, & de l'endroit où elle eſt miſe, que réſulte ce facile démeſlement. Il vous ſera aiſé de reconnoiſtre cette verité, ſans que je m'étende dans ſon explication; & le début du Texte ſacré que j'ay exprimé par l'une & par l'autre de mes Ecritures, ſervira à vous la montrer, ſans que je m'en meſle, pour peu que vous preniez garde aux principes que j'ay établis en parlant de l'enſeigne. D'autres Thémes vous produiront auſſi cette connoiſſance, ſi vous vous donnez la peine d'en faire, & je vous demanderois volontiers quelques momens d'application pour cela, afin que vous viſſiez en meſme temps la grace &

acilité de ces Ecritures, dans
r pratique.

e m'estois persuadé jusqu'à
sent, qu'on donnoit à nos
iffres ordinaires le nom d'*A-*
iques, à cause qu'ils devoient
r origine à l'industrie des Ara-
; mais je viens d'estre desabu-
le cette opinion, par un de mes
ns Amis de Paris, tres éclairé
toutes sortes de Sciences. Il
mande que ces Peuples qui ha-
ent le milieu de l'ancien mon-
, n'ont fait que communiquer
Figures, & la maniere de les
ployer à l'Occident; & qu'ils
ont tirées de l'Orient, non pas
la Chine, mais des Indes où
es ont esté inventées; & que
ur cette raison les Turcs, les
rses, & les autres Orientaux

appellent ces Chiffres, *Chiffres Indiens*. Il ajoûte qu'à la verité, il y a un peu de difference entre quelques-unes de leurs Figures, & quelques-unes de celles dont nous nous servons, toutesfois si peu considerable, qu'on voit bien que les nostres sont issuës des leurs, & qu'au reste la maniere de les employer est toute semblable. Il me cite là dessus, outre les Relations Orientales, un Autheur Anglois nommé Bereredge, dont son Livre imprimé à Londres en 1669. intitulé *Institutionum Chronologicarum libri duo, una cum totidem Arithmetices Chronoligicæ libellis*. Cette origine de nos Chiffres est encore un grand avantage pour une Ecriture qui est fondée sur eux, & il n'y a

pas lieu de douter qu'eſtant venus des Indes juſqu'à nous, ils n'ayent auſſi paſſé juſqu'à la Chine, & aux autres Etats les plus avancez dans l'Orient. Grand achemi-nement pour y faire recevoir la nouvelle ſignification que j'ay en-trepris de leur donner, pour la communication des Nations, & pour la commodité du Commer-ce. Car enfin, Monſieur, le grand & le facile ſervice qu'on en peut tirer, doit faire avoüer aux plus opiniâtres, que les Peuples qui écrivent à la Chinoiſe, & les Chinois meſmes qui font tant les ſages, ne le ſeroient gueres s'ils en avoient la connoiſſance, & qu'ils en refuſaſſent l'uſage. Je prierois volontiers, par voſtre en-tremiſe, le ſçavant M^r Comiers

d'en faire l'ouverture au jeune Chinois, qui eſt le ſujet de ſa Lettre inſerée dans voſtre Mercure de Septembre dernier, ſi cét Etranger eſt encore à Paris, comme il y a lieu de le juger, par le temps qu'il faut pour voir les beautez de cette incomparable Ville, qui ſeroit ſans doute plus grande que les deux Capitales de ſon Pays, ſi les Maiſons qu'elle peuple avoient leurs étages à leurs côtez, au lieu de les avoir l'un ſur l'autre comme elles.

La façon d'écrire de ceux qui parlent la Langue Latine, la Grecque, la Teutonique, & l'Eſclavone, quatre Langues Meres qui ont pour Filles toutes les Langues de l'Europe, excepté la Turque, eſt de conduire

leur Plume du coſté gauche au coſté droit ; celle des Hebreux, & de leurs branches eſt de la mener du coſté droit au coſté gauche, & celle des Chinois eſt de la tirer du haut en bas. Peut-eſtre que d'autres Peuples la font aller de bas en haut, tant l'art auſſi bien que la nature ſe plaiſt à la diverſité. Mes deux ſortes d'Ecriture ſe peuvent marquer de toutes ces manieres, ſans aucun deſordre ; & la ſituation de leurs Caracteres leur eſt indifferente. Il eſt vray qu'à y bien penſer, cét avantage eſt commun à toute autre Ecriture ou Langue, puis qu'il ne dépend que du caprice des Ecrivains.

Ce qui eſt à ſouhaiter pour l'employ des miennes, c'eſt qu'il

se trouve quelque Personne assez charitable envers le Public, pour vouloir bien prendre la peine d'en mettre les deux Dictionnaires universels dans toutes leurs étenduës, afin que les Nations n'ayant plus qu'à dresser leurs Dictionnaires particuliers sur l'un ou sur l'autre de ces universels à leur choix, elles soient excitées à y travailler, & à s'en servir. Il me suffit d'en avoir tracé le plan, il faut laisser quelque chose à faire aux autres, comme dit Sorel, dans l'endroit de sa Science universelle, où il traite de ce grand secret. L'utilité de l'Ouvrage y doit porter les interessez dans le Commerce, & la Chambre Royale qui prend tant de soin d'étendre le nostre par toute la

terre, peut l'ordonner à quelqu'un d'eux, avec la récompense qui luy en ſera deuë.

Vous concevez aſſez, Monſieur, l'avantage que les Peuples en tireroient, ſans que je m'en explique.

Je ſerois pourtant bien aiſe de ſçavoir de vous, qui de l'Ecriture univerſelle, ou de la Langue de meſme nature, vous ſembleroit d'un plus grand ſervice pour les Nations? Je vous ay découvert toutes mes penſées ſur le premier moyen de communication, reſte à vous entretenir du ſecond. Le Quartier d'Octobre ne ſe paſſera pas que je n'aye cét honneur. Je m'y engage, & je ſuis voſtre, &c.

DE VIENNE PLANCY.

SENTIMENS SUR TOUTES LES QUESTIONS DU XXVII.

EXTRAORDINAIRE.

Si un Mary qui découvre que la Personne qu'il a épousée, estoit prévenuë de passion pour un autre en l'épousant, a plus sujet de se plaindre d'elle, qu'un autre Mary n'en a de se plaindre de sa Femme, lors qu'il s'apperçoit que depuis son mariage elle est devenuë sensible aux soins d'un Amant.

PAr les termes exprés de cette Question,

Je conclus que le mariage
Malgré toute précaution,
Est un dangereux esclavage,
Et bien sujet à caution.

C'est un malheur inévitable,
Tost ou tard, une Femme aimable
Trouve quelque plaisir à s'en faire conter:
Et le joug qu'un Galant nous aide à sup-
porter,
Devient un joug insupportable.

Mais je ne sçay lequel est le plus malheu-
reux,
De celuy qui découvre en épousant sa
Femme,
Qu'avec un autre Amant elle avoit dans
son ame,
Un engagement amoureux:
Où celuy qui depuis, voit sa Femme infi-
delle
Malgré l'amour qu'il a pour elle,
Abandonner son cœur à d'impudiques
feux.

Cependant quand je conſidere
De ces deux Maris, la miſere,
Avec un peu d'attention:
Je trouve du ſecond, le deſtin ordinaire,
Et j'ay pour le premier, plus de compaſ-
ſion.

Tous deux ont ſujet de ſe plaindre,
Mais ils avoient tous deux également à
craindre:
Epouſer une Belle & qui n'euſt point aimé,
Ne ſeroit-ce pas un miracle?
Et dans le Sacrement un cœur accoûtumé
Peut-il à ſon amour trouver un grand
obſtacle?

Lequel eſt le plus facile de n'avoir jamais d'amour, ou de n'en avoir qu'une ſeule fois en toute ſa vie.

IL eſt rare, belle Sylvie,
De n'avoir jamais dans la vie;

Mais lors que de l'amour on a ſuby les loix
Il eſt plus rare encor de n'aimer qu'une fois.

A vous voir obſtinée à ne jamais aimer,
Peut eſtre oſez-vous pré umer,
De pouvoir aiſément éviter dans la vie,
L'amour & ſes plus doux loix:
Mais apprenez, belle Sylvie,
Que l'on eſt obligé d'aimer tous une fois.

Quand de ce Dieu la tendre violence
Vous ſoumettra ſous ſa puiſſance:
Quand le moment ſera venu,
Moment qui vous eſt inconnu,
Mais qui vient ſans que l'on y penſe:
Ne croyez pas d'amour ſuivre les douces loix
Une ſeule fois dans la vie;
Car apprenez, belle Sylvie,
Qu'on peut toûjours aimer quand on aime une fois.

S'il eſt plus cruel de ne pouvoir réüſſir à ſe faire aimer d'une Perſonne, pour qui on ſent une tres-forte inclination, que de la voir infidele aprés qu'on en a receu les plus engageantes marques d'amour.

TU ſçais, mon cher Damon, ſi quelqu'autre que moy,
Doit plus ſe récrier ſur un manque de foy.
J'aimois, j'eſtois aimé d'une jeune Bergere,
Dont je croyois le cœur & fidelle & ſincere.
Cependant la volage aprés mille ſermens,
M'abandonne, me fuit, cherche d'autres Amans,
La conſtance eſt pour elle une choſe inconnuë,
Et d'un nouvel amour ſon ame eſt prévenuë,
Oüy, je n'en puis douter; un rival trop heureux,

Joüit en liberté de l'objet de mes vœux,
Et moy, mon cher Damon, je n'ay de ma-
constance,
Que le triste regret pour toute recompense.
Elle avoit, je l'avoüe, écouté mes soupirs,
Et de quelques faveurs contenté mes
desirs;
Mais c'est en cela mesme où je suis plus à
plaindre,
Lors que de mon amour je n'avois rien à
craindre,
Que tout me répondoit de sa fidelité,
L'ingrate me trahit; qui s'en seroit douté?
Toy-mesme qui connois jusqu'où va d'u-
ne Femme,
Le changement d'humeur, l'inégalité
d'ame;
Tu m'as dit mille fois, ravy de mon bon-
heur,
Que je serois toûjours le maistre de son
cœur.
Cependant aujourd'huy tu vois bien le
contraire:
Juge de ma douleur, juge de ma colere:

Et tu confesseras qu'un pareil traitement,
Est le plus grand des maux que l'on souffre
en aimant.

QU'ELLE EST L'ORIGINE DES TOMBEAUX.

Pour l'origine des Tombeaux,
Superbes, magnifiques, beaux,
Et tels que les Histoires Grecques,
Disent qu'on dressoit aux Obséques
Des Heros de l'antiquité;
Les Egyptiens ont esté
Les premiers qui par la structure
D'une superbe architecture,
Bâtirent magnifiquement,
A leurs Défunts un monument.
En des lieux secs & non humides.
Dans l'Egypte on voit Pyramides
Obelisques, Arcs triomphaux,
Et tout cela sont des Tombeaux.
On voit aussi dans la Judée,

La Paleſtine, & l'Idumée,
Des Sepulchres tres ſomptueux,
Où ſont enterrez les Hebreux,
Car ce Peuple à dure cervelle,
(C'eſt ainſi que le Juif s'appelle,
Chez ſon fameux Legiſlateur)
Portoit aux Morts un grand honneur.
Mais l'honneur de la Sépulture,
Eſtoit dans la Loy de Nature,
Pratiqué bien auparavant,
Par tous les Peuples du Levant.
Puis qu'Abraham ſur ſon vieil âge,
Voulut avoir en heritage,
Pour luy, ſa Femme, & tous les ſiens,
Un Tombeau chez les Héthiens,
Leſquels avoient, dit l'Ecriture,
Un grand ſoin de la Sépulture,
De tous ceux de leur Nation:
Chacun dans ſa condition,
Avoit un Tombeau domeſtique,
L'un ſuperbe, l'autre ruſtique;
Mais tous ces divers Monumens,
Ne manquoient jamais d'ornemens.
Abraham donc à leur exemple,

Triſte, menant un deüil tres ample,
De ſa chere Epouſe Sara,
Pour l'enterrer leur demanda,
Non pas comme une récompenſe,
Mais moyennant groſſe finance,
Pour ce temps-là, cela s'entend,
Qu'il leur délivra tout comptant:
Leur demanda, dis-je, une place,
Pour inhumer toute ſa race,
Dans un certain Champ retiré,
Qui regardoit devers Membré.
Mais ce Peuple à cette ſemonce,
Luy fit une honneſte réponſe.
Prenez, dit-il, de nos Tombeaux
Les plus exquis, & les plus beaux:
Il n'eſt aucun qui ne ſe faſſe
Un grand honneur de cette grace.
Abraham pour ce compliment,
Ne changea point de ſentiment.
Demandant toûjours la Caverne,
Le Champ, avecque la Citerne
Qui regardoit devers Membré.
Ainſi qu'il l'avoit deſiré,
La choſe luy fut accordée.

Et depuis, toute ſa lignée
Y prit un éternél repos.
Juſque là meſme que les os
De Jacob, avec grande ſuite,
Y furent apportez d'Egypte:
Selon qu'il l'avoit ſouhaité,
Par ſa derniere volonté;
D'où je conclus par cette Hiſtoire,
Qui m'eſt venuë en la mémoire,
Que les Peuples Orientaux
Ont eu des premiers des Tombeaux;
Et qu'en ſuite cette coûtume,
Eſt paſſée en plus gros volume,
Chez les Grecs, & chez les Romains,
Et de là chez tous les Humains.

DE LA FEURERIE.

Le vray mot de la premiere Enigme du mois de May, eſtoit le Flux & le Reflux. *En voicy quelques explications en Vers.*

I.

MEs mouvemens ſont fort ſecrets,
Quoy qu'ils produiſent leurs effets;

Par regle aux yeux de tout le monde.
La Doctrine la plus profonde
Ne ſçauroit, il eſt vray, ſans quelque obſcurité
Penetrer & mon ordre, & ma rapidité.

Certain Aiman, dans la nature,
Cauſe-t-il en moy la figure
Qu'on me voit faire tous les jours?
Un Ange regle-t-il mon cours?
Eſt-ce un vent enfermé, ſous les eaux, qui m'agite,
Reſſors-je auſſi d'un Gouffre, où je me precipite?

Le Globe & ſon balancement
Cauſeroient-ils ce mouvement,
Qui m'éleve & puis qui m'oprime,
Comme un Docteur du temps l'exprime?
Suis-je un feu ſoûterrain qui dilate des flots,
Que le poids ſeul ramene au lieu de leur repos?

Sors-je, par moy ſeul, de mon terme?
Suis-je de l'air, que l'Onde enferme
Et qui ſe met en mouvement
Pour rejoindre ſon Element?
Le tour & le retour des Rivieres du monde,
Ou le Soleil enfin agitent-ils mon Onde?

Me croira-t-on un animal,
Qui reſpire, ou qui ſent un mal,
Qui me cauſe une Fievre éthique,
Dont l'accez à l'heure crytique,
Produit & reproduit le meſme effet toûjours,
Ou ſi la terre tourne & forme ainſi mon cours?

C'eſt du moins le premier mobile;
Mais la recherche eſt inutile
Puis que j'ay découvert mon ſort,
Lors qu'il m'eſt échapé d'abord,
Que dans l'incertitude, où paroiſt mon eſſence,

Le corps qui me gouverne eſt tout plein d'inconſtance.

Oüy, l'Aſtre inconſtant en effet,
Prend quelque part à ce ſujet,
Soit qu'il preſſe l'air, ſoit qu'il guide
Par ſon cours chaque corps humide,
Si tout cela déplaiſt, je ne ſçay rien de plus
Qui démêle, à mon gré, le Flux & le Reflux.

L'INSENSIBLE MONTALTE.

II.

MErveilleux inconnu, quoy que ſouvent viſible,
Que tu ſurprens les yeux, & charmes les eſprits!
De tes rares effets la cauſe imperceptible,
Ne ſe peut expliquer par de ſçavans ecrits.
Que dis-je? ſans chercher l'Aſtre qui te gouverne,
Il ne faut que paſſer au creux d'une Caverne,

Y boire ſans argent, pour ne t'ignorer
plus.
Sans conſulter Platon, Ariſtote, ny Pline,
On connoit trop ton origine,
Si-toſt qu'une Bourſe *a le* Flux.

RAULT, de Roüen.

III.

MErcure, j'avouë avec toy,
Et je ne ſçaurois m'en défendre,
Qu'on n'a pû juſqu'icy comprendre
De la Mer l'immuable loy;
Au moins avoüeras-tu, je croy,
Que je puis bien ſans me méprendre
Dire, quand j'ay peine à t'entendre,
Que c'eſt Flux & Reflux *pour moy.*

L'HEROÏNE, de Dormans.

IV.

POurquoy, Catin, ſur cette Enigme
Tenez-vous ſi long-temps voſtre eſprit attaché?
Puis que le ſens en eſt caché
Meſme à l'eſprit le ſublime,
Vous n'y connoiſtrez pas plus clair

Qu'au Flux & Reflux *de la Mer.*

L'HERMAPHRODITE.

V.

DE mon peu de talent à deviner surpris
Injustemẽt pour moy tu mõtres du mépris,
Et me fais un reproche assez peu legitime.
Il est vray, Mercure est fort clair
En parler autrement, ce seroit mal parler:
Mais ceux qui lisent cette Enigme,
Pourtant n'y connoissent pas plus,
Disent ils, qu'au Flux & Reflux.

LE MOYNE, de Dormans.

VI.

EN vain à mon esprit je dõne la torture
Pour pouvoir découvrir le sens
De la derniere Enigme ou le Galant Mercure,
S'explique en mots embarrassans.
J'avouë à mon desavantage,
Deust de mon ignorance un chacun me blâmer,
Que je n'y vois point davantage
Qu'au Flux & Reflux *de la Mer.*

LE SPADASSIN, de Dormans.

Ceux qui ont trouvé ce mesme mot sont Messieurs l'Agneau de Fere en Tertenois ; Estienne de Senlis ; Lieutoud de Brignolle ; T. T. le Chevalier de Montans de Dormans ; C. Machord de la Ruë des cinq Diamans ; d'Acon d'Amiens ; C. H. d'Abbeville ; Mesdemoiselles M. Provais ; Nanon Chasseret de la Vieille Ruë du Temple ; M. du Parc de la Rüe Saint Honoré ; le Maistre à Mirette ; Passlassan ; l'Habitant de la Maison Grillée du coin de la Rüe aux Ours ; l'Amazone de la Rüe des Poulies ; la Charmante Princesse du Chesne ; la Princesse de la Foreſt d'Ascléon ; de la Grand-Poste ; Leger de Verbissonne ; l'Indifferent enjoüé, de Paris.

Je n'ay receu que deux explications sur le mot de la seconde, qui estoit le Rat.

I.

POur pouvoir ébloüir le monde de ſes charmes
Catin depuis long-temps, m'a-t'on dit, ſe debat;
Mais pour gagner des cœurs ce ſont de foibles armes,
Elle ne prendra pas un Rat.

LE MOYNE, de Dormans.

II.

QVand je voy le Seigneur Mercure,
Venir en Rat *vétu de gris,*
Je dis, le drole à l'encoleure
D'en vouloir à quelques Souris.

L'AVOCAT LANDREUX.

Mademoiſelle Petit, *& M.* Bory, *tous deux de la Fere en Tartenois, ont auſſi trouvé ce mot.*

J'ajoûte quelques Explications qui ont eſté faites de l'une & de l'autre Enigme par un ſeul Madrigal.

I.

Philosophes fameux qui n'avez pû
comprendre,
Des Mers le Flux & le Reflux
Je viens tout d'un coup de l'apprendre,
Sans faire comme vous mille efforts superflus.
Il ne faut pas pourtant que je m'en glorifie,
De peur que mon foible genie
Sur un sujet moins délicat,
Une autrefois ne prenne un Rat.

L'ABBE' DE MARILLAC, autrefois Lieutenant de Cavalerie.

II.

MErcure pour le coup sur l'Enigme
premiere
I'ay fait des efforts superflus;
I'expliquerois plûtost le Flux & le Reflux,
Que d'en deviner le mistere,
Ce malheur ne m'arrive guere,
De chagrin mon esprit s'abat,
Ainsi je laisse la derniere,

De peur de prendre encor un Rat.

DIEREVILLE.

III.

TOus ces fameux Docteurs en Vers
ainſi qu'en Proſe,
Qui du Flux & Reflux *ont creu trouver*
la cauſe,
Malgré licence & doctorat,
N'ont ſouvent pris qu'un Rat.

LE SACRIFICATEUR, de la Ruë du Plaſtre.

IV.

NOs Sçavans du vieux temps, autrefois ſi celébres
Aprés beaucoup de ſoin ſont demeurez confus
Lors que du Flux & du Reflux,
Ils ont voulu percer les épaiſſes tenébres,
Malgré tous leurs travaux ſuivis d'un long debat,
Si pour le penétrer leur ſcience fut vaine,
S'ils n'en ont pû trouver une cauſe certaine,
N'eſt-ce pas avoir pris un Rat?

LE SOLITAIRE DU PARNASSE, de Reims.

V.

JE croyois n'estre qu'une beste
Mais vrayment je ne le crois plus,
Puis qu'en raisonnant dans ma teste,
J'ay deviné des Mers le Flux & le Reflux.

Aristote ce grand Génie,
Ne pût jamais le concevoir:
Ce qui fit que par desespoir,
Sous l'Onde il termina sa vie.
Pour moy c'est un grand coup d'état;
Je ne pouvois jamais mieux faire,
Que de découvrir un mystere,
Où les plus beaux esprits n'ont jamais pris qu'un Rat.

Le disgracié Mimi de la Belle Tonton,
de la Ruë Montmartre.

Ces deux Enigmes ont esté aussi expliquées dans leur vray sens par Messieurs P. Carrier de Roüen; Guerin d'Annonay Medecin de l'Hospital, Lieutenat au Grenier à Sel de

Paris ; de la Quille de la Ruë Beaubourg ; D. C. de Beauvais ; du Mesnil ; les petits Thiangeaux du Phrygien ; l'Amant qui persevere de la petite Rue des P... l'Avocat de Fere en Tartenois ; le brave Marais & son Associé ; le souverain Arbitre de l'Hôtel des Ursins.

Il seroit difficile que l'Ouvrage qui suit ne vous plust pas, puis qu'il est de M. de la Fevrerie, & fait à la gloire du fameux M. de Corneille, à la mort duquel vous avez donné des larmes.

ELOGE DU GRAND CORNEILLE

A MONSIEUR L'ABBE' DES VIVIERS AUMOSNIER du Roy, Chanoine de Conſtance, Protonotaire du Saint Siege.

JE voy bien, Monſieur, que vous m'écrivez, non ſeulement pour m'apprendre la mort de l'incomparable Monſieur Corneille, mais encore pour m'engager à faire ſon Oraiſon Funébre, comme ſi un Panégyrique de ma façon, pouvoit contribuer quelque choſe à ſa mémoire; mais

enfin il ne tiendra pas à vous, & à moy, que tout le monde ne l'admire, & que ſes Envieux, & ſes Ennemis, ne ſoient contraints de reconnoiſtre ſon merite. Mélons donc nos larmes avec celles du Parnaſſe, & de tous les beaux eſprits qui pleurent la mort de cét Illuſtre, ou plûtoſt mélons nos voix parmy celles de toute la France, qui chante ſi hautement ſes loüanges. Que dis-je, toute la France ? Rome & l'Italie entiere ne luy refuſeront pas à ſa mort, des applaudiſſemens qu'elles luy accorderent pendant ſa vie, lors qu'un grand Pape en fit les éloges ; car enfin, Monſieur, qui n'eſt pas convaincu du prix & de l'excellence de l'admirable Corneille ? Et ne pouvons-nous

pas dire de luy, ce que Virgile a dit autrefois de son Heros, ou du moins de son Daphnis?

Hinc usque ad sydera notus.

Le plus excellent Critique de nostre Siecle, & qu'on pourroit justement appeller le Génie de la Satyre, a reconnu le merite de ce grand Homme. Il a remarqué des défauts dans les plus célébré Autheurs; il a fait la guerre généralement à tous nos Poëtes, & par sa delicatesse, & par son discernement, il les a presque tous mis au desespoir. Cependant il a toûjours excepté de sa censure l'Illustre Mr Corneille, & mesme il l'a toûjours proposé comme un grand Maistre de l'Art; digne de l'immortalité, &

de la donner aux autres. Voicy comme il en parle au Roy.

Et parmy tant d'Autheurs, je veux
bien l'avoüer,
Apollon en connoist qui te peuvent
loüer.
Oüy, je sçay qu'entre ceux qui t'adres-
sent leurs veilles,
Parmy les Pelletiers, on compte des
Corneilles.

Et dans sa Poëtique, où il déſigne quatre Poëtes qui doivent travailler à la gloire & au divertiſſement du Roy.

Que Corneille pour toy rallumant son
audace,
Soit encor le Corneille, & du Cid &
d'Horace.

Il ſembleroit d'abord que M. Deſpreaux ſeroit du ſentiment de ceux dont M. Corneille ſe

plaint dans cette belle Epistre qu'il adressa au Roy, il y a quelques années.

J'affoiblis, ou du moins ils se le persuadent.

Et qu'il n'a rien fait depuis Horace & le Cid, de la force de ces deux Pieces ; mais si l'on y fait un peu de reflexion, on verra que M. Boisleau est d'un sentiment tout contraire. Il luy trouve encore la mesme vigueur, & le juge capable plus que jamais de travailler au divertissement du plus grand Roy du monde. Ce feu estoit encore sous la cendre, il n'estoit pas encore éteint, il n'estoit seulement qu'assoupy, & on le voyoit avec le mesme éclat & la mesme ardeur quand il en estoit besoin. Est-ce qu'il ne pa-

roiſſoit pas dans Sertorius, dans Oedipe & dans Rhodogune? Eſt-ce que ces Ouvrages eſtoient ſans force & languiſſans, & que luy meſme ait eu raiſon de dire au Roy?

Ce ſont des malheureux étouffez au Berceau,
Qu'un ſeul de tes regards peut tirer du Tombeau.

Non, non, M. Corneille a toûjours eu le meſme feu & de meſme génie que dans Horace & dans le Cid. Les regards de ſa Majeſté pouvoient, je l'avoüe, donner un nouveau luſtre à ſes Pieces; mais elles meritoient bien auſſi ſes regards favorables; car il n'y en a aucune qui manque de grace & de beauté, & il a pû dire hardiment de ſes Ouvrages.

Acheve, les derniers n'ont rien qui dégenére,
Rien qui les faſſe croire enfans d'un autre pere.

Il faut donc avouer que M. Corneille n'a point vieilly, & n'a point dégeneré. Cependant l'Autheur des Nouvelles nouvelles, dit qu'il a pris un vol ſi haut, que l'âge l'oblige malgré luy de deſcendre. Si cét Autheur a dit cela en parlant de Sophonisbe, qu'a-t'il pû dire depuis? Mais enfin ſi les Pieces du grand Corneille n'ont pas toutes la meſme vigueur, & la meſme beauté, eſt-ce une raiſon de l'accuſer de vieilleſſe, & de s'écrier ſoy-meſme?

Pour bien écrire encor j'ay trop long-
temps écrit,

Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit.

Les Poëtes ont cela de commun avec les belles Femmes, qu'il n'y a rien qu'ils apprehendent tant que de vieillir, ou du moins de paroiſtre vieux; & pour ce ſujet, ils font à leurs écrits, tout ce que les autres font à leurs viſages. Il ſemble que les Muſes leur ayent inſpiré cette inclination. Comme elles ſont toûjours vierges & belles, ils voudroient eſtre toujours jeunes & vigoureux. Il n'y a rien qu'ils ne faſſent pour conſerver cét agrément, & cette fleur de jeuneſſe qui fait tout l'éclat, & tout le brillant de leurs Ouvrages. Horace eſtoit de ce ſentiment; il ne ſouhaitoit ny les honneurs, ny

les richeſſes ; il ſe contentoit d'une vie frugale & tranquille. Mais il demandoit au grand Apollon, d'eſtre toûjours cét Horace agréable & charmant, cét Horace plein d'eſprit & de feu, cét Horace les délices de Mecenas & d'Auguſte.

Frui paratis & validomihi
Latoe dones, & precor integra
Cum mente : nec turpem ſenectam
Degere, nec cythara carentem.

Vous voyez comme il apprehende la vieilleſſe, & qu'il l'appelle la honte & l'infamie des Poëtes. Un Commentateur d'Horace, dit ſur ces paroles, *Nec turpem ſenectam. Non delirentem, vel inhonoratam ſenectutem, ſed laudabilem, & jucundam.* En effet, Horace & tous les Poëtes doi-

vent craindre ces deux choſes. Le bon ſens & la faveur ne les accompagnent pas toujours. L'oſeray-je dire, en vous parlant de M. Corneille? Les Poëtes ont un grand panchant à la folie, & le déclin de leur âge eſt bien ſouvent le déclin de leur fortune. Il faut donc ſacrifier à Apollon, pour obtenir comme Horace cette vieilleſſe agréable & glorieuſe tout enſemble.

Mais les vœux de Virgile ſont à mon gré bien plus nobles, & bien plus genéreux. Horace ne cherche icy que ſa ſatisfaction particuliere. Il ne demande que le plaiſir & la joye; & il craint autant que ſa vieilleſſe ne ſoit privée de la Muſique, que de l'honneur & de la gloire. Il ne demande pas

une longue vie, ny une vieilleſſe heureuſe pour loüer Auguſte, & Mecenas ; mais ſeulement pour vivre long-temps, & pour vivre agréablement. Virgile au contraire ne ſouhaite de longues années & d'heureux jours, que pour loüer dignement Pollion, & pour chanter ſa gloire.

O mihi tam longe maneat pars ultima vitæ,
Spiritus, & quantum ſat erit tua dicere fata.

M. Corneille fait les mêmes ſouhaits, & il eſt bien plus faſché d'être vieux, que de ce qu'on croit qu'il a vieilly. Cependant il conſacre au Roy ce qui luy reſte de vie, & veut finir comme il a commencé, en travaillant toujours à la gloire de ſon Prince ; mais il

veut que le Roy profite du temps, & se haste de luy commander quelque chose. Car

L'offre n'est pas bien grande, & le moindre moment,
Peut dispenser mes vœux de l'accomplissement.
Préviens ce dur moment par des ordres propices,
Compte tous mes desirs pour autant de services.

Et la raison qui l'oblige à parler de la sorte, c'est que

Ces illustres bien-tost n'auront plus rien à craindre,
C'est le dernier éclat d'un feu prest à s'éteindre,
Sur le point d'expirer il tâche d'ébloüir,
Et ne frappe les yeux que pour s'évanoüir.

Ou

Ou comme il a dit ailleurs :

Qui preſt à ſuccomber ſous la mort
qui l'atteint,
Jette un plus vif éclat, & tout d'un
coup s'éteint.

Mais, Monſieur, ce qui faiſoit ſa crainte, n'eſtoit pas la perte d'une ſi belle vie, de cette vie de l'eſprit qui le rendra immortel à la Poſterité, & dont les derniers momens ont jetté tant d'éclat & de lumieres; il l'a toujours poſſedée ſans interruption & ſans foibleſſe, & il pouvoit dire auſſi juſtement que Malherbe.

Je ſuis vaincu du temps, je cede à ſes
outrages,
Mon eſprit ſeulement exempt de ſa
rigueur,
A dequoy témoigner en ſes derniers
Ouvrages,

Sa premiere vigueur.

Les puissantes faveurs dont Parnasse
m'honore,
Non loin de mon Berceau commence-
rent leur cours,
Ie les posseday jeune, & les possede
encore,
A la fin de mes jonrs.

Il n'y avoit que les foiblesses du corps, qui pouvoient allarmer Mr Corneille, & luy faire dire en parlant de Sophocle.

Ie n'iray pas si loin, & si mes quin-
ze lustres,
Font encor quelque peine aux Moder-
nes illustres.
S'il en est de facheux jusqu'à s'en cha-
griner,
Ie n'auray pas long-temps à les im-
portuner.

Cependant un peu de jalousie

ſemble ſe mêler à ſa vieilleſſe, & luy faire regarder la reputation de nos jeunes Poëtes, avec quelque ſorte d'émulation ; mais pouvoit-il eſtre fâché de voir briller ſes Diſciples de l'éclat de ſes rayons, & qu'ils empruntaſſent quelques lumieres de cette gloire qui l'environnoit? N'étoit-il point aſſez remply de cette éclatante renommée qu'il s'étoit acquiſe, & que perſonne ne luy avoit diſputée? Il eſt vray que l'honneur eſt quelque choſe de plus cher, & de plus prétieux que la vie. Il eſt vray que la vieilleſſe eſt ordinairement avare, mais quelqu'un a-t-il pillé ou critiqué ſes Ouvrages ? On les ſuit, on les imite, en cela ſeulement où ils ne ſont pas inimitables ; car c'eſt encore un

avantage qui luy eſt particulier. Il a ouvert la Carriere, mais qui a pû courre avec luy ? Y at'-il encor quelque choſe à remporter au delà du prix qui luy eſtoit deu? Nos Poëtes modernes ont prétendu ſeulement enviſager le but qu'il avoit touché, & de quelques loüanges qu'ils ſoient dignes, & quelques récompenſes qu'ils reçoivent de la Poſterité, le grand Corneille aura toûjours l'avantage de les avoir devancez en gloire auſſi bien qu'en mérite.

Pour moy, s'il m'eſt permis de dire mon ſentiment des Ouvrages de Mr Corneille, je trouve que trois choſes l'ont mis au deſſus de tous les Autheurs qui ont paru en ce genre d'écrire; & ces trois choſes l'ont rendu avec ju-

ſtice digne de la reputation & de l'immortalité qu'il s'eſt acquiſe. Perſonne n'a mieux appliqué ce qu'il a pris des Anciens que luy. Perſonne n'a mieux entendu le Théeatre que luy. Perſonne enfin n'a écrit en ce genre, d'une maniere plus ſolide & plus durable. Voila, Monſieur, de la maniere que je comprens le grand Corneille, & ce qui fait à mon avis, qu'on luy a donné tant de loüanges.

Si le Théatre doit en France toute ſa gloire & tout ſon appuy au grand Cardinal de Richelieu, il doit toute ſa beauté, & tous ſes ornemens à l'incomparable Corneille. Comme avant ce Cardinal Théatre eſtoit peu de choſe, le avant ce Poëte la Comédie avoit peu d'eſtime. Les Pieces de Théa-

tre n'estoient que de grossieres ébauches aussi imparfaites que le Théatre mesme. Celuy icy n'avoit point de Loix, celles-là n'avoient point de Regles; mais ce grand Ministre faisant son divertissement de la Comédie, la Scene vit alors le plus grand changement qui eut jamais paru sur le Théatre. La pudeur, l'honnesteté, la bien-séance en chasserent l'effronterie, l'impudence & le libertinage. Enfin la presence du Cardinal ne purifia pas seulement le Théatre, il devint une étude aussi bien qu'un lieu de divertissement. Mais de tous les Poëtes qui travaillerent à ce grand Ouvrage, Mr Corneille fut celuy qui remplit mieux l'idée que ce Ministre en avoit

conceuë. En effet qui a porté plus loin que luy l'excellence & la majeſté du Poëme Dramatique ? Qui en a mieux connu les régles ? Qui a eu plus de lumieres ſur ce ſujet ? Il a réprimé cette colere impétueuſe, & cét amour licentieux qui faiſoient l'horreur & la corruption de la Scene. Il en a moderé toutes les paſſions, & a joint l'utile, & l'agréable dans ces paſſions. Il a ſuivy les régles avec exactitude, mais il s'en eſt détaché avec prudence, & je ne ſçay s'il eſt plus admirable, lors qu'il les ſuit, que lors qu'il s'en éloigne. Lors qu'il les obſerve, il ſuit Ariſtote, Horace & l'antiquité qui ſouvent n'eſt pas ſans defauts, & qui s'oppoſe preſque toûjours à nos mœurs,

& à noſtre temps ; mais lors qu'il s'en écarte, c'eſt un grand génie qui ſçait ce qui nous plaiſt, & ce qui nous déplaiſt ; & pour lors les regles qu'il tire de cette connoiſſance, bien qu'oppoſées à celles d'Ariſtote, ſont pourtant les plus ſeures & les plus infaillibles.

Quelques-uns jaloux de la gloire de Mr Corneille, n'ont pû ſouffrir qu'il ait porté la connoiſſance du Théatre, plus loin que la Poëtique d'Ariſtote. Ils ont critiqué ſes Pieces, & ont voulu que les regles condamnaſſent un de ſes Ouvrages, qui avoit réüſſi ſans les regles. On dit meſme que le grand Cardinal eſtoit de la partie ; mais les beaux Ouvrages ſont non ſeulement au deſſus des regles, ils ſont encore au

dessus de la suffisance & de l'authorité.

En vain contre le Cid un Ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue.
L'Academie en Corps a beau le cẽsurer,
Le Public révolté s'obstine à l'admirer.

Le Cid sera donc toûjours une preuve immortelle de l'excellent génie de Mr Corneille. Mairet, des Marets, Scudery, & tant d'autres ont travaillé comme luy au Poëme Dramatique, mais qu'ont-ils fait devant ou aprés le Cid, qui approche du merite de cette Piece ? Scudery, tout appuyé qu'il estoit d'Aristote, & du grand Cardinal qui faisoit la fortune & la destinée des Ouvrages

de ſon temps, n'a jamais pû faire en faveur de l'Amour Tirannique, ce que le Public a fait pour le Cid. Mais ſi l'Illuſtre Corneille a triomphé en dépit d'Ariſtote, quels avantages n'a-il point eus lors qu'il a ſuivy cét excellent Maiſtre de l'Art Poëtique? Quelles Pieces approchent de la régularité de celles qu'il a travaillées ſur ſes Préceptes? Arminius le diſputera-il à Cinna? Marc-Antoine à Rodogune? Les Viſionnaires à Dom Sanche d'Aragon? Il faut donc demeurer d'accord qu'il l'emporte en ce genre ſur tous les Poëtes qui l'ont précedé, ſoit qu'il ſuive Ariſtote ou qu'il s'en éloigne; & comme il dit quelque part luy meſme; ſi les premiers qui ont travaillé pour

le Théatre, ont travaillé sans exemple, n'aurons-nous pas le mesme privilege ? Les regles des Anciens sont bonnes, continuë-il, mais leur methode n'est pas de nostre Siecle ; & qui s'attacheroit à ne marcher que sur leurs pas, feroit sans doute peu de progrez, & divertiroit mal son Auditoire. C'est là entendre Aristote, mais c'est mieux entendre le Théatre qu'Aristote. Il faut lire les Anciens, il faut les étudier, il faut connoistre.

- - - vos exemplaria Græca.
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Mais il ne faut pas toûjours les suivre, il faut s'en éloigner quelquefois. C'est un Art, il faut le perfectionner, & pour cela aller

plus loin que les Anciens, ſi l'on veut découvrir quelque choſe. Il faut aller au delà des regles pour en établir de meilleures.

Nil intentatum noſtri liquere Poëtæ,
Nec minimum meruere decus, veſtigia Græca
Auſi deſerere.

Il faut faire de nouvelles découvertes. Il faut riſquer quand ce ſeroit à ſes perils, comme il l'a dit luy meſme, & c'eſt ce qu'il a pratiqué ſi heureuſement, qu'il s'eſt acquis par là la réputation du plus grand Maiſtre du Théatre qui ait jamais eſté.

Mais s'il a eſté plus loin que les Anciens, il a pouſſé les Anciens plus loin qu'ils ne croyoient aller. Il a penetré leur genie, & luy a donné toute l'étenduë qu'il

pouvoit avoir. Il a rectifié leurs mœurs, & leurs sentimens, sans les rendre semblables aux nôtres. Il a fait les Anciens meilleurs sans nous les faite ressembler, ny parler comme nous, & nous comme eux. Enfin tous ces Caracteres ont esté plûtost des Originaux que des Copies. Il a embelly Rome & Athénes; mais de Rome & d'Athénes, il n'en a point fait Paris. Il a toûjours distingué l'Areopage & le Senat, du Parlement, & du Chastelet; & si LOÜIS LE GRAND ressemble à Cesar, il distingue toûjours l'Empereur des François, du Conquerant des Gaules. Voila pour ce qui regarde les mœurs, & les caracteres. Que dirons-nous des Pieces de Théatre des Anciens,

qu'il a traitées & dont il a soû-
tenu le genie & l'invention ? Tel-
les sont Oedipe, Medée, & les
autres qu'il a tirées des Grecs &
des Latins, dans lesquelles on
peut voir cette belle & délicate
imitation des Anciens. Il donne
un tour à tout ce qu'il prend
d'eux, qu'il accommode à son
genie, mais qui est toûjours pro-
pre à leur caractere. Ce n'est
point du Latin en François, en-
core moins du François en Latin,
Vous m'entendez, Monsieur, il
rend les pensées des Anciens na-
turelles en nostre Langue, mais
ces pensées ne sont point Fran-
çoises, elles demeurent toûjours
Grecques & Romaines. C'estoit
le défaut des Poëtes qui l'avoient
précedé, ils parloient toûjours

comme les Anciens, & faiſoient toujours parler les Anciens comme eux ; c'eſt à dire que leurs ſentimens eſtoient François, & leurs expreſſions Latines. Quelle confuſion ! quelle barbarie ! Cependant cette Science pedanteſque faiſoit une partie de leur entouſiaſme. Ils faiſoient gloire des Galimathias, & croyoient n'être pas Poëtes, ſi leurs Ouvrages ne reſſembloient aux Oracles. Pour moy je vous avoüe que je reconnois la Poëſie divine en cela, de s'eſtre tirée d'une pareille obſcurité. M^r^ Corneille eſt un de ceux qui a le plus travaillé à luy donner cette élegance & cette pureté, dans laquelle nous la voyions aujourd'huy. Rien n'eſt plus net, rien n'eſt plus no-

ble que ſa diction. Il a de la facilité, de la grace ; il poſſede le beau tour, & ce ſont les qualitez de ſon ſtile qui le rendent à mon avis ſi recommandable, & qui l'élevent au deſſus des autres. Il a écrit d'une maniere ſolide & durable, & propre pour tous les temps ; d'un ſtile égal, ny trop vieux, ny trop nouveau. Point d'affectation, point de prétioſité, s'il m'eſt permis d'uſer de ce mot. Toutes ſes expreſſions ſont de miſe & de bon aloy, & ſa Poëſie eſt auſſi chaſte pour les mœurs, que pour le ſtile, ce qui rendra ſa memoire immortelle, & fera eſtimer ſes Ouvrages dans tous les Siecles.

Aprés cela, Monſieur, puis-je trouver à redire aux honneurs

qu'il a receus de noſtre grand Monarque, & luy refuſer un grain d'encens, lors qu'on luy donne par tout mille loüanges? Je ſouſcris hautement à cette grande réputation, & j'approuve qu'il ait dit au Roy dans ſon remerciement.

Mais contre ces abus que j'aurois de ſuffrages
Si tu donnois le tien à mes derniers Ouvrages!

Je me ſouviens meſme avec joye du renouvellement d'eſtime qu'il plut à Sa Majeſté de luy marquer il y a quelques années, & qu'Elle ſe ſoit ſouvenuë de ce Vers.

Sire, un bon mot de grace au Pere de la Chaiſe.

On ne ſçauroit trop payer le

ſervice des Muſes, & ſur tout le travail de M. Corneille.

Ie ſers depuis dix ans, mais c'eſt par d'autres bras,
Que je verſe pour toy du ſang dans nos combats.
Ie pleure encore un Fils, & tremble-ray pour l'autre,
Tant que Mars troublera ton repos & le noſtre.

Jamais Virgile ne fut plus à plaindre, quand il décrit les maux que la Guerre luy avoit faits.

Barbarus has ſegetes?

Mais jamais auſſi Virgile ne fut mieux récompenſé d'Auguſte, que Mr Corneille l'a eſté de nôtre Grand Monarque. Il eſt certain que tout ce qu'Alexandre a fait pour Homere, tout ce qu'Auguſte a fait pour Virgile, tout qu'Henry III. a fait pour des

Portes, n'approche point de l'eſtime que le Roy a toûjours euë pour cét excellent Poëte.

Il en connoiſſoit le merite, & ſon rare diſcernement rendra toujours ſa glorie ſolide & durable. Ainſi il pouvoit dire dans un autre ſens que Virgile.

----- *Sed carmina tantum*
Noſtra valent,

Mais pour joüir d'une réputation auſſi longue & auſſi glorieuſe que celle de Sophocle, auquel il a reſſemblé en tant de choſes, & juſqu'à ſon vieil âge, il a toujours eu en veüe les Actions éclatantes du Roy, & en a laiſſé une éternelle image dans tous ſes écrits. Le Théatre en effet, ne peut mieux eſtre employé qu'à repreſenter les vertus du Prince,

& le Prince ne peut ailleurs recevoir de plus dignes loüanges. Sa gloire y paroiſt ſans flaterie. Il y remarque ſa Perſonne & ſa conduite. Il y voit ce qu'il a fait & ce qu'il doit faire. Enfin quand le Poëte eſt habile, le Poëme Dramatique eſt un miroir, où le Prince ſe voit, & où les Sujets voyent le Prince. Qui ne reconnoiſt dans Attila noſtre invincible Monarque, ſous le nom de Meroüée? Ce n'eſt point là Ceſar ou Alexandre, c'eſt LOÜIS LE GRAND. Ce n'eſt point auſſi Ariſtophane ou Virgile qui en ont fait le Portrait, c'eſt l'incomparable Corneille qui pouvoit dire en mourant *quis caneret Nymphas*, ou plutoſt *quis caneret Reges?* Car ſi Appelles ſeul eſtoit

digne de peindre Alexandre, Corneille seul étoit digne de peindre Loüis LE GRAND. C'est ce que j'ay toujours pensé de cét illustre Poëte, & ce que j'ay cru devoir vous écrire pour vostre satisfaction, & la mienne. Je suis, &c.

SENTIMENS SUR les trois premieres Questions proposées dans le XXIX. Extraordinaire du Mercure Galant.

Si un Courtisan trompé dans ses esperances, est plus à plaindre qu'un Amant passionné, qui ne peut toucher le cœur de la Personne qu'il aime.

IL n'est, charmant Iris, qu'un LOUIS dans le monde;
Lors qu'un Courtisan dans sa Cour
Sur quelque esperance se fonde,

Et qu'il ne voit jamais le jour
Que ce fameux Heros à ſes deſirs réponde,
Je le plains cent fois plus qu'un Amant
dont l'amour
Ne peut toucher le cœur de ſa Brune ou ſa
Blonde.
C'eſt un mortel chagrin pour luy,
Qui luy fait d'autant plus d'ennuy
Qu'il ny trouve point de remede.
Une faveur du Roy feroit tous ſes plaiſirs;
La noble ambition qui toûjours le poſſe-
de
L'empeſche de former ailleurs d'autres
deſirs.
Mais un Amant qui pour une Maî-
treſſe
Pleure, languit, & ſoupire ſans ceſſe,
Sans que ſes maux puiſſent toucher ſon
cœur,
Ne peut-il pas avec une autre Belle
Qui ne luy ſera point cruelle
Se conſoler de ſon malheur?
Il en eſt tant de favorables
Mais je fais mal ma cour à vous, charman-
te Iris,

Qui paroissez toûjours des plus impitoyables,
Et qui n'avez pour moy que de cruels mépris.
Changez d'humeur, beauté sevére,
Traitez-moy plus humainement,
Et pour lors il se pourra faire
Qu'on me verra changer aussi de sentiment.

Si l'Infidelité d'une Maistresse peut autoriser un Amant trahy à estre indiscret.

QVand d'une tendre passion
Alcandre pour Philis sent que son ame est prise,
Quoy que cette beauté le fuye & le mépriſe
Qu'elle aille enfin pour luy jusqu'à la trahison,
Son infidelité n'a rien qui l'authorise
A faire à cette Belle une indiscretion.

Le ſecret en amour doit eſtre inviolable,
Et qui ne ſçauroit le garder,
Merite peu ce qu'un objet aimable
A ſon amour peut accorder.
Pour ſe vanger d'une infidelle,
Tout ce que peut faire un Amant,
C'eſt imitant cette cruelle
De faire un autre engagement.
Si la charmante Iris dont mon ame eſt ravie,
Vouloit d'une faveur ſoulager mon amour,
Et me trahir le meſme jour,
Je n'en parlerois de ma vie.

Si la Prodigalité eſt moins condamnable que l'Avarice.

JE condamne fort l'Avarice,
Dans les Hommes c'eſt un grand vice.
Tel verroit tout languir auprés de ſes treſors,
Sans en mettre un teſton dehors.
Pour ſecourir un Miſérable,

Et luy-meſme d'argent toûjours inſaſſia-
ble,
Avec tout ce qu'il a de bien,
Manque de tout, plûtoſt que de ſe donner
rien.
Eſt-il rien de plus condamnable?
Mais dans la Prodigalité
Je ne voy rien digne de blâme;
C'eſt une genéroſité
Qui ne ſçauroit ſortir que d'une grandeur
d'ame.
Et ſi l'excez en fait du mal,
Ce n'eſt rien qu'à celuy dont le cœur li-
beral
A moins pour luy que pour les autres,
Ou de qui les biens ſont les noſtres.
Mais ou je ne pourray jamais la ſoûte-
nir,
C'eſt dans le cœur d'une beauté cruelle
Dont mes Rivaux ſçavent tout obtenir
Quand je ne puis rien avoir d'elle.

DIEREVILLE.

Il m'eſt tombé depuis peu entre les

mains un Ouvrage fort galant, qui fut fait il y a quelques années, sur le mariage d'un Académicien de Villefranche en Beaujolois. Il est de Mr Mignot de Bussy, de la mesme Académie.

DIALOGUE ENTRE LES MUSES DE L'ACADEMIE DE VILLEFRANCHE ET CUPIDON.

Les Muses.

Petit Dieu de l'amour
Vous nous joüez tous les jours quelque tour:
Non content d'exercer sur la terre & sur l'onde
Un empire absolu,
Vous estes encore résolu

De troubler le repos de noſtre paix profonde:
Et mépriſant nos Chanſons & vos Jeux,
Vous venez près de nos Fontaines,
Avecque tous vos feux
Pour en tarir les veines.

CUPIDON.

Belles & doctes Sœurs, pourquoy vous plaignez-vous
Que dans voſtre ſejour j'étende ma puiſſance,
Tous ceux qui ſont ſoûmis à mon obeïſſance,
Ont toûjours reſſenty les plaiſirs les plus doux?
Il n'eſt point de lieux ſur la terre
Qui ne reconnoiſſent mes Loix,
J'aſſujettis les plus grands Roys,
Et juſques dans les Cieux le Maiſtre du Tonnerre,
Ne ſçauroit ſoûtenir mes plus foibles efforts,
Pluton meſme au milieu du noir ſejour des morts,

Où l'on ne voit jamais que peine & que martyre,
Reconnoit mon empire
Et me fait avec ſoin ſa cour.
Aprés cela les filles de mémoire,
Bleſſent-elles leur gloire,
De ſe ſoûmettre au pouvoir de l'Amour?

LES MUSES.

Non, non, fils de Venus, vos paroles ſont veines,
On ne doit point ſur noſtre Mont,
S'amuſer à porter les chaînes,
D'un Dieu qui rarement à nos deſirs répond,
Et c'eſt une pure chimere,
D'accorder les loix de Cithére,
Avec celles de l'Hélicon.
Ce n'eſt pas noſtre fait dans nos douces retraites,
D'eſtre amoureuſes & coquettes;
Et ſi nous reſſentons de l'ardeur dans nos cœurs,
Ce n'eſt que pour chanter le plus grand des Vainqueurs,

Il merite ſeul noſtre zele,
Et ce n'eſt que pour luy que ſont faits nos
Concerts,
Encore eſt-ce bien peu d'employer tous nos
Airs,
A celébrer les faits de ſa gloire immor-
telle,
Puis que tant d'autres cœurs pleins de
force & d'appas,
Juſqu'icy n'y ſuffiſent pas.
Enfin des Muſes bien ſenſées,
Doivent plûtoſt donner leurs chants &
leurs penſées,
Aux exploits glorieux d'un Heros triom-
phant,
Qu'aux vains amuſemens d'un jeune &
foible Enfant.

CUPIDON.

Oüy, Muſes, je le confeſſe,
Il faut qu'inceſſamment voſtre Troupe
s'empreſſe,
A chanter de LOUIS,
Tous les faits inoüis:
Il n'eſt point de Heros qui par leur con-
currence,

Puissent avecque luy partager vos Chansons.

Les ayant surpassez de toutes les façons,
Il mérite luy seul d'avoir la préférence:
Et mesme jusqu'à moy,
Bien souvent il a fait la loy,
Quand par les vains efforts de mes traits, de mes charmes,
J'ay voulu l'engager au milieu des Hyvers,
Où mes jeux font goûter mille plaisirs divers:
A suspendre le cours de ses terribles armes.
Mais bien qu'avec raison ce plus grand des Guerriers,
Merite seul d'occuper le Parnasse,
Mes Mirtes ne font point de honte à ses Lauriers;
Mais ils leurs donnent plus de grace:
Les Chants
Qui sont unis pour Mars & pour ma Mere,
Ne doivent pas moins plaire,

S'ils n'en ſont pas ſi fiers, ils en ſont plus touchans.

Ne vous fâchez donc pas, Muſes prudes & ſages,
De me voir dans voſtre ſejour,
Les Belles comme vous à l'aſpect de l'Amour
N'ont jamais eſté ſi ſauvages.
Je ne veux point d'ailleurs
Faire bréche à vos cœurs:
C'eſt un autre deſſein qui vous plaira ſans doute,
Si pour un ſeul moment
Voſtre Troupe m'écoute.
Je ne viens ſeulement
Que pour vous faire part d'une douce nouvelle,
Un de vos Nourriſſons auſſi tendre qu'heureux,
A ſceu par ſes ſoins amoureux,
Enflamer le cœur d'une Belle:
Ils doivent au plûtoſt s'unir des plus doux nœuds,
Et l'Hymen ſe prépare à couronner leurs feux,

Ne reſſentez-vous pas la joye,
De voir un de vos chers Enfans,
Par des efforts heureux & triomphans
Maiſtre d'une ſi riche proye,
Qui charge de ſes fers tant d'illuſtres Captifs.
A l'aſpect de ſes yeux ſi brillants & ſi vifs,
Le Soleil auſſi-toſt paroiſt obſcur & ſombre,
Ses rayons ne ſont plus qu'un nuage & qu'une ombre,
Hé! que pourroit-il faire en cét état fâcheux?
Il faut bien malgré luy qu'un ſeul le cede à deux,
Contre leurs doux regards il n'eſt point de cœur tendre,
Qui ſe puiſſe défendre.
On diroit qu'elle a fait au Lis comme au Faſmin,
Un notable larcin;
Puis que leur blancheur ſans égale,
Prés de ſon teint eſt toûjours ſale,

La Rose mesme y perd son incarnat,
Un autre plus vif le surmonte,
Et quoy qu'elle soit rouge, en ce méchant
etat
On connoît bien que ce n'est que de honte.
Sans cesse l'on y voit l'image du Prin-
temps,
Et certains petits trous qui sont sur son
visage,
Font l'azile asseuré que j'ay pris en par-
tage
Pour me couvrir du mauvais temps.
Je sçay qu'elle a beaucoup d'autres beau-
tez secrettes,
Mais ce n'est pas dans vos retraites,
Où s'en doit faire le portrait,
L'heureux Amant qui va s'en rendre
maistre,
Voudra bien quelque jour peut-estre,
Vous en dépeindre quelque trait.
Pour composer un tout qui jette mille flâ-
mes
Dans les plus dures Ames,
L'esprit répond aux charmes de son corps,

Ma Mere & la Nature en ont fait les accords,
Il ne luy manquoit plus qu'un cœur un peu sensible,
J'ay tant fait par mes soins,
Que je me suis placé dans tous ſes coins,
Aprés quoy j'en ay fait le poſſeſſeur paiſible,
Celuy qui tranſporté d'une ſi vive ardeur
Vous informe par moy d'un ſi rare bonheur.

LES MUSES.

Aimable Cupidon, noſtre Troupe immortelle,
Approuve le deſſein qui vous tient prés de nous,
Et reſſent auſſi bien que vous,
Le plaiſir que produit voſtre douce nouvelle.
Nous voulons par nos Airs celebrer le beau jour,
Où l'Hymen rendra plus durables,
Les liens qu'a formé l'Amour
Entre deux objets admirables.

LOUIS pendant un peu de temps
Nous permettra de ſuſpendre les
chants,
Que noſtre heureuſe deſtinée,
Nous fait former pour vanter ſes Exploits,
Et nous pourrons donner toutes nos voix
Pour un ſi charmant Himenée.
Cependant, petit Dieu,
Dépeſchez-vous d'abandonner ce lieu,
Allez plûtoſt auprés de cette belle,
Aider ſon tendre Amant à la rendre ſi-
delle.
Allez inſpirer à ſon cœur,
L'eſtime & la tendreſſe,
Que meritent l'eſprit, la douceur, la ſa-
geſſe,
De ſon heureux vainqueur.
Faites luy voir la vive image
De ſa felicité,
Et l'amoureux hommage,
Qu'un ſi digne Sujet va rendre à ſa
beauté.
Allez, dépeſchez-vous, n'apportez plus
d'excuſes,

C'eſt inutilement conſumer tous vos feux,
Et vos plus tendres jeux,
Ne peuvent qu'ennuyer les Muſes,
Vous emploirez bien mieux ces prétieux
momens,
Avec ce beau couple d'Amans
Sans vous ils ne ſçauroient rien faire,
Quelque effort que l'Himen hazarde en
leur faveur,
Il n'a jamais aſſez d'ardeur,
Pour arriver au but qui peut les ſatisfaire.

Compliment de Cupidon, fait à la Belle... de la part des Muſes, ſur le ſujet de ſon Mariage.

BElle, que j'aime tendrement,
Par le Chœur des neuf Sœurs, ma bouche
eſt deſtinée,
Pour venir de leur part vous faire compli-
ment
Sur voſtre charmante Himenée.

Elles meſmes viendroient pour vous le
faire en Corps,
Mais leurs jeux ſi paiſibles
Ne leur rend pas loiſibles,
De ſemblables efforts.
Depuis le temps qu'il eſt, des Muſes,
Elles quittent peu leur ſejour,
Et ſe ſont pour toûjours excluſes
Des myſteres d'amour.
Elles craindroient de voir le furieux ra-
vage,
Que l'on fera ſur vos appas:
Mais quoy qu'ils ſoient mis au pilla-
ge,
Belle Iris, n'en rougiſſez pas,
Puis que les Muſes meſme,
Quelques grndes que ſoient leur crainte
& leur froideur,
Ne croiront pas offenſer leur pudeur,
D'en avoir une joye extréme;
Si ce ravage un jour pour leurs doctes le-
çons,
Peut leur fournir des petits Nourriſ-
ſons.

QUESTIONS A DECIDER.

I.

D'Où vient que pluſieurs Maris qui ont de tres-belles Femmes, en aiment ſouvent, non ſeulement de beaucoup moins belles, mais meſme de tres-laides.

II.

Lequel donne plus de joye, de ſe faire aimer d'une belle Fiere, qui ſemble n'avoir aucun penchant pour l'amour, ou de regagner le cœur d'une Maiſtreſſe juſtement irritée, & dont la haine pour nous paroiſt invincible.

III.

Si un Amant peut voir continuellement ſa Maiſtreſſe ſans s'ennuyer.

I V.

On demande quelle eſt l'origine des Orgues.

Il me reſte une converſation Académique de Mr de la Fevrerie, dans laquelle il eſt traité de l'origine des Tombeaux & des magnifiques Sepultures, avec d'autres pieces, ſur les Queſtions du dernier Extraordinaire. Je les reſerve pour ma Lettre du Quartier de Juillet, & ſuis, Madame, voſtre tres, &c.

BIBLIOTECA CENTRALE

A Paris ce 15. Iuillet 1685.